IMMEUBLE 7 / 9
Parcelle
Dasignation cadestrale: CHATENOIS C 44 N° 0021
Contenance IF: 00tha193/5ca
Nature de cutture: PRES
Bill: Non
Contenance Cadestre: 00tha193/5ca
Eliminés: Non
Créé(e) par Migration V1 déposée le 1804/2006 et signée le 1904/2006 (annexe: CHATENOIS)
Servitude(s): Néant
Indivision(s) forcée(s): Néant
Indivision(s) forcée(s): Néant
Mention(s) sur immeuble: Néant
TITULAIRE 1 / 1
Autre Personne Morale
Dénomination: COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE
Adresse du siège: Place du Quarter Blanc: -87964 STRASBOURG Cedex 9
N° de registre: ::smiss): Non
Créé(e) par Migration V1 déposée le 2010/2005 et signée le 2007/2012 (annexe: SEL/2021/00428)
Marjo (s) apur par Roctification d'office déposée le 2010/2002 et signée le 0507/2012 (annexe: SEL/2021/00428)
Mario(s) à jour par Roctification d'office déposée le 2010/2002 et signée le 2017/2012 (annexe: SEL/2021/00428)
Mario(s) à pur par Republie en inscription déposée le 29/07/2021 et signée le 27/09/2021 (annexe: SEL/2021/00428)
Créé(e) par Republie en inscription déposée le 29/07/2021 et signée le 27/09/2021 (annexe: SEL/2021/00428)
Charge(s): Néant
Range(s): Néant
Mention(s) aur droit: Néant

Copie du livre fancier Elat de la base de dannées du 30/11/2023 à 09/52 Page 7 / 12 Copie du livre fancier Elat de la base de dannées du 30/11/2023 à 09/52 Page 8 / 12

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 0.3/06/2020 à 13:18 Page 42/77 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 0.3/06/2020 à 13:18 Page 43/77

IMMEUBLE 41 / 67
Parcelle
Designation cadeatriale: CHATENOIS 6 46 N° 0062
Contenance LF: Obla54300ca
Nature de cuture: PRES
Bill: Non
Auture de cuture: PRES
Bill: Non
Contenance LF: Obla54300ca
Shirt Contenance LF: Obla54300ca
Eliminide: Non
Créé(e) par Migristion VI déposée de 19/04/2006 et signée le 19/04/2006 (annexe: CHATENOIS)
Servitude(e): Néant
Indivision(e) Torcée(e): Néant
Indivision(e) Torcée(e): Néant
Indivision(e) Torcée(e): Néant
Indivision(e) Torcée(e): Néant
Indivision(e): Traf FRANCAIS - MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Adrices du siège: 4, Place de la République - 67000 STRASOURG
Créé(e) par Migration en indivision deposée le 19/11/2019 et signée le 15/01/2019 (annexe: SELZ018/008352)
Migridy Jour par loquelde en inscription deposée le 07/01/2029 et signée le 20014/2029 (annexe: SELZ018/008352)
Migridy Jour par loquelde en inscription deposée le 07/01/2020 et signée le 28/04/2029 (annexe: SELZ018/00066)

| Mention(e): par requirée en inscription déposée le 10/01/2020 et signée le 28/04/2029 (annexe: SELZ020/00066)
| Chargrets: Néant
| Mention(e): Néant
| Mention(e): Méant
| Mention(e): Néant



Copie du livre foncier Etat de la base de données du 03/06/2020 à 13:18 Page 45/77 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:11 Page 6/26

| IMMEUBLE 43 / 67
| Parcelle | Designation cadabatrale : CHATENOIS 9 45 N° 0273 / 6036 |
| Contensance LF : 00h338/3/Ca |
| Contensance LF : 00h338/3/Ca |
Băti : Non	Adams	Adams	Adams
Băti : Non	Adams	Adams	Adams
Băti : Non	Adams	Adams	
Bati : Non	Adams	Adams	
Contensance cadastra : 00h338/3/Ca			
Biti : Non	Adams	Adams	
Contensance cadastra : 00h338/3/Ca			
Biti : Non	Adams	Adams	
Contensance cadastra : 00h338/3/Ca			
Biti : Non	Adams	Adams	
Contensance cadastra : 00h338/3/Ca			
Biti : Non	Adams	Adams	
Ravitude(a) : Nont			
Indivision(a) forcate(a) : Nont			
Indivision(a) forcate(a) : Nont			
Indivision(a) forcate(a) : Nont			
Mention(a) sur immeuble : Nont			
Autra Personne Morale			
Dénomination : ETAT FRANCAIS - MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE			
Adresse du sége : 4, Place de la République - 67000 STRASBOURG			
Créfé(a) par Requide en inscription déposée le 1911 2018 éspée le 1801/12019 (annexe: SEL2018/08/9832)			
Misi(a) à jour par Requide en inscription déposée le 1911 2018 éspée le 1801/2019 (annexe: SEL2018/08/9832)			
Mention(s) sur personne : Néant			
Droit : Numéro AMALFI : 02020SEL023494			
Type : Propriété			
Mode d'acquisition : Cession après déclaration d'utilité publique			
Créfé(a) par Requide en inscription déposée le 07/01/2020 et signée le 28/04/2020 (annexe: SEL2018/00/0066)			
Charge(s) : Néant			
Mention(s) sur droit : Néant			
Mention(s) sur droit : Néant			

IMMEUBLE 7 / 22
Parcelle
Désignation cadastrale : CHATENOIS 8 45 N° 9278 / 9042
Contenance LF : O0ha54a51ca
Nature de culture : PRES
B48 : Non
Adresses : ZOLLHAUSMATTEN
Adresses : ZOLLHAUSMATTEN
Climinde : Non
N°PVA d'origine : 1066
Créd(e) par Requéte en inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 24/09/2018 (annexe: SEL/2018/006891)

Servitude(e) : Néant
Indivision(s) forcée(s) : Néant
Indivision(s) ETAT-MINISTERE EN CHARGE DES TRANSPORTS - DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNESIENT , DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
ACRÉ(e) par Requéte en inscription déposée le 29/11/2018 et signée le 19/03/2019 (annexe: SEL/2018/006890)

Mention(e) sur personne : Néant

Droit
Type : Procrééé() par Requéte en inscription déposée le 29/11/2018 et signée le 19/03/2019 (annexe: SEL/2018/006890)

Droit
Type : Procrééé() par Requéte en inscription déposée le 18/05/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/006890)

Créé(e) par Requéte en inscription déposée le 18/05/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/06/2019)

Créé(e) par Requéte en inscription déposée le 18/05/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/06/2019)

Charge(e) : Néant
Randes : Néant
Mention(e) sur droit : Néant

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 03/06/2020 à 13:18 Page 47/77 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:11 Page 9/26

IMMEUBLE 8 / 22

Parcelle
Designance LF: CONATENCIS 8 45 N° 0279 / 0042

Numéro AMALFI: 12018SEL024551

Numéro AMALFI: 12018SEL024551

Numéro AMALFI: 12018SEL024551

Bâti: Non
Adresse: 220LLHAUSMATTEN
Contenance cadastre: 0.0ha11a71ca

Eliminia: Non
N° PVAC d'ergine: 0.066

Créde) par Repudée en inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 24/09/2018 (annexe: SEL/2018/006891)

Savritude(e): Néant
Indivision(s) forcée(e): Néant
Indivision(s) forcée(e): Néant
Martien(e) sur-immeuble : Néant

TITULAIRE 1 / 1

Autre Personne Morale
Dénomination: ETAT-NINISTERE EN CHARGE DES TRANSPORTS - DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Autresse du siège: -Crédé) par Requide en inscription déposée le 23/11/2018 et signée le 13/03/2019 (annexe: SEL/2018/008890)

Mention(e) sur personne: Néant

Drott
Numéro AMALFI: Q2019SEL065607

Types: Procrédée
Ménde d'érequiellion: Cession après déclaration d'utilité publique
Chéfé) par l'appartée en inscription déposée le 18/06/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/004680)

Chéfé) par l'Appartée en inscription déposée le 18/06/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/004680)

Chéfé) par l'Appartée en inscription déposée le 18/06/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/004680)

Chéfé) par l'Appartée en inscription déposée le 18/06/2019 et signée le 21/06/2019 (annexe: SEL/2018/004680)

Chéfé) par l'Appartée de l'Appartée de l'Appartée l'App

MMEUBLE 12 / 22
Parcelle
Designation cadastrals: CHATENOID 8 45 N° 0289 / 0080
Combrance LF: COTATSBBCa
Combrance LF: COTATSBBCa
Combrance LF: COTATSBBCa
Combrance LF: COTATSBBCa
Shift: Non
Adresse: ZOLLHAUSMATTEN
Adresse: ZOLLHAUSMATTEN
Combrance cadastra: Colona 588ca
Elliminde: Non
YPA of origine: 1066
Crédie) par Requéte en inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 24/09/2018 (annexe: SEL/2018/00891)

Servitude(s): Námit
Indivision(s) forcée(s): Némit
Indivision(s): Némit
Ind

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:11 Page 10 / 26 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:11 Page 14 / 26

IMMEUBLE 44 / 67
Parcelle
Numéro AMALFI: !2018SEL024561
Désignation cadestrale : CHATENOIS 6 45 N° 0289 / 0061
Continuance IF : 001a 14286a
Nette de Coutrer : PRES
Adresse : ZOLLHAUSMATTEN
Adresse : ZOLLHAUSMATTEN
Continuance cadastra : 00ha14a39ca
Eliminde : Non
N° PVA d'origine : 1066
Crédée) par Requéble en inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 24/09/2018 (annexe: SEL/2018/08691)
Servitudée(s) : Néant
Indivision(s) forcée(s) : Néant
Indivision(s) forcée(s) : Néant
Mention(s) our immeuble : Néant
Mention(s) our immeuble : Néant
Dénomination : ETAT FRANCAIS - MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Adresse du siège : 4, Place de la Republique - 6700 STRASBOURG
Crédée) par Requéble en inscription déposée le 1911/2018 et signée le 1901/2019 (annexe: SEL/2018/086952)
Mis(s) à jour par Requéble en inscription déposée le 1911/2018 et signée le 1901/2019 (annexe: SEL/2018/086952)
Mis(s) à jour par Requéble en inscription déposée le 0/101/2010 et signée le 28/04/2020 (annexe: SEL/2020/000695)
Min(s) à jour par Requéble en inscription déposée le 0/101/2020 et signée le 28/04/2020 (annexe: SEL/2020/000695)

Min(s) à jour par Requéble en inscription déposée le 0/101/2020 et signée le 28/04/2020 (annexe: SEL/2020/000695)
Crédée) par Requéble en inscription déposée le 0/101/2020 et signée le 28/04/2020 (annexe: SEL/2020/000695)
Charge(e) : Néant
Range(e) : Néant
Range(e) : Néant
Mention(e) sur droit : Néant

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/20/20 à 14:11 Page 16 / 26 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 03/06/20/20 à 14:18 Page 48 / 77

IMMEUBLE 16 / 22

Parcelle
Designation créateir de : CI-ATENOIS B 46 N° 0201 / 0068
Designation de : CI-ATENOIS B 46 N° 0201 / 0068
Natire de culture : PRES
Bâtt : Non
Natire de culture : PRES
Bâtt : Non
Contenance cadastre : 00hal02/aBca
Eliminés : Non
N° PFA d' drighe : 1066

Servitude(e) : Noant
Indivision(e) sur immeuble : Néant

TITULAIRE 1 / 1

Autre Parsonne Marale
Dénomination : ETAT - NINISTERE EN CHARGE DES TRANSPORTS - DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONMENT , DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Autresse du siègue : -Créély par Requide en inscription déposée le 23/11/2018 et signée le 19/03/2019 (annexe: SEL/2018/006880)

[Mention(e) sur immeuble : Néant

TOULAIRE 1 / 1

TOULAIRE 1 / 1

TOULAIRE 1 / 1

Autre Parsonne Marale
Dénomination : ETAT - NINISTERE EN CHARGE DES TRANSPORTS - DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT , DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Autresse du siègue : -Créély par Requide en inscription déposée le 23/11/2018 et signée le 19/03/2019 (annexe: SEL/2018/008880)

[Mention(e) sur personne : Néant

| Numéro AMALFI : Q2019SEL081913
| Types : Proncriéé, Mode d'évaquisition : Cession sprés déclaration d'utilité publique,
Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:
SEL/2018/005/76)

| Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:
SEL/2018/005/76)
| Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:
SEL/2018/005/76)
| Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:
SEL/2018/005/76)
| Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:
SEL/2018/005/76)
| Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:
SEL/2018/005/76)
| Chéély par l'Aquadie en inscription déposée le 30/07/2019 et signée le 07/08/2019 (annexe:

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:11 Page 18/26 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:11 Page 19/26

| IMMEUBLE 45 / 67
| Parcelle | Numéro AMALFI : 12018SEL024567
| Designation of adeletrale : CHATENOIS B 45 N° 0205 / 0043
| Contenance LF : Othat 9838ca | Nature de culture : PRES |
Băti : Non | Adresses : 20LHAUSMATTEN |
Contenance cadastre : 00hat 9838ca | Contenance cadastre : 00hat 9838ca |
N° PVA d'origine : 1066 | Issue d'un aménagement foncier : Non |
Issue d'un aménagement foncier : Non |
Servitude(s) : voir rubriquo(s) Sg |
Indivision(s) forcéde(s) : Néant |
Mention(s) sur immeuble : Néant |
Mention(s) sur immeuble : Néant |
Mention(s) sur immeuble : Néant |

TITULAIRE 1.1 |
Autre Parsonne Morale |
Denomination : ETAT FRANCAIS - MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE |
Adresse du siège : 4, Place de la Republique - 0700 STRASBOURG |
Créé(s) par Requête en inscription déposée le 1911/2018 et aignée le 16/01/2019 (annexe: SELZ/018/008352) |
Mis(s) à jour par Requête en inscription déposée le 1911/2018 et aignée le 28/04/2020 (annexe: SELZ/018/008352) |
Mis(s) à jour par Requête en inscription déposée le 1911/2018 et signée le 28/04/2020 (annexe: SELZ/018/008352) |
Mis(s) à jour par Requête en inscription déposée le 1911/2018 et signée le 28/04/2020 (annexe: SELZ/018/008352) |
Mis(s) à jour par Requête en inscription déposée le 1911/2019 et signée le 28/04/2020 (annexe: SELZ/018/008352) |
Mis(s) à jour par Requête en inscription déposée le 1911/2020 et signée le 28/04/2020 (annexe: SELZ/018/008352) |
Chéfée) par Requête en inscription déposée le 1911/2020 et signée le 28/04/2020 (annexe: SELZ/018/000836) |
Charge(s) : Nèant |
Mention(s) sur droit : Néant |
Mention(s) sur droit : Néant |

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 0.3/06/2020 à 13:18 Page 50/77 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 0.3/06/2020 à 13:18 Page 50/77

IMMEUBLE 47 / 67
Parceille
Desemptation contentrate : CHATENOIS B 45 N° 0209 / 0202
Contenance LF : (Othal/D-355ca)
Nature de culture : TERRAINS A BATIR
Bâtt : Non
Adresse : HEIDENBUEHL
Contenance cadastre : 00h807a35ca
Ellimine : Non
Créé(e) par Requéte en inscription deposée le 24/09/2018 et signée le 24/09/2018 (ennexe: SEL/2018/006891)
Servitude(e) : voir rubrique(e) \$10, \$11
Indivision(e) forcée(e) : Nonct
Menton(e) sur immeuble : Nonct
TITULAIRE 1 / 1
Autre Parsonne Morale
Dénomination : ETAT FRANCAIS - MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Adresse du siège : 4, Placus de la République - 6700 STRA-350-UNG
Créé(e) par Requéte en inscription deposée le 10/10/1/2018 et signée le 16/01/2019 (ennexe: SEL/2018/008352)
Mis(e) à jour par Requéte en inscription deposée le 10/10/1/2018 et signée le 16/01/2019 (ennexe: SEL/2018/008352)
Mis(e) à jour par Requête en inscription deposée le 10/10/1/2018 et signée le 26/04/2020 (ennexe: SEL/2018/008352)
Mis(e) à jour par Requête en inscription déposée le 10/10/1/2018 et signée le 26/04/2020 (ennexe: SEL/2018/008352)
Mis(e) à jour par Requête en inscription déposée le 10/10/1/2018 et signée le 26/04/2020 (ennexe: SEL/2018/008352)
Mis(e) à jour par Requête en inscription déposée le 10/10/1/2018 et signée le 26/04/2020 (ennexe: SEL/2018/008352)
Mis(e) à jour par Requête en inscription déposée le 07/01/2020 et signée le 26/04/2020 (ennexe: SEL/2018/008352)
Charge(e) : Neurit
Range(e) : Neurit
Range(e) : Neurit
Range(e) : Neurit
Mention(e) sur droit : Néant

Copie du livre fancier Etat de la base de dannées du 03/06/2020 à 13:18 Page 51/77 Copie du livre fancier Etat de la base de dannées du 03/06/2020 à 13:18 Page 52/77

### LISTE DES IMMEUBLES ET TITULAIRES DE DROITS

INSTE DES IMMEDISES ET TITULAIRES DE DIKOTIS

MIMEURILE 1/97
Parcelle

Numéro AMALFI : I200000EL041074C

Désignation cadastrale : CHATENOIS S 47 N° 0119

Continunce LF : (Oha023986ca)

Nature de culture : RES

Bâtt : Non

Adresse : MITTELMUEHL

Contennae cadastre : Obha02006ca

Eliminée : Non

Gréd(o) par Migration V1 déposée le 19/04/2006 et signée le 19/04/2006 (annexe: CHATENOIS)

Servitude(s) : Néant

Indivision(s) forcée(s) : Néant

Mention(s) sur immeuble : Néant

TITULAIRE 1/1

Autre Personne Morale

Dénomination : ETAT - NINISTERE EN CHARGE DES TRANSPORTS - DIRECTION RÉGIONALE DE

L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Adresse du siège : -
Créé(o) par Raquéte en inscription déposée le 29/11/2018 et signée le 19/03/2019 (annexe: SEL/2018/08590)

Mention(s) sur personne : Néant

Dobi

Type : Propriété

Mode d'acquisition : Cession après déclaration d'utilité publique.

Créé(o) par Requéte en inscription déposée le 18/05/2019 et signée le 25/06/2019 (annexe: SEL/2018/08595)

Charge(s) : Néant

Innegé) : Néant

Innegé) : Néant

Mention(s) sur droit : Néant

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/20/20 à 14/34 Page 4 / 105 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 03/06/20/20 à 14/34 Page 54 / 177

IMMEUBLE 51 / 67
Parcelle
Designation cadeatrale: CHATENOIS 8.47 N° 0154
Contenance LF: Othat Gal-Kca
Numéro AMALFI: 12006SEL041357C
Designation cadeatrale: CHATENOIS 8.47 N° 0154
Contenance LG: Othat Gal-Kca
Nature de culture: PRES
Nature de culture: PRES
Adresse: MITTELMUEHL
Contenance Cadastre: (30h a16a4ca
Eliminio: Non
Créé(e) par Migration V1 déposée le 19/04/2006 et signée le 19/04/2006 (annexe: CHATENOIS)
Sarvitude(e): Néant
Indivision(s) forbée(e): Néant
Indivision(s) sur immeuble: Néant
Indivision(s) forbée(e): Néant
Indivision(s) sur immeuble: Néant
I



Copie du livre foncier Etat de la base de données du 03/06/2020 à 13:18 Page 55/77 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:34 Page 8/105

IMMEUBLE 8 / 97
Parcelle
Designation of calcaborate : CHATENOIS 8 47 N° 0287 / 0076.
Obstignation EF: Othe556930a
Nature de culture : PRES
Bitt : Non
Adresse : GALLENMUEHLMATTEN
Contenance cadastre : Othe566930a
Eliminies : Nos
On Y PVA Graffine : 1065
Crédio) par Requide an inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 25/09/2018 (annexe: SEL/2018/006890)

Crédio) par Requide an inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 25/09/2018 (annexe: SEL/2018/006890)

TITULAIRE 1 / 1

Autra Epranons Marale
Dénomination : ETAT MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE
Adresse de siège: 3 rue Brast - 68020 COLMAR
Nom(s) représentamin(s) : Directeur Départemental dus Prisancas Publiques du Hau-Prisit
Types - Progrésion deposée le 24/08/2012 et signée le 01/10/2012 (annexe: SEL/2012/006808)

[Mention(s) sur personne : Néant

Droit
Numéro AMALFI : Q2018/SEL090088
Types - Progrésión
Mode d'acqualition : division d'immeuble
Crédio) par Requide en inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 25/09/2018 (annexe: SEL/2012/0068008)

[Charge(s) : Néant
Rano(s) : Néant
Mention(s) sur droit : Néant

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:34 Page 12 / 105 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:34 Page 13 / 105

MMEUBLE 11 / 97

Parcelle
Designation cedestrate: CHATEHOLD 8 47 N° 0270 / 0070
Contenance LF: Othat 16st 35ca
Shat: Non
Contenance cadastra: Chatehold 8 description descript

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/20/20 à 14/34 Page 14 / 105 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/20/20 à 14/34 Page 15 / 105

| IMMEUBLE 12/97
| Parcelle | Numéro AMALFI: I2018SEL024751 |
| Dadignation adadetrale : CHATENOIE 8 47 N° 9271 / 0070 |
| Contenance LF : Otha53512ca |
| Nature de culture : PRES |
| Bâti : Non |
| Adresse : GALLENMUHLUMATTEN |
| Contenance Existence : Conta53612ca |
| Contenance Existence : Conta53612ca |
| Contenance Existence : Conta53612ca |
| Contenance : Conte

MMEUBLE 8 / 9
Parcelle
Parcell

Copie du livre fancier Elat de la base de dannées du 19/02/20/20 à 14:34 Page 16 / 105 Copie du livre fancier Elat de la base de dannées du 30/11/20/23 à 09:52 Page 9 / 12

 Copie du livre foncier
 Etat de la base de données du 30/11/2023 à 09:52
 Page 10 / 12
 Copie du livre foncier
 Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:34
 Page 29 / 105

IMMEUBLE 52 / 97
Parcelle
Numéro AMALFI : 2018SEL024900
Désignation cadastrals : CHATENOIS 8 47 N° 0382 / 0150
Continance IF : C0024433Cs
Batt : Non
Adresse : MITTELMUEHL
Continance cadastra : 00m24a33cs
Eliminée : Non
N° PVA d'origine : 1065
Créd(e) par Requéte en inscription déposée le 21/09/2018 et signée le 25/09/2018 (annexe: SEL/2018/00890)
Servitud(e) : Námal
Indivision(s) forcée(s) : Némant
Indivision(s) sur personne : Némant

Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:34 Page 31 / 105 Copie du livre foncier Etat de la base de données du 19/02/2020 à 14:34 Page 56 / 105

### 22. DEMANDE DE COMPLEMENTS FORMULEE PAR LA DDT LORS DE LA 1<sup>ERE</sup> INSTRUCTION DU DOSSIER

STRASBOURG, le 19 octobre 2017

DREAL GRAND EST Service Transports Pôle Mafritse d'Ouvrage Routière Strasbourg 14 rue du Bataillon de Marche n° 24 BP 81005/F 67070 STRASBOURG CEDEX



PREFET DU BAS-RHIN

Direction Départementale des Territoires Service de l'Environnement et de la Ception des Espaces Pôle Eau et Milieux Aquatiques

Dossier suh par ; Anne JUNGMANN
Courriel ; anne jungmann@bas-rhin.gouv.fr
Téléphone : 03.88.88.90.1.05
Téléphone : 03.88.88.90.100
NRéf. ; MW — Cascade n° 67-2017-00100
(mréfs à ropeler dars une correspondance)
V/Réf. ; Dossier suhvi par Florian MARCZAK

Objet: Autorisation environnementale au titre des articles L.181.1 et suivants du Code de l'Environnement Déviation de CHATENOIS dans le cadre de l'aménagement de la RN99 de Saint Dié à Sélestat Demande de compléments P.J.: Liste des compléments à apporter au dossier

mandée avec accusé de réception

Vous avez déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale qui concerne les procédures d'autorisation loi sur l'eau et la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées,

A l'occasion de l'examen par les services instructeurs, est apparue la nécessité de régulariser votre dossier.

Je vous invite donc à me faire parvenir les éléments évoqués en annexe afin de pouvoir poursuivre l'instruction de votre dossier.

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour me faire parvenir ces différents éléments. Le délai d'instruction prévu par l'article R.181-17 du Code de l'Environnement est suspendu jusqu'à la réception de l'intégralité des élèments définis ci-dessus.

En l'absence de réponse de votre part dans le délai imparti, un arrêté de rejet de votre demande d'autorisation environnementale vous sera transmis.

Le service en charge de coordonner l'instruction de votre dossier dont l'adresse est rappelée au bas de cette page, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

SERVICE TRANSPORTS 2 3 OCT. 2017 German

Pour le Préfet et par délégation, La Cheffe du Pole Eau et Milleux Aquatiques, Dominique GERZAGUED

Lies informations recuelling from looper than tractment informatique decisie à final-tution de crée dineiler pur lès agents chargés de la price de l'étaution du code de fourtiernement. Conformation et als lois le reformations et benefit «ou prime le l'étaution de conformation et als lois le reformations et benefit «ou prime l'étaution de conformation de conformation de violent de la lais de l'étaution des réformations de l'étaution de conformation de l'étaution de conformation de l'étaution de l'étaution de l'étaution de la lais de l'étaution de la l'étaution de l'étaut

Direction Départementale des Territoires du Basi-Rhin
14 rue du Maréchal Join – Boine Possiale n° 51003 - 57070 STRAS-BOURG Cedex
Standard Héléphonique: 03.888-800 - 0-0 Courtier i défigiles rhin, dours l'
Accueil tééphonique du landia ay justi de 9900 à 12/00 ét de 14/00 à 18/03, le verntredi de 8900 à 12/00 ét de 14/00 à 16/00
Accueil tééphonique du landia ay justi de 9900 à 12/00 ét de 14/00 à 16/00 au voirterdie 9910 à 16/00 à 16/00
Accueil tééphonique prisque les arres monte-veyuos un una nu varientie de 1911 à 12/100 ét de 14/00 à 16/00
Accueil tééphonique du landia vieu de 1900 à 16/00 au varientie de 1911 à 12/100 ét de 14/00 à 16/00

# Aménagement de la RN59 – Déviation de Châtenois Demande de compléments

### Table des matières

1 Besoins et ressources en eaux du chantier :	
2 Hydraulique :	
2.1 Les ouvrages d'équilibre :	
2.2 Les ouvrages hydrauliques :	
2.3 Concernant la modélisation hydraulique :	
2.4 Concernant la compensation hydraulique :	
3 NATURA 2000	
3.1 Impact du projet sur les habitats d'intérêt communautaires ayant justifiés la désignation	dos
sites	Luce
3.2 Impact du projet sur l'avifaune ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000	
limitrophes	
3.3 Impact du projet sur les espèces hors avifaune ayant justifiées la désignation des sites Na	ature
2000 limitrophes.	atur
3.3.1 Chiroptères	
3.3.2 Insectes	
4 Espèces protégés	
4.1 Éléments généraux :	
4.2 Enjeux, impacts et mesures concernant la Gagée jaune (Gagea lutea) :	
4.3 Les connexions écologiques nord-sud :	
4.4 Etat d'avancement des acquisitions foncières (voir délibération du conseil municipal de	
Châtenois) et conventionnement nécessaire à une mise en œuvre rapide des mesures	
compensatoires	
4.5 Mesures de réduction de destruction d'individus et restauration de la libre-circulation de	
espèces en phase d'exploitation :	
4.6 Calcul de la dette compensatoire :	
4.7 Conclusion générale :	
5 Avis zone humide, cours d'eau	1
5.1 Spécificités et enjeux associés aux milieux aquatiques	!
5.2 Pertinence de l'état initial	1
5.2.1 Etat initial des zones humides	1
5.2.1.1 Délimitation réglementaire des zones humides	l
5.2.1.1 Delimitation regiementaire des zones humides	l
5.2.1.2 Evaluation des fonctions des zones numides	1
5.2.2 Etat initial des espèces protégées et des milieux naturels	1
5.2.2.1 Milieux naturels	1
5.2.2.2 Espèces patrimoniales et protégées	1
5.3 Prévisions d'impacts et pertinence des mesures d'évitement, de réduction et de	
compensation proposées	1
5.3.1 Pertinence des mesures d'évilement	1
5.3.1.1 Zones humides	1
5.3.2 Evaluation des impacts et pertinence des mesures de réduction	1
5.3.2.1 En phase d'exploitation	1
5.3.2.2 En phase chantier	1
5.3.3 Evaluation des impacts négatifs résiduels significatifs et pertinence des mesures de	
compensation.	2
5.3.3.1 Zones humides	2
5.3.3.2 Restauration du Muehlbach	2

5.3.3.3 Restauration de la ripisylve	25
5.3.3.4 Propositions.	26
5.4 Suivi	26
5.5 Conclusion	26

### 1 Besoins et ressources en eaux du chantier :

Le besoin en eau est principalement lié à la phase terrassement et génie civil. Les besoins en eau souterraine et superficielle doivent être estimés :

- \* prélèvements dans les eaux souterraines : ce besoin doit être estimé de manière relativement précise pour savoir si la rubrique 1.1.2.0 est activée ou pas, et définir le régime de la demande (déclaration ou autorisation).
- \* prélèvements dans les eaux superficielles : les points de prélèvements doivent être identifiés et cartographiés. Autrain prélèvement en cours d'eau ne sera accordé si les débits du cours d'eau sont inférieurs au 1/10<sup>ème</sup> du module.

### 2 Hydraulique:

Quelques incohérences ont été relevées entre les différents tomes du dossier de demande d'autorisation :

### 2.1 Les ouvrages d'équilibre :

2.1. Les ouvrages à equinore :

Dans le tome 1 seule trois ouvrages sont cités : OE 1, OE 3 et OE 3 à la page 28 mais il y en a quatre à la page 25. Dans le tome 2, sur la carte de la page 300 4 ouvrages d'équilibre sont cités : OE 1, OE 2, OE 3 et OE 4. Pour le même tome aux pages 290 et 291 trois ouvrages d'équilibre sont cités : OE 1, OE 2 et OE 4. On retrouve ces trois ouvrages à la page 119 du tome 1, Il est demandé de clarifier les ouvrages d'équilibre retenus pour le projet linat et de s'assurer que la modélisation associée a bien êté réalisée et est bien présentée dans le dossier de demande d'autorisation.

# 2.2 Les ouvrages hydrauliques :

Dans le tome 3 seuls trois ouvrages hydrauliques sont cités : OH1, OH2 et OH3. Dans le tome 2, cinq ouvrages hydrauliques sont cités à la carte de la page 300 ainsi qu'aux pages 299 et 290 : OH1, OH 2, OH 3, OH 4 et OH 4 bis. Ces cinq ouvrages sont retrouvés dans le tome 1 à la page 119.

### 2.3 Concernant la modélisation hydraulique :

Quand nous comparons les résultats de cette modélisation hydraulique avec la modélisation d'Hydratec, quelques petites différences apparaissent :

- au niveau de Châtenois (zoom 4), au nord du rond-point projeté (rond-point du Danielsrain), les écarts de CPHE sont d'environ 20-30 cm, en lit majeur, ce qui fait disparaître des zones inondables de la modélisation du bureau d'études Ségic. Ceci peut s'expliquer par la différence de taille et de forme de mailles. Les hauteurs d'eau calculées par Hydratec dans ce secteur sont assez faibles (généralement inférieurs à 10 cm).
   à l'amont de la RD424, les CPHE dans le lit mineur du Muehlbach différent par endroits jusqu'à deux mêtres entre Hydratec et Ségic, ceci peut expliquer aussi le fait d'absence de ZI pour Sétic sur ce secteur. A priori, pour Hydratec, le Muehlbach est en charge au niveau du pont de la RD424 car on voit une perte de charge significative.



- à l'amont de la RD424 (zoom 4), les zones inondables d'Hydratec et de Ségic différent fortement, des différences de CPHE dans le lit majeur importantes sont observées. Il y a moins de différences de CPHE au niveau du lit mineur de la Liépvrette. On observe des vitesses moins importantes pour Ségis où Hydratec a, en particulier, de l'aléa fort;
- au tableau de la page 285, pourquoi le niveau d'eau de l'ouvrage d'équilibre OE4 pour une crue centennale, n'est pas précisé ? Cet ouvrage a pourtant bien été modélisé.
- à l'aval de la RD35, les vitesses sont plus importantes dans le sud de la zone inondable au niveau du Muehlbach et au sud du Giessen, dans la modélisation de Ségic que d'Hydratec (hormis sur la partie Nord le long du Giessen où les vitesses sont du même ordre de grandeur). On n'observe pas d'importants différences de CPHE ou de hauteurs d'eau dans ce même secteur. Ceci peut aggraver l'aléa par endroits par rapport à l'étude d'alèa de la DDT. Un axe préférentiel d'écoulement est montré par la modélisation de Ségis au niveau de la RD35 et des habitations qui la longent.

Il est demandé de refaire une modélisation de l'état projet avec le modèle Hydratec afin de vérifier l'impact du projet sur l'aléa actuel d'Hydratec. Il ne semble pas avoir d'aggravation notable de la ligne d'eau/ l'élévation de la hauteur d'eau la plus importante est à l'aval de la RD35 où elle atteint 20 cm.

### 2.4 Concernant la compensation hydraulique :

Pouvez-vous bien réexpliquer comment vous avez calculé le volume de compense hydraulique (sur quelle crue et sur quelle modélisation)? Celui-ci est partieller expliqué à la page 230. Le merlon de Hurst sera t'il partiellement ou totalement ara

Pourriez-vous décrire son fonctionnement (par exemple combien de mêtres cubes disponibles si le merlon est seulement arasé sur 50-60 cm)?
Pour ce qui est des protections de zone agricole, la crue biennale annuelle soit une crue décennale de printemps est tolérée.
Où en sont vos démarches avec l'agriculteur dont les terres sont protégées par le merlon?

### 3 NATURA 2000

3 NATURA 2000

La déviation ne traverse pas directement de zonaga N2000, mais se situe à l'interface de plusieurs sites Natura 2000 répartis sur 2 départements, et présentent des enjeux particuliers pour la protection de divers milieux ouverts rares, tant en plaine rhénane (ried) qu'en milieu colinéen (pièmon).

La présente demande d'autorisation est notamment soumise à la production d'une vauluation des incidences NATURA 2000 au titre de Tarticle R414-19, item n°4, du code de l'environnement: « Les installations, ouvrages travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration au titre des articles L.214-1 à L. 214-11.)

Ce projet a donc fait l'objet d'une évaluation des incidences qui a été instruite par nos services.

Les points suivents ent été anelysés.

— la présentation du projet

- ioints auivants ont été analysés. I la présentation du projet l'évaluation des incidences réalisée à la domando du portour do projet qui expose les raisons pour lesquelles le projet est ou non susceptible d'avoir une incidence sur les sites Natura 2000. Cette évaluation des incidences a été rédigée dans un paragraphe spécifique de l'étude d'impact (pièce E du dossier).

# 3.1 Impact du projet sur les habitats d'intérêt communautaires ayant justifiés la désignation des sites

Le porteur de projet conclué valablement à l'absence d'impact du projet sur les habitats d'intérêt communautaire ayant justifiés la désignation des ZSC présentes aux environs du proiet.

# 3.2 Impact du projet sur l'avifaune ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 limitrophes

Le projet risque d'augmenter la fragmentation des habitats et le risque de collisions avec les véhicules. Cependant, comme évoqué par le pétitionnaire le site Natura 2000 ZPS « Ried de Colmar à Sélisata! » est « relativement distant et sioé de châtenois par de nombreuses infrastructures linèaires et l'agglomération de Sélestat » (page 258).

Compte tenu de cet état, et des mesures d'évitement mises en œuvres par le pétitionnaire, la conclusion du pétitionnaire sur l'absence d'impact significatif du projet sur l'avitaune peut être retenue.

# 3.3 Impact du projet sur les espèces hors avifaune ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 limitrophes

### 3.3.1 Chiroptères

Le pétitionnaire énonce à juste titre les impacts de son projet sur les terrains de chasse des chiroptères et sur leurs corridors de déplacement. Au préalable, nous indiquons au pétitionnaire que la désignation des espèces du site Natura 2000 « Val de Ville et ride de la Schernetz » n'est pas à jour dans la mesure où la Barbastelle d'Europe, le Vespertilion à oreilles échancrées et le Vespertilion de Bechetein ne sent pas pris en compte dans l'état inital (page 256 de l'étuite d'impact) De plus, il n'est pas fait mention dans l'évaluation des incidences Natura 2000 du degré d'impact du projet sur l'état de conservation des espèces de chiroptères des sites Natura 2000 « Val de Ville et néd de la Schernetz » et « Ried de Colmar à Sélestat ». Par exemple, l'étude n'indique pas dans quelle mesure la connexion entre les deux sites Natura 2000, assurée potentiellement par le corridor biologique de la vallée du Giococn, pulsse être touchée.

En plus de détruire directement, via les travaux de terrassement envisagés, certains individus d'espèces protèges, le projet va avoir un impact indirect et irrémédiable sur le déplacement des espèces. En effet, les possibilités de déplacement Nord-Sud des espèces, cà-cat-à dire centre le forêt de Châtenoie et la forêt de Scherwiller, et entre le Giessen et le Muehlbach, vont être rédultes. Ce constat est particulièrement vari pour 3 espèces de lépidoptères qui sont à l'origine du site Natura 2000 « Val de Villé et ried de la Schermetz » : le Damier de la Succise, l'Azuré de la Saugulsorbe et l'Azuré des paluds. Ces 3 espèces sont présentes dans les praities maigres de fauche situés aux abords de la zone Natura 2000 du massif forestier de Scherwiller, soit à moins de 2 km au Nord du projet, Ainsi, le projet, bien que situé en limite de l'aire de répartition des populations d'individus présentes dans le secteur Natura 2000, peut avoir des impacts indirects non régligeables sur ces populations. En éfet, il est tout à fait envisageable qu'une connexion interpopulationnelle entre le sitte du projet et le site de Scherwiller puisse exister. Dans tel cas, une remise en cause du noyau de population sitté au Nord de Châtenois pourrait à moyen terme réduire les chances de pérennité du noyau situé à Scherwiller.
Le dossier présenté est incomplet car il ne fait pas état de cette problématique « Les impacts ne sont pas évaluables de manière précise à ce stade de l'étude (manque de données). » (page 258 de l'étude d'impact).

En l'état actuel du dossier, compte tenu des imprécisions soulevées, le dossier doit être complété pour pouvoir émettre un avis au titre de Natura 2000.

### 4 Espèces protégés

### 4.1 Éléments généraux :

Le dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées déposé par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Grand-Est / Service Transports / Pôle Matrise d'Ouvrage dans le cadre de l'aménagement de la RNS6 entre Saint-Dié des Vosges et Sélestat / Déviation de Châtenois porte sur les espèces protédées autivantes :

- protégées suivantes :
   Flore : Gagée jaune
   Insectes : Azuré des paluds. Azuré de la Sanguisorhe et Cuivré des marais
   Repfiles : Lézard des murailles, Lézard des souches, Orvet fragile
   Oiseaux : Pie-Grêche écorcheur, Tarier des prés, Pic noir, Pic mar, Martin-pêcheur et
  plus globalement les especes des 4 cortéges suivants : milieux boisés, milieux semiouverts, milieux ouverts et milieux humidés
   Mammiféres : Chat forestier, Hériceon d'Europe, Écurouil roux et 0 capèces de
  chiroptères

D'après les éléments présentés dans le dossier et malgré les mesures de réduction proposées, le projet comporte des impacts résiduels sur ces espèces, étant susceptible d'entraîner la destruction de spécimens de ces espèces en phase chamiller, ainst que la destruction avérée permanente (emprise de l'ouvrage) ou temporaire (emprise du chamille de l'ouvrage).

chantier) des habitats d'espèces Après analyse du dossier, nous vous communiquons les remarques suivantes

Sur la présentation matérielle :

Le dossier de démande de dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces et haitats d'espèces protégées (pièce H) présente une irrégularité de pagination : chaque numéro de page informatique (en lecture « pdf ») se rapporte à un couple de pages « papier », numérotées séparément, ce qui induit un décalage rendant la lecture analytique d'ifficile.

Le sommaire général (page 5) est incohérent avec le sommaire de la pièce H (page 308 au pdf = page 303 sur le papier).

De plus, des annexes importantes pour la compréhension du dossier apparaissent en 2 endroits :

- à la fin de la pièce H page 441 pièce I page 603

Sur la forme générale du dossier de dérogation Espèces Protégées :

Les éléments présentés suivent la démarche adéquate, à savoir :

Description du projet et contexte réglementaire

Etat initial de la zone d'étude

Impacts du projet sur la Faune et la Flore

Analyse des effets cumulés

- Démarche ER et impacts résiduels
- Compensations et suivis (garanties, mise en œuvre et contrôle)

Il faut noter le soin particulier qui a été apporté :

- Il faut noter le soin particulier qui a été apporté :

   à la définition de la zone d'étude et la complétude des inventaires, qui, au-delà de la bande de DUP rend compte de l'état des habitats et population d'espèces latéralement au projet, ce qui permet, dans la suite du dossier, d'apporter la preuve de la fonctionnalité des mesures compensatoires proposées. La présence quantitative et quélitative de réservoirs de biodiversité localement et des connexions existantes ou à restaurer est également exploitée de façon perfinente ;

   à l'explicitation des méthodes d'inventaires et d'évaluation des enjeux et des impacts (pages 445 à 454 (pdf) / pages 577à 696 sur le papler);

   à la description de la réalité des destructions et altérations prévisibles sur la zone de

- travaux; à l'analyse complète (autant que possible) des effets cumulés avec d'autres projets
- à l'attaiyée comprete teatent que posserie de connus; :
   aux mesures d'évitement et de réduction (p.380) qui forment un ensemble cohérent; Il est distingué les mesures à appliquer globalement sur l'ensemble du tracé et celles qui s'appliquent sur les tronçons à enjeu spécifique. Ces mesures, lorsque c'est pertinent, sont quantifiées et cartographiées; à la méthodologie de calcul de la dette compensatoire « Espèces », basée sur la dette « Zones humides », avec additionnalité, est clairement expliquée dans son principe;

### Sur le fond :

La démarche globale est basée sur le constat que la zone impactée et ses abords présentent une mosaïque d'habitats, majoritairement humides. Les mesures compensatoires proposées, majoritairement dans l'enveloppe de fonctionnalité (p.415) restituent un ensemble en mosaïque avec amélioration de nombreux sites (conversion de friches et cultures en prairies humides, amélioration de boisements alluviaux). Les surfaces compensatoires ont été recherchées à proximité des habitats impactés et dans des conditions stationnelles similaires, ce qui est la meilleure façon de garantir une deviutelese écologique. des conditions stationn équivalence écologique.

Néanmoins, des compléments devront être apportés sur les points suivants :

# 4.2 Enjeux, impacts et mesures concernant la Gagée jaune (Gagea

Le dossier est incohérent en ce qui concerne cette espèce.

Notons d'abord que les enjeux sur la flore protégée ne sont pas qualifiés (p.330) comme
lis le sont pour la faune protégée.

L'impact du projet est jugé fort (p.388 : 350 pieds sur l'emprise de l'aménagement), puis, il
est conclu à un impact résiduel très faible (p.388) après application d'une mesure
d'évitement (E02 – p.385) consistant en la réduction des emprises évitant l'impact sur les
pieds de quéder.

pieds de gagées.

Or, la mesure d'accompagnement (Acc04 – p.397) prévoit la transplantation (en 2 scéparios sans transher).

Si l'opération comprend réellement la transplantation de 350 pieds, l'impact résiduel ne pout être considéré comme « très faible ». De plus, dans ce cas, il convient d'étudier quel scénario apporte le maximum de garanties pour l'espèce. Les enjeux et impacts sur la gagée jaune mêtreraient d'être clarifiées, de même que les mesures de réduction et d'évitement prévues.

Si l'opération évite totalement la destruction directe par mise en exclos et réduction d'emprise, un focus devra être fait sur les éventuelles modifications des conditions stationnelles (situation hydrique, exposition, gestion...).

### 4.3 Les connexions écologiques nord-sud :

L'étude d'impact de 2012 (p.77) et la pièce D du dossier AU (p.138) prévoient des aménagements permettant la libre-circulation des espèces nord-sud (petite et grande faune). Un descriptif du dispositif global et de sa fonctionnalité est attendu, en matière notamment de localisation des ouvrages et de distance entre les passages

### 4.4 Etat d'avancement des acquisitions foncières (voir délibération du conseil municipal de Châtenois) et conventionnement nécessaire à une mise en œuvre rapide des mesures compensatoires.

A ce jour et tel qu'illustré p.518, les conventionnements permettant la mise en œuvre des mesures compensatoires ne sont pas aboutis.

De même, le Conservatoire des Sites Alsaciens, saisi par le maître d'ouvrage pour assurer la gestion des meeures compencatoirec, no comblo pas avoir effectué de retour sur cette sollicitation.

Des garanties plus complètes sont attendues sur l'effectivité des mesures compensatoires et sur leurs modalités de gestion.

### 4.5 Mesures de réduction de destruction d'individus et restauration de la libre-circulation des espèces en phase d'exploitation :

Diverses mesures de réductions (ROT, R11a, R11b....) sont décrites de façon théorique et semblent plutôt calibréos pour la phase chantier. Le dossier n'est pas abouti au sujet des aménagements pour les passages faune en phase d'exploitation.

Le dossier doit apporter des précisions en ce qui concerne les clôtures prévues en phase d'exploitation. Par ailleurs, l'inter-distance sur les passages à faune, ainsi des éléments sur leur fonctionnaillé doivent être précisées.

### 4.6 Calcul de la dette compensatoire :

Le principe de calcul de la dette compensatoire est présenté page 503 et suivantes. Il s'agit de mettre en œuvre des surfaces compensatoires par mutualisation des enjeux et impacts ZH et espèces « par Grand Milleu », selon la teminologie employée au dossier. Le principe est intéressant car un milleu donné peut fournir les conditions de vie de

busieurs espèces protégées.

Mais sa mise en œuvre sur ce dossier n'est pas compréhensible.

La dette compensatoire est la summe de la dette zones humides, de la dette papilions (car espèces exigeantes en matière de conditions stationnelles et de mosaîque d'habitats) et de la dette zones non humides.

especies exigeantes en intaliere les cominions siationneilles et de mosalque o nabitats) et de la dette zones non humidies. Il est donc indispensable, pour juger de l'équivalence écologique (voire du gain écologique) pour les espèces, de comprendre les éléments ayant permis d'établir les besoins en compensation Zones Humidies. Or, le dossier loi sur l'eau (pièce D) présente successivement : p.38/tab.20 : les eurfocce por hobitat (humide ou non)

p.137/tab.38 et 39 : les habitats humides dégradés temporairement (surfaces) p.185/tab.52 : les habitats humides détruits de façon permanente (non chiffré l) p.256/tab.91 : le calcul de la dette Zone humide (avec qualification : faible/moyen/fort, sans argumentation)
p.256/tab.92 et 93: les coefficients de compensation papillons

Ces éléments sont repris au dossier de demande de dérogation « Espèces protégées » (pièce H) et d'autres apparaissent sans explication : p.426/fab.25 et 25 : habitats humides impactés, sans explication sur les surfaces et enjeux retenus p.430/fab.20 et 29 : les habitats humides retenus

refenus
p.430/tab.20 et 28 : les habitats humides dégradés temporairement, données identiques à
celles du dossier loi sur l'eau (pièce D) mais sans davantage d'explication sur les surfaces
présentées et la qualification des enjeux.
p.508 : caleul du besoin compensatoire, sans explication sur l'origine des surfaces
P.508 : besoin de précisions sur l'application des ratios pour les populations de papillon

En conclusion sur le calcul de la dette compensatoire :
Si le principe de la réponse à la dette « par Grand Milieu » semble intéressant, des éléments de compréhension précis devront être apportés, permettant de suivre la méthode pas à pas.
A l'issue de la démonstration globale, un focus devra être fait, pour chaque espèce protégée objet de la demande de dérogation en s'attachant à démontrer l'équivalence écologique (voire le gain) et en insistant sur la fonctionnellité des mesures proposées (notamment en matière de connectivité et de potentiel de colonisation).

### 4.7 Conclusion générale :

Si le diagnostic initial, la caractérisation des enjeux et des impacts et le dispositif de mesures d'évitement et de réduction sont, en majorité, bien décrits et pertinents, il convient d'apporter au dossier les compléments suivants :

- des éclaircissements sur la situation et les mesures pour la Gagée jaune ;

- des précisions sur les disposifis de rétablissement des connexions nord-sud et d'évitement de la mortalité accidentelle de la faune en phase d'exploitation ;

- des garanties supplémentaires sur l'effectivité et la gestion future des mesures compensations.

- compensatoires

   des éléments de compréhension additionnels permettant de juger de l'équivalence écologique pour chaque espèce objet de la demande de dérogation.

## 5 Avis zone humide, cours d'eau

### 5.1 Spécificités et enjeux associés aux milieux aquatiques

Ce projet est localisé sur la masse d'eau GIESSEN 2 (FRCR113) avec un objectif de bon ce projet est occiaise au la finaisse cetta d'informatique de l'art de l'art à colongique pour 2021. Le Giessen est classée au titre de l'art L. 214-17 (liste 2), Le secteur est également mentionné comme axe migrateur prioritaire pour le saumon et l'anguille à de chéance 2021. De plus, dans le cadre de l'application du Règlement Européen Anguille du 15 septembre 2007, le projet (Giessen et Muehlbach) se trouve dans la Zone d'Action Prioritaire Anguille dont les actions à entreprendre sont mentionnées dans le volet local Rhin du plan de gestion (http://www.onema.fr/l/MG/paf/PAF-rhin.pdf).

Le projet se situe également au sein de la ZNIEFF 420030432 « Cours, boisements et prairies humides de la Lièpvrette et du Giessen de Lièpvre à Châtenois » en faisant mention des 16 espèces déterminantes dont : Truite, Saumon attantique, Vairon et Spirlin. Les cours d'eau concernés présentent une qualité physico-chimique remarquable ainsi qu'une dynamique alluviale préservée sur certains secteurs. La ripisyive est quasi continue sur les frois cours d'eau et les prairies humides inondables présentent une riuversité floristique remarquable. Soulignons enfin que la vallée du Giocon conctitue un corridor biologique important pour la faune depuis les Vosges cristallines et le piérmont jusqu'à la plaine du ried de Sélestat.

Des pêches électriques effectuées par l'AFB sur le Giessen mettent en évidence présence d'un peuplement mixte composé de truite fario, saumon atlantique, vaint chevesne, vandoise, spirlin et loche franche.

Par conséquent, le projet devra prendre en compte l'ensemble des espèces et enjeux cités précédemment.

### 5.2 Pertinence de l'état initial

Le pétitionnaire drocce un état initial détaillé de l'hydromorpholgie en se basant sur l'étude de la dynamique fluviale réalisée dans le cadre du SAGE Giessen Liepvrette. En revanche le volet hydrobiologique est très succinct. A l'exception du compartiment piscicole, les autres groupes faunistiques n'ont fait l'objet d'aucune attention ou prospection spécifique sur site. Ainsi il n'est pas fait référence aux populations de macro-invertêbrés ou de mollusques, espèces fortement inféodées aux dépôts de sédiments et pouvant être l'objet de protection spécifiques.

L'état initial et le diagnostic font références à la présence de nombreux ouvrages infranchissables altérant la continuité écologique sur le secteur étudié. Il serait utile d'avoir une vision globale avec cartographie de ces différents obstacles sur la zone impactée. A titre informatif, le référentiel des obstacles à l'écoulement recense 6 obstacles sur les 2,7 km de linéaire du Muchibach concerné par le projet.

S'agissant des enjeux, il convient de prendre en compte l'anguille dont le projet se situe dans la zone d'action prioritaire.

### 5.2.1 Etat initial des zones humides

## 5.2.1.1 Délimitation réglementaire des zones humides

Les zones humides « concernées » par le projet de déviation routière précentant une superficie totale de 21.72 hs. Elles sont situées sur la commune de Châtenois dans le département du Bas-Rhin (§ 41.2, p245 du T2). Par ailleurs le dossier précise qui environ 8 ha de zone humide sont impactés par le projet

(§ 5.2.2. p 255 T2 du DAU). Le paragraphe 3.11 du tome 1 ne présente aucun chiffre global de ces surfaces de zones humides dans l'aire d'étude rapprochée (« surface plutôt importante » § 3.11.3. p101 du T1).

La carte n°4 définissant les aires d'études de travail (p329 du Tome 2 du DAU) présente bien les différentes aires d'études (emprise stricte du projet routier, aire d'étude immédiate, aire d'étude approchée (bande DUP)), mais les eurfaces, typologies et pourcentages de zones humides, directement impactées (temporairement ou définitivement) par le projet, ne sont pas détaillées par rapport à ces différentes aires d'études, et notamment par rapport à celle de l'emprise stricte du projet routier. Il est impossible d'évaluer correctement les incidences dans ces conditions.



Le dossier doit présenter les surfaces de zones humides directement impactées (temporairement ou définitivement) par l'emprise travaux (surfaces, typologies et pourcentages par rapport à l'emprise totale du projet).

Concernant la délimitation réglementaire des zones humides. l'approche méthodologique globale adoptée dans le cadre de l'étude du site par le bureau d'études Biotope, et illustrée sur le schéma suivant, est satisfaisante (III n° 137, p244 et 350 du T2).



Par ailleurs, l'étude réalisée par Biotope en 2016, avec 43 sondages pédologiques supplémentaires sur des secteurs non déterminés, apporte ainsi un complément important quant aux conclusions d'ESOPE (2011) sur la caractérisation des habitats humides.

Il en résulte bien une délimitation finale des zones humides qui combine l'interprétation des habitats hygrophiles, l'analyse du contexte hydromorphologique et l'analyse pédologique. Expendant, certains sondages sont réalisés sur des zones dites « non-identifiables ». Ces zones dites « non identifiables », correspondent à des zones où la prospection en profondeur n'a pas donné lieu à une analyse du sol en raison d'une trop forte densité de cailloux lièe à la présence d'un sol alluvionnaire. Pour préciser le diagnostic, ces zones peuvent faire l'objet d'une expertise à l'aide d'un piézomètre (§ 3.11.2. p97 dur 1).

Ces zones non identifiables représentent cependant 9,98 ha, soit 52,78 % de la surface totale d'étude. La forte densité de caliloux liée à la présence d'un sol alluvionnaire inclté à envisager la présence d'une nappe alluviale permanente et donc de zones humides. Pour préciser le diagnostic de ces zones, une expertise piézomètrique complète est nécessaire.

### 5.2.1.2 Evaluation des fonctions des zones humides

« La méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (Onema, MNH/N et al. 2016) a été mise en œuvre dans le cadre du projet d'aménagement de le déviation routière de Châtenois. Elle a porté sur une superficie totale de zones humides de 21,72 ha.

ce 21,17,18.

Cas zones humides ont été regroupées selon quatre comploxes fonctionnels afin de mettre en application la méthode nationale de manière pertinente. Ces quatre complexes présentent respectivement une superficie de 1 030 m2, 70 030 m2, 92 511 m2 et 53 656 m2. »

Initialement cette méthode est conçue afin de garantir une équivalence fonctionnelle entre les pertes et les gains hydrologiques, biogéochimiques et écologiques des zones humides impactées et compansées. Pour être mise en œuvre conformément aux critères de conception, elle nécessite de raisonner avec des « binômes » de sites humides (1 site ZH compensé pour 1 site ZH impacté).

Sur un plan purement méthodologique, rien ne s'oppose à « regrouper » des ensembles de zones humides homogènes afin d'en évaluer les fonctions de manière pertinente. Sur ce point, la démarche présentée dans le DAU est cohérente. Il serait néanmoins utile de détailler d'avantage les critères et les caractéristiques de ces complexes pour en conforter la cohérence.

### Etat initial des espèces protégées et des milieux naturels

Les campagnes d'inventaire ont été realisées de 2005 a 2012. Des inventaires complémentaires ont été effectués en 2015-2016 dans la déclaration d'utilité publique (DUP) qui concerne une surface de 69 ha.

### 5.2.2.1 Milieux naturels

On note que 30% de la surface totale de l'étude est considérée à enjeu fort pour les milieux naturels et conceme 31 habitats. On note un mauvais état de conservation des habitats prioritaires :

- Chênaie fraiche à hygrophile (1,18ha),
- Chénaies hétraises collinéennes (138 ha)
- Chénaies hétraises collinéennes (138 ha)

- ha), forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio européens x bosquet à renouée de Japon (1,94 ha).

Globalement, on note que 27% de l'aire d'étude est caractérisée par des habitats présentant un intérêt de conservation. Les milieux ouverts sont plutôt en bon état, ce qui n'est pas le cas des boisements qui sont fortement dégradés.

### 5.2.2.2 Espèces patrimoniales et protégées

Quatorze espèces de poissons sont présentes dans le Giessen et le Muehlbach dont 5 espèces bénéficiant d'une protection nationale. L'enjeu le plus fort concerne le saumon atlantique (Salmo salen) qui bénéficie d'un programme de réintroduction sur le bassin du Rhin et dont la présence est avérée dans le Giessen.

Les inventaires n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de mollusques ou écrevisses patrimoniales.

# 5.3 Prévisions d'impacts et pertinence des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées

### 5.3.1 Pertinence des mesures d'évitement

- Le projet prévoit 3 mesures d'évitement principales à savoir :

   E01 : adaptation des dates de travaux et de préparation du chantier en fonction des extgences écologiques des espèces ;

   E02 : Evitement des course sensibles par réduction des emprises travaux (sites de chantier et dépôts) et adaptation vis-à-vis des contraintes écologiques ;

   E03 : réalisation d'une pâche électrique de sauvegarde en amont des travaux de déviation du Muehlbach.

Concernant la mesure E02, il s'agit, comme son nom l'indique, d'une mesure de réduction, et non d'évitement.

E02	Evitement des zones sensibles par réduction des emprises (sites de chantier et de dépôts) et adaptation vis-à-vis des contraintes écologiques
Type	Mesure d'évitement

Il en va de même pour les mesures E01 et E03, toutes deux des mesures de réduction.

La meeure d'évitement des impacts sur l'environnement, y compris au niveau des choix fondamentaux liés au projet, est liée soit à la nature du projet (évitement technique), soit à sa localisation (évitement géographique), voire à son opportunité (évitement lors du choix d'opportunité).

Aucune mesure d'évitement n'est donc clairement exposée dans le dossier.

### 5.3.1.1 Zones humides

Les zones humides concernées par le projet de déviation routière présentent une superficie totale de 21.72 ha de l'aire d'étude rapprochée du projet. Ces zones humides sont situées sur la commune de Châtenois dans le département du Bas-Rhin (§ 41.2. p.245 du 172).

Par ailleurs le dossier précise qu'environ 8 ha de zone humide est impacté par le projet (§ 5.2 p.955 72 du 19.41).

Par ailleurs le dossier pré 5.2.2. p 255 T2 du DAU).

Le projet, s'étend sur une distance de l'ordre de 5 km au nord de la commune de Châtenois, pour une emprise totale de 26,5 ha (emprise DUP).

Les surfaces, typologies et pourcentages de zones humides directement impactées (temporairement ou définitivement) par rapport à l'emprise travaux ne sont pas indiqués. Il nous est impossible d'évaluer correctement les incidences dans ces conditions.

MEDDTL, 2012. Doctrine relative à la séquence « Eviter, Réduire, et Compenser » les impacts sur le milleu naturel, MEDDTL, 9 p. (http://www.developpement-durable.gouv.fn/Doctrine-eviter-reduire-et,28438.html)

Carte 11 : Localisation des zo des données de 2011 à 2017.



C DREAL

Cependant, sur la base des éléments du dossier, ce pourcentage de surface de zones humides par rapport à l'emprise travaux semble important.

Pourtant et conformément à la disposition T3 - O7.4.4 - D1 (nouvelle) du SDAGE Rhin-Meuse 2016-2021<sup>2</sup> :

Pourtant et conformément à la disposition T3 - 07.4.4 - D1 (nouvelle) du SDAGE Rhindeuse 2016-2021\*:

« Les maîtres d'ouvrage, dans le cadre de l'élaboration de tout nouveau document de
planification (SCOT ou à défaut PLU et document en tenant lieu ou carte communale\*,
SAGE, schéma des carrières, etc.) impacté par le présent SDAGE, veillent à prendre en
considération les zones humides dès la phase des études préalables.

Les zones humides dolvent en effet faire partie des données de conception des
comments de planification ou d'urbanisme au même titre que les autres éléments
techniques, financiers, etc. Cette conception doit en priorité s'attacher à éviter les
la planification. Les études préalables permettent au maître d'ouvrage:
- de justifier des raisons (techniques, réglementaires, etc.) pour lesquelles, eu égard aux
impacts sur les zones humides et au regard des solutions allematives qu'il a étudiées, ces
choix de planification ont été retenus;
- de choisir la localisation des projets futurs permettant de ne pas porter atteinte aux
zones humides;
- De présonsiser les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement
acceptable.

Le maître d'ouvrage devra donc privilégier les solutions respectueuses des zones humides, en apportant la preuve qu'une alternative plus tavorable aux zones humides est impossible à coût raisonnable. »

Dès lors qu'un pourcentage important de l'emprise travaux est constitué de surfaces de zones humides (confères carte ci-dessus), la stratégie d'évitement est inopérante.

# Evaluation des impacts et pertinence des mesures de

### 5.3.2.1 En phase d'exploitation

### Zones inondables et fuseau de mobilité

La mise en place de remblais en zone inondable va soustraire un volume de 39 500 m² à l'expansion des crues. Pour compenser cette perte, le pétitionnaire prévoit la suppression du merion de l'Iurst permettant de reconquéri 102 800 n° de volume de stockage. Ce sitte de compensation devra être géolocalisé précisément (surface et volume) et pérennisé (maltrise foncière, conventionnement) pour être afficace durant louite la durée de l'impact. Le pétitionnaire reste au final le seul responsable de l'efficacité de ces mesures.

La prise en compte des études de dynamique fluviale effectuées dans le cadre du SAGE Giessen Liepvrette a permis de limiter les incidences du projet sur le fuseau de mobilité. Au final, une surface de 240 m² est concernée par l'aménagement de la RN50 mais sera compensée par la suppression de 46 mêtres linéaires d'enrochements à proximité immédiate de la zone impactée. Cette intervention permetiant de restituer 23 000 m² de fuseau de mobilité.

### Franchissements de cours d'eau

Le projet emprunte la partie sud de la zone inondable du Giessen et franchit à quatre reprises le Muehlbach, nécessitant la réalisation de deux ouvrages d'art et cinq ouvrages hydrauliques. Six ouvrages seront de lype Passages Inférieurs à Portique Ouvert (PIPO), c'est-à-dire sans incidences sur le lit et les berges du cours d'eau. L'impact du projet, en phase exploitation, est donc limité à la couverture des cours d'eau (réduction de la luminosité) et à l'enrochement des berges au droit des ouvrages hydrauliques sur un linéaire total cumulé d'environ 120 mètres.

Le demier ouvrage prévu est une buse (diamètre de 2 m) sur un bras du Muelbach. Bien que l'alimentation de ce bras ne soit pas permanente, ce type d'ouvrage a un impact sur le fond du lit et les berges. Afin d'assurer la continuité écologique en période d'alimentation de l'ouvrage (non définie dans l'état initial), le positionnement de la buse devra notamment se faire conformément sur principes de dimensionnement et d'installation des peut 2007 fixant les précipies dans le guide SETRA et de l'arrêté du 28 novembre 2007 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L, 214-1 à L, 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.2.0 (2º) de la nomenclature annexér au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement.

Les mesures de réduction des impacts définitifs permettent de répondre aux enjeux en termes de continuité écologique aquatique. Par aillieurs, le pétitionnaire doit prévoir des mesures compensatoires de restauration de cours d'eau permettant de compenser les

Arrêté du 30 novembre 2015 partant approbation des schions directeurs d'aménagement et de gestion des eaux mes françaises des distrites hydrographiques du Ribit et de la Messe et arrêtant les programmes pluriamuels de mesures conferences (NOR : DEM 1520026A). https://www.legifrance.gouv.fr/jo.pdf.do/did=10RFEXT000031640042)

impacts négatifs notables dus à la réduction de la luminosité et à la destruction du fond du lit (ouvrages hydrauliques) et à l'artificialisation des berges (enrochements).

### Dérivations hydrauliques du Muehlbach

Le projet n'impacte pas directement le lit mineur du Giessen. Toutefois, les travaux nécessitent de dévier le lit du Muehlbach sur 3 tronçons distincts pour un linéaire cumulé total de 730m (mesure de réduction R13 Renaturation du Muehlbach sur les deux secteurs faisant l'objet d'une déviation de cours d'eau). Les techniques végétales, conceilléce dans lo cadro de la rostauration hydromorphologique, cont favorisées et lo rectours à l'enrochement est limité au droit des ouvrages hydrauliques.

Dans le cadre des mesures correctives, les dérivations définitives doivent permettre de retrouver au minimum l'état initial du cours d'eau avant l'aménagement ou d'améliorer l'Itabitat piscicole et la qualité hydromorphologique (reméandrage, reconstitution de la granulométrie, diversification des faciés d'écoulement). I a Muehihach présente actuellement des habitats aquatiques peu diversifiés, des faciés d'écoulement homogènes et le substrat est composé principalement de sable et de vases, offrant peu d'abris pour la faune pisicole ou pour les macro-invertébrés. Les dérivations hydrauliques doivent être l'opportunité d'améliorer sensiblement les caracteristiques budromorphologiques hydromorphologiques.

Les profils en travers fournis par le pétitionnaire montrent une certaine homogénéité du lit mouillé sur l'ensemble des tronçons. Cependant, contrairement au projet décrit dans le dossier, le pétitionnaire ne doit pas élargir et créer un lit unique plus large que le lit actuel. La reconstituion du lit ne doit pas se faire à l'ailed de calcaire mais à l'ailed de matériaux similaires (en ternes de nature et de granulomètrie) à ceux présents dans des cours d'eau du même bure.

du même type. Pour accentuer l'hétérogénéité du Muelhbach, il est possible de réduire localement les Pour accentuer i neterogeneire du Muleinbach, il est possible de réquire dicalement les largeurs du lif minieur afin que le cours d'eau recrée par l'ui-même des alternances de faciés d'écoulement du type radier/plat/mouille. La réalisation d'un lit emboité, avec un lit d'étiage réduit permettrait de diversifier et d'augmenter les écoulements. La largeur moyenne du lit emboité pourra être légèrement réduite par rapport au lit actuel afin de favorisor un auto-ajustement du gabarit. La gestion du vannage, en amont du projet, est par ailleurs fondamentale pour garantir un écoulement suffisant dans la dérivation hydraulique.

Il est également conseillé de caler la hauteur de berge en plein bord pour un débit de retour 2 ans, lorsque la topographie du terrain le permet. Il est préconisé de ne pas utiliser qu'exclusivement le saule pour reconstituer la ripisylve, mais d'alterner avec d'autres essences locales (ex: des aulnes en pied de berge qui offrent un développement racinaire et des abris en sous berges très favorables à la faune aquatique, du frêne en haut de berge) et varier les strate arborées et arbustives.

### Zones humides

Concernant la réduction des impacts des travaux en phase chantier, un confinement combelled so zones humides doit être mise en place, par rapport aux impacts des travaux, tant du point de vue de l'accès des engins et des personnes, que du point de vue des écoulements d'eaux de chantier et des matières en suspension. Ce confinement doit être présenté et détaillé dans le dossier.

### 5.3.2.2 En phase chantier

### Remarques générales

Le pétitionnaire prévoit plusieurs mesures de réduction de l'impact vis-à-vis des milieux aquatiques et de la biodiversité notamment :

- E03 : réalisation d'une pêche électrique de sauvegarde en amont de la déviation du

- Muehlbach;
  E02: évitement des zones sensibles par réduction des emprises travaux (sites de chantiler et dépôts) et adaptation vis-à-vis des contraintes écologiques;
  R07: maintien des continuités écologiques;
  R08: balisage des zones à enjeux au sein et aux abords des emprises;
  R00: phoaoge de la mise an dépôt;
  R10 Maintien ou création de zones refuges pour les reptiles;
  R11a: L'imitation de la destruction de petite et grande faune en phase chantier (pose de barrières);
- (pose de barrières); R11b: Limitation de la destruction de petite faune en phase chantier (nettoyage avant travaux des éléments favorables aux reptiles); R12 Vérification de l'absence de chiroptères avant la destruction de bâtiments
- N12 Verification de alusence de d'iniqueres avant la destruccion de patiments favarrables ou d'arbres à cavités ;
  R13: renaturation du Muelhibach sur les deux secteurs faisant l'objet d'une déviation du cours d'eau;
  R14: mainten de l'effet lisière;
  R15: réhabilitation des sites de chantier.

Ces mesures de réduction sont importantes pour réduire l'impact du chantier sur certaines espèces ou habitats protégés. Néanmoins, les fiches de présentation et les cartes qui sont associées ne permettent pas d'estimer l'efficacité de ces mesures. Dans l'état actuel du dossier, elles ne permettent pas d'engager un contrôle. Le pétitionnaire doit fournir précisément les linéaires, les localisations des zones concernées ainsi que le cas échéant, le nombre d'ouvrages, la période concernée, ou les caractéristiques précises de ces mesures.

En complément des mesures proposées, il est important de noter que tous les dépôts, même temporaires, devront se retrouver dans les emprises du chantier.

### Franchissements de cours d'eau

Durant la phase chantier, le pétitionnaire prévoit la réalisation de déviations associées

Durant la phase chantier, le pétitionnaire prévoit la réalisation de déviations associées à la mise en place d'ouvrages de franchissement proxioriers de type buse. Le dossier technique ne fait pas mention de la durée de maintien de ces ouvrages ainsi que de leurs impacts sur l'écoulement des eaux et le franchissement priscicole. Suivant les impacts et leur durée, il cet donc aouhoitable d'adepter les dimensionnements afin de les rendre plus transparents pour le franchissement des poissons et de reconstituer le fond du it de l'ouvrage hydraulique sur au moins 30 cm d'épalsseur conformément à l'arrêté du 28 novembre 2007 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-0 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.2.0 (2") de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement

### Espèces exotiques envahissantes

On note une problématique importante de colonisation du secteur par des espèces végétales exotiques envahissantes. 7 espèces sont concernées, en particulier la renouée du Japon, la solidage et le robinier. Conformément à la mesure de réduction R04, le pétitionnaire doit assurer une traçabilité de toutes les terres contaminés par des espèces végétales invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Solidage...) afin d'éviter leur dissémination lors des travaux. Ainsi, il conviendra de mettre en défens et erres contaminées (dépôts provisoires et définitiés) par ces espèces avant de les évacuer en décharge. La tenue d'un registre de cuivi de oes dépôts permettra une traçabilité de ces sols contaminés. Ces terres ne seront pas réutilisées sur le chantier ou ailleurs mais seront stockés dans des centres de stockage spécialisés. Les rémanents seront aussi évacués dans des centres de traitement adaptés.

Il conviendra d'être particulièrement vigilant durant la phase travaux de construction des ouvrages hydrauliques. En effet, dans le cas des grands travaux de construction d'autoroute, l'impact sur les milieux aquatiques le plus important en phase chantier est le lessivage des pistes et bases de vie, provoquant une forsion du sol et un ruissellement de matières en suspension (MES) vers les milieux aquatiques. Le pétitionnaire doit mettre en œuvre des systèmes de collecte et de traitement des eaux durant la phase chantier afin d'empêcher le départ de matières en suspension ou de laitance de ciment vers le milieu

Les moyens de surveillance et d'intervention présentés ne sont pas suffisants au regard de l'ampleur du chantier. Le pétitionnaire doit mettre en place des protocoles permettant de suivre en continue le colmatage des frayères par les matières en suspension. Les bassins de décantation et les filtres prévus ne sont pas suffisants étant donné les volumes de déblais manipulés.

Des filtres en géotextiles et des bassins de décantation positionnés en série pourront éviter un départ massif de fines vers les cours d'eau en cas de fortes pluies. De même, l'enherbement des sols nu ou la mise en place de géotextile sur les terrains décapés en aplomb des cours d'eau les plus sensibles peut s'avérer nécessaire pour limiter le colmatage des frayères. L'administration doit fixer un objectif de résultats sur ce point au pétitionnaire. Le guide « Bonnes pratiques environnementales en phase chantier », AFB-CEREMA, à paraître) donne des solutions pour la gestion des terrassements sur les grands chantiers afin de limiter l'impact sur les milieux aquatiques.

La configuration même de la zone de chantier et la sensibilité des milieux naturels nécessitent une réflexion approfondie de la gestion des impacts temporaires en phase chantier.

Toutes les mesures conservatoires doivent être prises pour limiter ou supprimer l'impact des travaux sur le milieu. À cet effet, l'autorisation administrative doit prendre en compte les prescriptions suivantes :

- · le rejet ou déversement de produits polluants en milieu naturel est strictement
- les zones de stockage des lubriflants, hydrocarbures ou autres produits polluants

sont rendues étanches et confinées (plate-forme étanche avec rebord ou container permettant de recueillir la totalité des effluents susceptibles d'être déversés lors

- permettant de récueilir la totairie des etituents susceptiones detre devirses iors d'un incident); les opérations de remplissage des réservoirs sont sécurisées (plotolets à arrêt les opérations de remplissage des réservoirs et des circuits de carburants, lubrifants et fluides hydrauliques); les engins fixes (groupe électrogène, compresseur...), qui ne pourraient être installés qu'à proximité du cours d'eau, sont installés dans une cuvette de rétention:
- rétention; los vidangos, nottoyagos, ontrotions et revitaillements des engins sont impérativement réalisés sur des emplacements aménagés à cet effet : plates-formes étanches avec recueil des eaux dans un bassin : les produits de vidange sont recueillis et évacués en fûts fermés vers un bassin : les produits de vidange sont recueillis et évacués en fûts fermés vers de position par hydrocarbures, le bénéficiaire de l'autorisation prend toutes les insoures nécessaires pour limiter la diffusion de la pollution et l'extraire du milieu naturel ;
- el ; ant toute la durée du chantier, des équipements destinés à lutter ions accidentelles de toutes origines sont maintenus dispo pendant to pollutions permanence sur le site
- eaux usées issues des bases de vie des chantiers sont collectées et traitées.
- permanence sur le site ;
  les eaux usées issues des bases de vie des chantiers sont collectées et traitées,
  soit en assainissement autonome, soit envoyées vers un réseau de collecte d'eaux
  unée. Ceo offluonts ne sont en aucun cas rejetés dans le milieu naturel ;
  le bénéficiaire de l'autorisation s'engage à rendre les zones de base de vie ou de
  base de travaux étanches, les eaux y ruisselant (eaux pluviales et eaux saies) sont
  par conséquent collectées et traitées ;
  les zones de manœuvre des engins, les voiries et les parkings qui seraient
  imperméabilisés seront reilees au dispositir de collecte et d'assainssement des
  eaux pluviales, mais également aux systèmes de récupération de produits toxiques
  ou dangereux (bacs de rétention) pour éviter leur déversement en milieu naturel ;
  le stockage des matériaux et déchets (emballages, plastiques, caoutchouc, ordures
  ménagères...) est réalisé dans des bennes étanches, ils sont recyclés
  conformément à la réglementation en vigueur dans les circuits spécialisés ;
  l'utilisation des produits phytosanitaires est proscrite pour l'entretien des bandes de
  sorvitudes, en particulier sur les zones de sources ;
  les aires de lavage des touples sont équipées de bassins de rétention et de
  décantation et complétées d'un dispositif de régulation de pH, assurant un
  traitement complet des eaux de lavage et de ruissellement ;
  les eaux de ruissellement de la base vie et des installations de chantier sont
  récupérées par un réseau spécifique de fossés de ceinture, puis évacuées en avait
  dans un bassin de décantation, avant rejet dans le milieu naturel ;
  aucun béton ne sera élaboré sur place ;
  à la fin des travaux, le sité est remis en état, toutes les fraces de chantiers sont

- aucun béton ne sera élaboré sur place ; à la fin des travaux, le site est remis en état, toutes les traces de chantiers sont
- a la mir ues caracus, le sine son porte à la connaissance du service de police de l'eau-supprimées; le bénéficiaire de l'autorisation porte à la connaissance du service de police de l'eau-dans les meilleurs délais, tout déversement accidentel sur le sol ou dans la rivière ainsi que toute pollution des milleux aquetiques. Une fiche incident est automatiquement réalisée et transmise au service police de l'eau concerné.

Il est indispensable de revoir et de compléter cet aspect du dossier.

Concernant la réalisation des dérivations hydrauliques provisoires, le pétitionnaire devra

stabiliser les berges et les engazonner afin de réduire l'érosion des sols et le lessivage

des MES.

Préalablement à la mise en eau de chaque dérivation provisoire, le pétitionnaire devra faire réaliser, par un organisme agréé et autorisé, des pêches électriques de sauvetage (2 passages minimum ou jusqu'à épuisement du stock de poissons) à l'aide d'un matériel adapté (ex : EFKO ou HEROM de DREAM).

adapte (ex: E-RO ou HE-RON de DRE-AM).

A la fin des travaux, des pèches électriques (2 passages minimum) seront réalisées à nouveau, lors de la remise en eaux du cours d'eau.

L'arrêté devra reprendre les prescriptions notées dans le dossier et les compléter notament ovec les pracariptions auviernet.

- Mise en place de réseaux de collecte;
- Engazonnement au fur et à mesure de l'avancée du chantier;
- Mise en place de bassins de décantation au fur et à mesure de l'avancement du chantier et entretien régulier de ces dispositifs;
- Mise en place de bâches/cunettes/fossés le long des zones sensibles (cours d'eau ou zones humides) pour limiter les nissesellements;
- Mise en place de d'un auto-contrôle avec passage tous les 2 à 3 jours d'un écologue de chantier (surveillance accrue lors d'épisodes de pluies).

Tout incident devra faire l'objet d'une fiche qui sera transmis sous 24h au service police de

### Phasage des travaux sur les cours d'eau

Il est souhaitable, que les travaux impactant directement les cours d'eau (enrochement, dérivation, ouvrages hydrauliques) solent réalisés en dehors des périodes de reproduction des espèces piscicoles à forts enjeux, à savoir : prioritatiement, de mi-cotobre à jainvier pour le saumon atlantique ; de novembre à janvier pour la truite fario.

### Vérification de l'absence de chiroptères

La mesure de réduction R12 prévoit de vérifier l'absence de chiroptères avant la destruction des arbres ou bâtiments favorables. Il est prévu une destruction en hiver. En cas de présence de chiroptères, il est prévu de laisser la possibilité aux chauves-souris de quitter le tronc durant 48 h après abattage. En cas de présence avérée de chauves-souris dans un gite, il serait préférable de ne pas les abattre en hiver en période d'hivernage, le réveil pouvant être fatal aux individus. L'abattage devra se faire après la période d'hivernage pour les sites occupés.

### B Evaluation des impacts négatifs résiduels significatifs et pertinence des mesures de compensation 5.3.3

Le pétitionnaire envisage de réaliser 9 mesures compensatoires permettant de compenser les effets négatifs notables du projet. A noter que seules les mesures spécifiques aux millioux aquatiques et aux zonce humides cent traitées ei aprêc. La partie biodiversité ne sera pas abordée.

A noter que le dossier ne présente actuellement aucun calendrier précis de mise en œuvre des mesures compens

des mesures compensatoires. Les mesures compensatoires devront être mises en œuvre avant le début des travaux et finalisées au plus lard avant la fin des travaux d'aménagement.

Un calendrier prévisionnel devra être fourni à l'autorisation administrative et annexé au dossier, précisant une date de début des travaux des mesures compensatoires et une date de fin des travaux des mesures compensatoires.

Pour foutes les mesures compensatoires, les dispositions de l'arrêté d'autorisation doivent:

- oovent:

   viser une obligation de résultat et non de moyen (en particulier pour les fonctions hydrologiqueo et biogéochimiqueo des zones humides);

   mentionner une date limite d'exécution des mesures compensatoires;

   d're contrôlables et mesurables afin de suivre leur efficacité, sur toute leur durée de mise en œuvre.

En l'état autuel du dossier, la sécurisation fonciere des « mesures compensatoires pressenties », sur la thématique « milieux aquatiques et zones humides » n'est pas parantie (§ 5.3.5 p.261 du 12 du DAU). Les sités de compensation devront être sécurisés préalablement à toute atteinte au milieu naturel situé au droit de l'emprise du projet.

En ce qui concerne la mesure compensatoire 2 : ne pas autoriser l'amendement. En ce qui concerne la mesures compensatoire 7 « restauration de cours d'eau », il convient de se rapprocher du SDEA qui prévoit déjà ce type d'intervention dans le secteur dans le cadre des mesures compensatoires aux digues de Sélestat. Voir s'il n'y a pas de doublons ou possibilité de compléter.

### 5.3.3.1 Zones humides

La méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (Onema, MNHN et al. 2016) est initialement conçue afin de garantir une équivalence fonctionnelle entre les pertes et les gains hydrologiques, biogéochimiques et écologiques des zones humides impactées et compensées.

Hors, dans le dossier, la vraisemblance de l'équivalence fonctionnelle entre les zones humides impactées et les zones humides de compensation n'est pas présentées. Seules les valueurs des indicateurs de fonctionnalité pour les complexes de zones humides impactées (ou de l'aire d'étude rapprochée du projet ?) sont présentées (annexe 4, p 598 du Tome 3 du DAU).

Il est regrettable que ce travail important, déjà réalisé par bureau d'étude, sur l'évaluation des fonctions des zones humides impactées, ne soit pas achevé pour l'évaluation des fonctions des zones humides de compensation.

Si, par défaut, le choix du ratio de compensation surfacique retenu reste de 2 pour 1 (§5.2.2. p 255 du T2 du DAU), les mesures compensatoires proposées doivent respecter les principes spécifiques de la compensation, mentionnés ci-dessous, conformément au code de l'environnement :



Los propocitions dos mosuros componestoires relatives aux zones humidos, mentionnées dans le dossier, respectent le principe de proximité géographique. En revanche, 6 mesures compensatoires sur 14 sont d'une surface inférieure à 1 ha. Ort, la bibliographie scientifique actuelle² montre pourtant que plus la surface de la mesure compensatoire est grande, plus les capacités de résilience du millieu et de réussité de la mesure compensatoire sont importantes. Nous recommandons donc d'agréger les petites surfaces de compensation pour s'orienter préférentiellement vers des propositions moins nombreuses mais plus ambitieuses.

En conclusion, sur le volet zones humides :

-les surfaces de zones humides impactées par le projet ne sont pas assez clairement identifiées (21.72 ha ou environ 8ha);

-l'evitement des zones humides par rapport à l'emprise travaux n'est pas présenté ni justifié et n'est donc pas satisfaisant;

-les indicateurs figurant au dossier ne permettent pas de s'assurer de l'équivalence fonctionnelle entre les zones humides détruites ou impactées (21.72 ha ou environ 8ha) et les zones humides décompensation proposées (19,1 ha). Cette équivalence fonctionnelle est une obligation réglementaire (Art. L. 110-1-II-2", Art. L. 103-1-1 du code de l'environnement, Circulaire du 24/12/99, disposition 73 - 07.4.5 - D5 du SDAGE Rhin-Meuse 2016-2021);

-la sécurisation foncière des sites de compensation n'est pas garantie. Le principe de

la sécurisation foncière des sites de compensation n'est pas garantie. Le principe de pérennité est une obligation réglementaire (Art. L. 163-1-II du code de l'environnement); - et un calendrier précis de mise en œuvre des mesures compensatoires doit être

Gayes, G., Bajtin, F., Bastille, L., Castender, B., Clabons, L.C., Galbord, J. Garchered, S., Josebs Mondoles, F. D. Quéleir, L., Formall, L., Barnard, G., 2016. Mébode nationale d'évolution des brettons des more humbres—vestin benderence librillages, scientifique et sectingues, selement, MNRS, p. 210. Eggens 259/2016—31. Partielle de la companyation de

### présenté dans le dossier.

Même si l'on note un engagement significatif du maître d'ouvrage dans une démarche de compensation, les mesures proposées ne garantissent pas l'équivalence fonctionnelle. Il conviendra donc, de s'assurer que le maître d'ouvrage poursuive sa démarche d'évaluation des fonctionnalités sur les zones humides impactées comme sur les zones humides de compensation, afin de garantir une équivalence entre les pertes et les gains écologiques.

La doctrine ministérielle de la matière, à nouveau confirmée dans la loi biodiversité , précisco que los moeuvos componatoriors doivent permettre le rétablissement de la qualité environnementale du millieu naturel impacté, à un niveau au moins équivalent de l'étai nitital et si possible d'obtenir un qain net, en particulier pour les milleux dégradés, compte-tenu de leur sensibilité et des objectifs généraux d'atteinte du bon état des millieux. Il revient au maître d'ouvrage de s'inscrire dans cette logique de gain net.

En l'état, le projet apparaît donc comme incomplet au regard de la réglementation nationale [articles R. 214.6 (t') et l. 216.8 du Code de l'Env.] et incompatible avec plusieurs dispositions du SDAGE Rhin-Meuse 2016-2021 (notamment la disposition T3 – 07.4.5 – D5) et incompatible avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (OCE).

### 5.3.3.2 Restauration du Muehlbach

5.3.3.2 Restauration du Muentibach
Le pétitionnaire propose, via la fédération de pêche, une restauration du Muehlbach (comp
07a) en favorisant l'hétérogénéité hydromorphologique et biologique du Muehlbach par
enlevement d'embâcles, travaux de diversification, etc.
Ces mesures sont non quantifiées en termes d'importances des travaux et de linéaire à
restaurer. Il est donc difficilie d'évaluer la pertinence de cette mesure compensatoire.
Néanmoins, il semble que les travaux préconisés sont peu ambitieux. Il serait
nécessaire de revoir l'ambition à la hausse de cette restauration et coordonner ces actions
avec les priorités de restauration des masses d'eau au titre de la Directive Cadre sur
l'Eau.

### 5.3.3.3 Restauration de la ripisylve

2.3.3.3. restauration de la ripisyive

La mesure de compensation Comp07b prévoit le maintien d'une ripisyive fonctionnelle
pour le cours d'eau par traitement de la végétation. Le descriptif n'indique pas le cours
d'eau concerné (Giessen, Muehlbach).

Cette action ne peut être proposée en tant que mesures compensatoires car
l'article L215-14 du Code de l'Environnement.

### 5.3.3.4 Propositions

Le Muehlbach et le Giessen étant classés au titre de l'article L214-17 du CE, il serait opportun de proposer des effacements d'ouvrages sans usages pour res continuité écologique et l'hydromorphologie du cours d'eau.

La suppression des merlons de curage dans le lit majeur du Giessen peut également être étudiée afin de reconquérir de la surface de zone inondable.

### 5.4 Suivi

Le pétitionnaire prévoit la réalisation d'un suivi afin de juger de l'efficacité des mesures de

- Le pettionnaire previor la realisation of un suivi ain de juger de l'enicatie des mesures de réduction et de compensation notamment par :

   MS01 : suivi des espèces évitées par le projet (sur 30 ans) ;

   MS02 : suivi des mesures compensationes (sur 30 ans) ;

   M303 : suivi des milieux recréés suite au réaménagement (sur 10 ans) ;

   MS04 : suivi spécifique des stations de Gagée jaune préservées et transplantées ;

   MS05 : suivi spécifique de la faune piscicole dans le Giessen et le Muehlbach (sur

Ce dernier (MS05) devra faire l'objet d'un programme détaillé sur la base d'un protocole validé par les services de l'AFB.

A noter que le point MS02 sur le suivi des mesures compensatoires devra être également explicité. Ce suivi, dont les modalités et le calendrier seront précisés et à valider par l'Administration, permettra de s'assurer que les objectifs de compensation sont effectivement atteints. Dans le cas contraire, le pétitionnaire sera tenu de les corriger ou de proposer de nouveilles mesures permettant d'atteindre les objectifs de compensation définis dans la décision d'autorisation.

### 5.5 Conclusion

Le projet d'aménagement de la RN59 entre Saint Dié des Vosges et Sélestat va impacter les vallées du Giessen et du Muehlbach.

Les principaux impacts sur les espèces protégées concernent les lépidoptères (les azurées) et la gagée jaune, espèce végétale protégée au niveau national. A noter que cet avis ne porte pas sur la pertinence et la suffisance des mesures d'évitement, de correction et de compensation proposée pour ces espèces.

Le lit mineur du Giessen n'est pas directement impacté par les travaux mais son lit majeur est concerné par des remblais. Le Muehlbach est concerné par trois franchissements et par une dérivation de son cours sur plusieure centaines de mâtres. Les mesures compensatoires proposées pour cette thématique sont peu ambitieuses (restauration classique de cours d'acu) ou relevant de l'entretien régulier de cours d'eau (L215-14 du CE) ne pouvant donc être considérée comme une mesure compensatoire.

Pour la partie zone humide, les incertitudes sur les surfaces impactées, l'absence de justification de l'évitement et l'incertitude concernant l'équivalence fonctionnelle des mesures compensationes proposées rendent le projet incompatible avec le SDAGE Rhin-Meuse et incomplet vis-à-vis de la réglementation.

MEDDTL, 2012. Doutine relative à la séguence « Lvier, Réchim, et Compenser » les linguests sur le millen naturel, MEDDLL, 9 n. flux/News development durable good d'in Octimis evite rechim est 2848.html) 2 n. de la compensation de la compensa

23. REALISATION DE LA DEVIATION DE CHATENI GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION PHASE AVANT-PROJI GINGER CEBTP, DECEMBRE 2015, DOSSIER : EST2.F.093	JET (G2 AVP),	

Aménagement de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châtenois – Dossier d'autorisation environnementale, Pièce J : Annexes – Octobre 2024



GINGER CERTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtendis

## DREAL ALSACE

### REALISATION DE LA DEVIATION DE CHATENOIS

CHATENOIS (67)

RAPPORT - ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2) - Phase AVP

D088ler : E512.F.093				Contrat : E512.F.0100			
Indice	Date	Chargé d'affaire	Visa	Vérifié par	Visa	Contenu	Observations
1	04/12/15	PO SEDRATI		O. LEFLON		XX pages 10 annexes	

A compter du paiement intégral de la mission, le client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui y figurent et notamment les conditions de validité et d'application du rapport.

Dossier : EST2.F.093

Indice 1 du 04/12/2015

Page 2/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réal sation de la déviation de Châtenois

Dossier : EST2.F.093



### SOMMAIRE

1	PLAN DE LA DEVIATION DE CHATENOIS		
2	CON	EXTE DE L'ETUDE	t
2.1	DO	NNEES GENERALES	6
	2.1.1	Généralités	6
	2.1.2	Documents communiqués	6
2.2	CO	NTEXTES GEOLOGIQUE, HYDROGEOLOGIQUE ET SISMIQUE	6
2.3	CA	RACTERISTIQUES DE L'AVANT-PROJET	8
	2.3.1	Description du projet	8
	2.3.2	Terrassements prévus	
	2.3.1	Ouvrages d'Arts, Hydrauliques et d'Equilibres prévus	13
2.4	MIS	SION GINGER CEBTP	12
3	INVE	STIGATIONS GEOTECHNIQUES	15
3.1		EAMBULE	
3.2	IME	LANTATION ET NIVELLEMENT	15
3.3	SO	NDAGES, ESSAIS ET MESURES IN SITU	15
	3.3.1	Investigations in situ	15
	3.3.2	Essais de perméabilité in situ	17
3.4	ESS	SAIS EN LABORATOIRE	17
4	SYNTHESE DES INVESTIGATIONS		
4.1	MO	DELES GEOLOGIQUES	19
	4.1.1	Lithologie et caractéristiques mécaniques des terrains	19
	4.1.2	Caractéristiques physiques des matériaux prélevés dans les fouilles hors stock	22
	4.1.3	Caractéristiques des matériaux du stock	
4.2	RE	CONNAISSANCES DES STRUCTURES DE CHAUSSEES	26
4.3	CO	NTEXTE HYDROGEOLOGIQUE GENERAL	27
	4.3.1	Piézométrie	27
	4.3.2	Perméabilité	28
	4.3.3	Inondabilité	28
4.4	RIS	QUES NATURELS	29
	4.4.1	Risque sismique – données parasismiques réglementaires	

Indice 1 du 04/12/2015

 4.4.2
 Liquéfaction
 29

 5
 REALISATION DES TERRASSEMENTS
 30

 5.1
 REALISATION DES REMBLAIS
 30

 5.1.1
 Rubrillisation des matériaux issus du stock pour les remblais et couche de forme
 30

 5.1.2
 Miss en œuvre des remblais
 32

 5.1.3
 Miss en œuvre des remblais
 32

 5.1.4
 Talutage des remblais
 34

 5.1.5
 Estimation des tassements
 34

 5.2
 TRAITEMENT DES ZONES PARTICULIERES
 35

 5.2.1
 Zones humides
 35

 5.2.2
 Ancienne décharge
 35

 5.3.1
 Secteur RN59 Ouest
 35

 5.3.2
 Passage du vieux chemin de Sélestat
 35

 5.3.3
 Talutage
 36

 6
 FONDATIONS DES OUVRAGES D'ARTS, HYDRAULIQUES ET D'EQUILIBRES 37

 7
 OBSERVATIONS MAJEURES
 38

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois

# ANNEXES

ANNEXE 1 - NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES
ANNEXE 2 - PLANS D'MIR-ANTATION DES SONDAGES
ANNEXE 3 - SONDAGES SEMI-DESTRICHES A LA TARIERE POURSUIVIS AU TRICONE
ANNEXE 4 - ESSAIS DE PENETRATION D'VIAMIQUE
ANNEXE 5 - SONDAGES LA PLE MECANIQUE HORS STOCK
ANNEXE 5 - SONDAGES LA PLE MECANIQUE HORS STOCK
ANNEXE 5 - SONDAGES LA PLE MECANIQUE HORS STOCK
ANNEXE 7 - RAPPORTS DES ESSAIS D'DENTRIFICATION SUR MATERIALIX DU STOCK
ANNEXE 7 - RAPPORTS DES ESSAIS D'DENTRIFICATION SUR MATERIALIX NATURELS
ANNEXE 7 - RAPPORTS DES ESSAIS SUR CHAILSCESE
ANNEXE 7 - RAPPORTS DES ESSAIS SUR CHAILSCESE
ANNEXE 7 - RAPPORTS DES ESSAIS D'INSTITICATION SUR MATERIALIX NATURELS
ANNEXE 1 - RAPPORTS DES ESSAIS D'INSTITICATION

Dossier : EST2.F.093

Indice 1 du 04/12/2015

Page 4/56

Page 3/56



GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois



### 2 CONTEXTE DE L'ETUDE

### 2.1 Données générales

### 2.1.1 Généralités

Nom de l'opération : Réalisation de la déviation de Châtenois

Localisation : Nord de Châtenois Commune : CHATENOIS (67) Maître d'ouvrage : DREAL ALSACE Client : DREAL ALSACE

### 2.1.2 <u>Documents communiqués</u>

Les documents qui nous ont été communiqués et qui ont été utilisés dans le cadre de ce rapport sont les suivants:

- Calhier des Clauses Techniques Particulières,
  Plan d'Avant-Projet Sommaire Modificatif (APSM),
  Rapport d'étude géotechnique G12 du CETE du 07/10/2008 sur les ouvrages d'arts.

### 2.2 Contextes géologique, hydrogéologique et sismique

La carte géologique concernée par l'étude est la carte de SELESTAT au 1/50000.

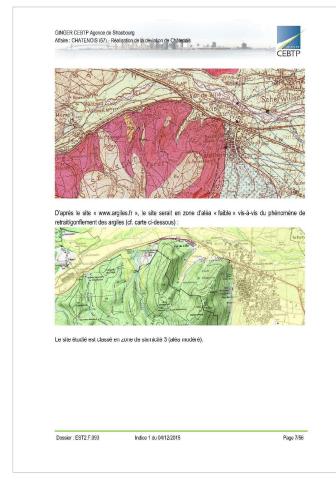
Le tracé de la déviation se situe dans la plaine alluviale du Giessen. La partie Est du projet se situe dans le cône de déjection du Giessen dans la plaine alluviale du Rhin.

## Les terrains rencontrés sont :

India 1

- les alluvions actuelles de l'Ill et de ses affluents (Ried) de l'holocène (Fz3) constituées de dépôts sablo-limoneux non calcaires;
  les dépôts issus de cônes de déjection wûrmien (Fy) composés d'accumulations fluviatiles forcées par rupture de charge, soit à une confluence, soit à l'arrivée dans la plaine pour le cône du Giessen,

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 6/56





GINGER CEBTP Agence de Strasbourg
Affaire : CHATENOIS (67) - Reat setion de la déviation de Châtennes

La section restante de l'actuelle RN59 entre le giratoire existant précité et le SMICTOM sera conservée pour la desserte locale. Elle sera mise en Impasse au nilveau du chemin forestier à l'ouest de l'entrée du SMICTOM.

La 2x2 voies prend réellement sa configuration 250 mètres après le nouveau giratoire. Le tracé rejoint ensuite la rive droite du Ciessen en limite de zone inondable (référence pour une crue centennale). La RD35 est rétablie à l'aide d'un passage supérieur au-dessus de la déviation. Ce rétablissement comprend de plus un ouvrage hydraulique dimensionné pour respecter les écoulements des crues du Giessen.

Le projet emprunte ensuite la partie sud de la zone inondable du Giessen sur près de 800 m sans jamais franchir le cours d'eau. Il franchit cependant quaire fois le canal du Muehlbach, formé par un bras de dérivation de la Lievrette et qui rejoint le Giessen 1 km avant la limite avale de la zone d'étude. Ce cours d'eau devra être rétabil sur 400m.

La déviation s'incurve par la suite vers le sud à l'approche de la voie ferrée qu'elle franchit une seconde fois à l'aide d'un pont-route. Elle s'inscrit alors dans une zone de vignoble AOC sur environ 700 m avant de retrouver l'ancienne RN59 au niveau du giratoire existant à l'est de l'agglomération qui sera léoèrement modifié.

Au-delà, le tracé emprunte la RN159 et passe au-dessus de la voie communale «Schlettsweg» avant de se raccorder à l'autoroule A35 au moyen de l'échangeur autoroulier existant.

Le profil en long de l'APSM présente un projet en remblai sur la quasi-totalité du tracé avec environ 330 000 m3 de remblais d'apport.

À ce titre le projet intègre la réutilisation des matériaux issus du creusement de la galerie de secours du tunnel de Ste-Marie-aux-Mines, actuellement stockés au lieu-dit «Danielsrain».

La qualité de plate-forme exigée avant la mise en œuvre de la structure de chaussée (couche de fondation, base et roulement) est une PF3 avec un module EV2 > 120 MPa.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 9/56

CEBTP

2.3.2 Torraccomonte provue

Les figures suivantes présentent les profils caractéristiques tout au long du projet. Pour une meilleure compréhension du rapport, le projet a été divisé selon les parties indiquées sur le plan présenté au paragraphe 1.

Profil RN59 Quest:

Hauteur remblais max : 2.30 m

Hauteur déblais max : 2.40 m

Profil A23

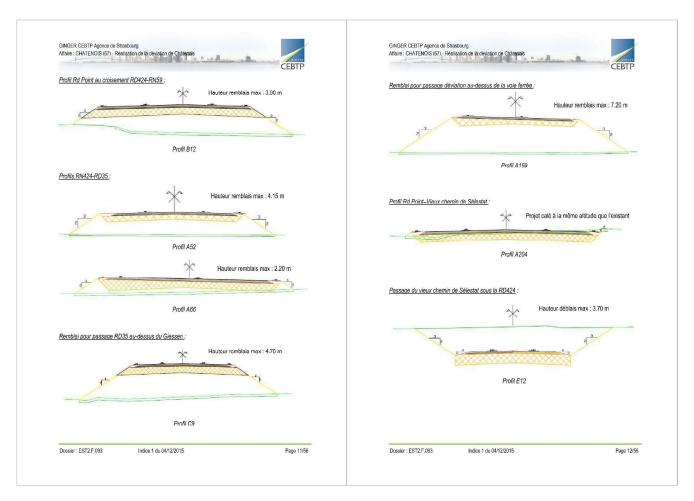
Hauteur remblais max : 7.40 m

Profil A33

Indice 1 du 04/12/2015

Dossier : EST2.F.093

Page 10/56



GINCER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réal sation de la déviation de Châtenois



## 2.3.1 Ouvragos d'Arts, Hydrauliquos et d'Equilibres prévus

#### Le tableau suivant présente les informations des OA prévus :

Ouvrages d'Art	OA1	<b>OAlbis</b>	OAlter	OA2	OA3	OA4	OA5	OA6
Nº plan (dossier APSM)	3.3.2.	3.3.5.	3.3.3.	3.3.3.	3.3.6.	3.3.3.	3.3.3.	3.3.4.
Nº Profil	41	19-21	2-3	40-41	13-24	74	125-126	19-20
Cote T.N. (m)	206,82	204,00	204,44	197,06	194,17	193,60	187,36	184,85
Cote projet (m)	212,28	207,21	207,40	201,68	200,28	195,28	194,06	185,82
Cote ouvrage (m)						200,72		
Déblais/Remblais	Remblai	Remblai	Remblai	Remblai	Remblai	Remblai	Remblai	Déblai
Type de passage	PI	PI	PI	PI	OH	PS	PI	PI
Voie franchie	SNCF, piste cyclable	Cours d'eau, piste cyclable	Cours d'eau, pisto cyclable	VC	Cours d'eau	déviation	SNCF	VC
Voie portée	Déviation	RD424	Déviation	Déviation	RD35	RD35	Déviation	Déviation
Ouverture (droite) (m)	11,1	9,0	9,0	4,5			15,10	6,50
Largeur du tablier (m)					12	12		
Longueur ouvrage (m)	75	25	29	25	100	24,70	28	26

Les Ouvrages Hydrauliques projetés sont de type ouvrage cadre et sont les suivants :

- OH1 : ouvrage permettant le passage de la RD35 au-dessus du Muehlbach,
- OH2 : ouvrage permettant le passage de la déviation au-dessus du Muehlbach.
- OH3 : ouvrage permettant le passage de la déviation au-dessus d'un bras du Muehlbach.

Les Ouvrages d'Equilibres sont des ouvrages hydrauliques de type cadre assurant la circulation de l'eau en cas de crue du Giessen ou du Muehlbach. La liste est la suivante :

- OE1: ouvrage situé à l'Ouest de la RD35 assurant la circulation de l'eau en cas de crue du Giessen,
- OE2 : ouvrage situé à l'Est de la RD35 assurant la circulation de l'eau en cas de crue du circulation de l'eau en cas de crue de cas de crue de cas de crue de cas d

| Dossier : EST2.F.093 | Indice 1 du 04/12/2015 | Page 13/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire: CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois



## 2.4 Mission GINGER CEBTP

La mission de GINGER CEBTP est conforme au contrat n°EST2.F.0155.

Les objectifs sont les suivants :

- préciser la nature géologique des terrains ;
- effectuer un relevé visuel de l'état de la chaussée existante, caractériser sa déformabilité et confirmer la nature et l'épaisseur des matériaux la constituant;
- identifier les matériaux concernés par les terrassements, déterminer leur classification selon le GTR et définir les conditions de leur réutilisation en remblai et en couche de forme;
- définir la nature et l'épaisseur de la couche de forme avec détermination des cas de PST et des classes d'arase (hypothèses de plateforme de type PF2 et PF3);
- déterminer les pentes des talus de déblais et des remblais et préconiser les dispositions constructives pour assurer leur stabilité;
- préciser l'intérêt ou non de traiter les matériaux aux liants hydrauliques ou à la chaux en vue de leur réutilisation en remblais ou en couche de forme et définir le cas échéant les pourcentages de traitement;
- proposer des solutions techniques de dimensionnement ou de traitement pour les zones de terrain particulières rencontrées (zones présumées humides,...);
- pré-dimensionner les fondations des ouvrages d'art non pris en compte dans l'étude précédente;
- définition de la classe de sol pour le dimensionnement sismique;
- connaître le niveau et l'évolution de la hauteur de la nappe.

La mission G2 phase AVP, réalisée au stade de l'Avant-Projet, doit être suivie d'une mission G2 phase PRO, qui servira de base pour l'élaboration du DCE (Document de Consultation des Entreprises).

Remarque : les ouvrages concernés par cette étude sont les ouvrages hydrauliques et d'équilibres OH2, OH3. OE1 et OE2.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 14/56



#### **3 INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES**

## 3.1 Préambule

Les moyens de reconnaissance et d'essais ont été définis par le maître d'ouvrage dans l'appel d'offre.

Certains essais en laboratoire prévus n'ont pas été réalisés car jugés inutiles. Les échantillons récupérés lors des fouilles à la pelle sont toutefois conservés.

#### 3.2 Implantation et nivellement

L'implantation des sondages et essais in situ figure sur les plans joints en annexe 2. Elle a été définie dans la consultation et réalisée par CINCER CEBTP en présence de la DREAL.

Les coordonnées et altitudes des têtes de sondages ont été relevées en X, Y et Z par le cabinet de géomètre expert.

# 3.3 Sondages, essais et mesures in situ

#### 3.3.1 Investigations in situ

Les investigations suivantes ont été réalisées :

Type de sondage	Quantité	Noms	Prof. / TN
Sondages semi-destructifs à la tarière hélicoïdale continue Ø 63 mm poursuivis au tricône Ø 66 mm et prélèvement de cuttings	4	SP1/OE1 SP2/OH1 SP3/OH2 SP4/OH3	15.0 m 15.0 m 15.0 m 15.0 m
Exécution d'essais pressiométriques. Norme NF P94-110-1	42	51 113110	1010 111
Sondages semi-destructif à la tarière hélicoïdale continue Ø 63 mm et poses de piézomètres	2	T1 T2	7.0 m 7.0 m
Puits à la pelle hydraulique hors stock	10	PM1 à PM10	2.0 à 4.0 m
Puits à la pelle hydraulique sur stock	10	S1 à S10	2.0 m
Essai au pénétromètre dynamique type DPSH-B Norme NF EN ISO 22476-2	7	PD1 à PD7	1.75 à 4.40 m

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 15/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois



Type de sondage	Quantité	Noms	Prof. / TN
Sondages carottés de chaussées existantes poursuivis à la tarière hélicoïdale	11	C1 à C12 (C11 inexistant)	

La profondeur des sondages est conforme à celle définie au contrat.

Les sondages à la pelle PM2, PM3, PM4, PM5, PM6, PM7 et PM10 réalisés hors stock ont été arrêté prématurément en raison de la présence d'eau et de l'affouillement des parois. La fouille PM1 a été arrêtée prématurément en raison du refus à l'avancement dans le substratum granitique.

Les pénétromètres dynamiques PD1 à PD7 ont été arrêtés prématurément en raison du refus au battage.

Les coupes des sondages avec essais pressiométriques, des plézomètres, des fouilles à la pelle hors stock et sur stock, des sondages carottés des chaussées et des pénétrogrammes sont présentées en annexes 3, 4, 5, 6 et 9 où l'on trouvera en particulier les renseignements décrits ci-après :

- Sondages semi-destructifs à la tarière continue et poursuivis au tricône :
  o coupes détaillées des sols,

  - o résultats des essais pressiométriques :
    - unitats des essais pressiomerinques :

      Module pressiométrique :

      Pression limite nette :

      Pression de fluage nette :

      Rapport Ew/p\*.
- Sondages semi-destructifs à la tarière continue et poses de plézomètre :
  - coupes détaillées des sols,
  - o équipements piézométriques mis en place.
- Puits de reconnaissance à la pelle hors stock :
   coupes détaillées des sols,
   prélèvements d'échantillons remaniés,

  - o photographies des fouilles
- Puits de reconnaissance à la pelle sur stock :
   photographies de certaines fouilles.
- Sondages carottés sur chaussées poursuivis à la tarière :

o coupes détaillées des chaussées.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 16/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réal sation de la déviation de Châtenois

Essais au pénétromètre dynamique type DPSH-B:
 o diagrammes donnant la résistance dynamique qd en fonction de la profondeur et calculée selon la formule des Hollandais.

Nota : les feuilles de sondages peuvent également contenir des informations complémentaires dont les niveaux d'eau éventuels, les pertes de fluide d'injection, les incidents de forage, etc...

Par ailleurs, les sondages avec essais pressiométriques de cette campagne d'investigations étant réalisés à l'eau, les niveaux d'eau naturels ne sont pas toujours identifiables ou peuvent être biaisés en raison de leur interférence avec les fluides de forage injectés.

#### 3.3.2 Essais de perméabilité in situ

Les essais suivants ont été réalisés :

Type d'essai de perméabilité in situ	Dénomination	Prof. / TN
Considiration & shows contable die . N	El1	3.0 - 4.0 m
Essai d'injection à charge variable dit « N	lasberg » El2	1.5 - 2.5 m

Les rapports d'essais sont présentés en annexe 10.

#### 3.4 Essais en laboratoire

Les essais suivants ont été réalisés : Essais sur matériaux du stock :

Identification des sols	Nombres	Norme	
Teneur en eau pondérale W	8	NF P94-050	
Analyse granulométrique par tamisage	8	NF P94-056	
Valeur au bleu du sol (VBS)	8	NF P94-068	
Classification des sols (GTR)	8	NF P11-300	
Los Angeles sur fraction 10/14	3	NF EN 1097-2	
Micro Deval humide sur fraction 10/14	3	NF EN 1097-1	
Indice Portant Immédiat (IPI)	3	NF P94-078	

Les rapports d'essais sont présentés en annexe 7.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 17/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois



#### Essais sur matériaux naturels

Identification des sols	Nombre	Norme
Teneur en eau pondérale W	7	NF P94-050
Analyse granulométrique par tamisage	7	NF P94-056
Valeur au bleu du sol (VBS)	7	NF P94-068
Classification des sols (GTR)	7	NF P11-300
Indice Portant Immédiat (IPI)	2	NF P94-078

Les rapports d'essais sont présentés en annexe 8.

Nota: les prélèvements d'échantillons sont la propriété du client. Ils seront conservés pendant un mois à compter de l'envoi du rapport. S'îl le souhaite, le client pourra donc soit récupérer ses prélèvements, soit demander à ce qu'ils soient conservés. A défaut de demande expresse, les prélèvements seront mis au rebus.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 18/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) , Réal sation de la déviation de Châtenois

#### **4 SYNTHESE DES INVESTIGATIONS**

#### 4.1 Modèles géologiques

#### 4.1.1 <u>Lithologie et caractéristiques mécaniques des terrains</u>

Il est à noter que la profondeur des formations est donnée par rapport au terrain naturel tel qu'il était au moment de la reconnaissance.

#### Remarques:

- nous rappelons qu'il n'est pas toujours évident de distinguer les variations horizontales et/ou verticales éventuelles, inhérentes aux changements de faciès, compte tenu de la surface investiquée par rapport à celle concernée par le projet. De ce fait, les caractéristiques indiquées précédemment ont un caractère représentatif mais non absolu ; les essais de pénétration dynamique des sols étant des sondages dits « aveugles », la géologie
- des terrains ainsi que les limites de couches sont interprétées ou extrapolées à partir des diagrammes et notamment des valeurs de compacité du sol. La nature des terrains et leur compacité devront, par consèquent, être confirmées lors des travaux.

L'analyse et la synthèse des résultats des investigations réalisées ont permis de dresser les coupes géotechniques schématiques suivantes :

# 4.1.1.1 Secteur RN59 Ouest

Sondages concernés : PM1, PM2, PM10, PD1, Pz2 et El2

Formation n°1 : Terre végétale Profondeur: 10 cm à 50 cm,

 $\underline{\textit{Formation n"2a}}: \textbf{Sables et graviers bruns, grave limoneuse et limon graveleux}$ Profondeur: > 3.70 m.

Caractéristiques géotechniques : moyennes puis élevées Résistance de pointe (qd) : 2.3 à > 65 MPa

Formation n°2a: Remblais limono-sableux graveleux bruns (uniquement en PM2)

Remarque : ces remblais correspondent aux matériaux mis en œuvre pour la réalisation de la RD424.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 19/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Realisation de la déviation de Châtenois

Formation n°3a : Dépôt granitique soliflué (visible uniquement en PM1)
Profondeur : 3.0 m,

Remarque : il est très probable que l'épaisseur de dépôt granitique soliflué soit moins importante lorsque l'on s'éloigne de la route et que l'on monte dans la montagne.

 $\underline{\textit{Formation } n°3b}: \textbf{Substratum granitique (visible uniquement en PM1)}$ 

Profondeur : > 3.0 m.

Caractéristiques géotechniques : très élevées compte tenu de la difficulté à creuser à la pelle.

4.1.1.2 <u>Secteur RD424 - RD35</u>

Sondages concernés: PD2, PD3, PD4, PM3, PM4, PM5 et SP1

Formation n°1 : Terre végétale Profondeur : 20 cm à 30 cm,

Formation n°2a : Remblais sablo-graveleux avec débris de briques (visible en PM3 et PM5) Profondeur : 1.00 m en PM3 et 3.00 m en PM5,

 $\underline{Formation\ n°2b}:\ \textbf{Remblais}\ \ \textbf{de}\ \ \textbf{décharge}\ \ \textbf{constitués}\ \ \textbf{de}\ \ \textbf{débris}\ \ \textbf{de}\ \ \textbf{briques},\ \ \textbf{charbon},\ \ \textbf{ferrailles},$ 

pneus, plastiques... (visible uniquement en PM5) Profondeur : > 2.00 m,

Remarque: la profondeur totale de cette ancienne décharge n'a pu être atteinte en raison de

Formation n°3a: Sables et graviers ± limoneux bruns à rouges moyennement compacts

Profondeur : 3.00 à 4.00 m de profondeur,

Caractéristiques géotechniques : faibles à moyennes

- Pression limite (pi): 1.93 à 3.40 MPa Module pressiométrique (E<sub>M</sub>): 14.9 à 19.2 MPa
- Résistance de pointe (qd): 0.8 à 27 MPa
   Remarque: les sondages PD2 et PD3 montrent un horizon très peu compact situé entre 2.2 et 3.4 m de

profondeur.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 20/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réal sation de la déviation de Châtenois

Formation n°3b : Sables et graviers ± limoneux bruns à rouges très compacts Profondeur : > 15.0 m, Caractéristiques géotechniques : élevées

- Pression limite (pi): > 4.00 MPa
- Module pressiométrique (E<sub>M</sub>): 24.1 à 105 MPa
   Résistance de pointe (qd): > 00 MPa

4.1.1.3 Secteur RD35 - Rond-Point

Sondages concernés : PD5, PD6, PD7, SP2, SP3, SP4, PM6, PM7 et PM8

Formation n°1 : Terre végétale Profondeur : 15 à 30 cm de terre végétale,

 $\underline{Formation\ n°3a}: \textbf{Sables\ et\ graviers\ $\pm$ limoneux\ bruns\ $\grave{a}$\ rouges\ moyennement\ compacts}$ 

Profondeur : 1.50 à 4.50 m de profondeur, Caractéristiques géotechniques : faibles à moyr - Pression limite (p.) : 0.33 à >4.00 MPa

Module pressiométrique (E<sub>M</sub>): 3.5 à 57.6 MPa
 Résistance de pointe (qd): 1.9 à 48.00 MPa

 $\underline{\textit{Formation} \ n°3b}: \textbf{Sables et graviers} \ \pm \ \textbf{limoneux bruns à rouges très compacts}$ 

Profondeur : > 15.0 m,

Caractéristiques géotechniques : élevées - Pression limite (p.) : 2.82 à > 4.00 MPa

- Pression limite (p): 2.82 a > 4.00 MFa Module pressiométrique (E<sub>M</sub>): 21.3 à 149 MPa
- Résistance de pointe (qd) : > 60 MPa

4.1.1.4 Secteur Rond-Point - Vieux chemin de Sélestat

Sondages concernés : PM9, Pz1 Formation n°1 : Terre végétale Profondeur : ~10 cm,

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 21/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Reatsation de la déviation de Châtenois

Formation n°2: Remblais limoneux sableux puis gravelo-sableux bruns Profondeur : 1.80 à 2.80 m,

Remarque : l'épaisseur des remblais augmentent du sud vers le nord

 $\underline{\textit{Formation } n^\circ 3} : \textbf{Sables et graviers limoneux brun-rouge à brun clair} \\ \textit{Profondeur} : \succeq 0.0 \text{ m},$ 

4.1.2 Caractéristiques physiques des matériaux prélevés dans les fouilles hors stock

Les rapports des essais en laboratoire sont insérés en annexe 8.

Les résultats de ces essais réalisés sur les matériaux prélevés dans les fouilles hors stock sont

Référence sondages	Formation / type de sol	Prof. (m) échantillon	W (%)	VBS	IPI	Tamisat < 80 µm	Classe G.T.R.
PM2	Sable et graviers	0.5 - 2.5 m	5.2	0.17	54	4.6 %	C1B3
PM4	Sable et graviers	2.1 – 2.6 m	7.3	0.12	-	3.8 %	C1B3
PM5	Sable et graviers	0.3 - 3.0 m	6.2	0.2	-	10.6 %	C1B3
PM7	Sable et graviers	0.15 - 2.3 m	3.3	0.1		3.3 %	C1B3
PM8	Sable et graviers	0.5 - 3.3 m	5.2	0.1	-	4.4 %	D3
PM9	Remblais limono-sableux	0.1 – 1.4 m	5.9	0.6	37.3	35 %	A1
PM10	Sable et graviers	0.6 - 1.2 m	14.1	0.48		21.1 %	C1B5

Légende :

W : Teneur en eau pondérale VBS : Valeur au bleu de méthylène : Indice Portant Immédiat

Dossier : EST2.F.093

Indice 1 du 04/12/2015

Page 22/56



## 4.1.3 Caractóristiques des matériaux du stock

## 4.1.3.1 <u>Description des stocks</u>

Le stock a été divisé en 3 sous-stocks notés C (centre), G (gauche) et D (droit) comme indiqué sur le plan d'implantation des fouilles en annexe 2. Il nous a été indiqué par la DREAL qu'îl est prévu d'utiliser principalement les matériaux du stock C.

Le stock C (centre) présente des matériaux très homogènes d'un point de vue granulométrie comme le montre le photographie ci-dessous :



Stock C

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 23/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châlepois



Le stock G (gauche) présente des matériaux issus de démolition constitués principalement de gros blocs béton non criblés et non déferraillés avec des dimensions de l'ordre de 2.0 m. Les site étant très accidenté, nous n'avons pas pu accéder à la partie supérieure du stock. La fouille a donc été réalisé en périphérie (voir plan d'implantation).



Stock G

Il semble que sous les matériaux de démolition, le stock soit constitué des mêmes matériaux que pour le

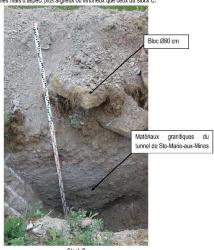
Dossier : EST2.F.093 Ind

Indice 1 du 04/12/2015

Page 24/56



Le stock D (droite) présente également des matériaux issus de démolition constitués de blocs béton non déterraillés et non criblés (diamètre maximal des blocs de l'ordre de 0.8 m) sur environ 1.0 m d'épaisseur. On retrouve ensuite les matériaux issus du creusement de la galerie de secours du tunnel de Ste-Marie-aux-Mines mais d'aspect plus argileux ou limoneux que ceux du stock C.



Stock D

Compte tenu du fait qu'îl est prévu d'utiliser principalement les matériaux du stock C, il a été décidé en accord avec la DREAL de réaliser plus d'essais sur les matériaux issus du stock C que sur les 2 autres.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 25/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Realisation de la déviation de Châtenois

## 4.1.3.2 Résultats des essais en laboratoire

Les rapports des essais en laboratoire sont insérés en annexe 8.

Les résultats de ces essais réalisés sur les matériaux prélevés dans les fouilles sur stock sont synthétisés ci-après.

Référence sondages	Formation / type de sol	W (%)	VBS	IPI	Tamisat < 80 µm	Classe G.T.R.
S1/Stock C	Grave granitique	5.0	0.08	140	4.6 %	D <sub>3</sub>
S2/Stock C	Grave granitique	4.1	0.12	55	11.7 %	C <sub>1</sub> B <sub>3</sub>
S3/Stock C	Grave granitique	5.9	0.13	45	12.8 %	C <sub>1</sub> B <sub>5</sub>
S4/Stock C	Grave granitique	4.7	0.10	-	15.0 %	C <sub>1</sub> B <sub>5</sub>
S5/Stock C	Grave granitique	7.2	0.16	50	13.9 %	C <sub>1</sub> B <sub>5</sub>
S7/Stock D	Grave granitique	5.3	0.2	-	12.3 %	C <sub>1</sub> B <sub>5</sub>
S8/Stock G	Grave granitique	4.6	0.09	14	6.9 %	D <sub>3</sub>
S9/Stock D	Grave granitique	6.7	0.22	-	14.0 %	C <sub>1</sub> B <sub>5</sub>

#### Remarques importantes :

- tous les essais ont été réalisés sur les matériaux granitiques issus du tunnel de Ste-Marie-aux-Mines. Les matériaux de démolition n'ont pas été analysés;
- les essais Los Angeles et MDE réalisés sur les matériaux du stock C les classes en  $D_{31}$ ,  $C_1B_{31}$ ,  $C_1B_{51}$ ;
- la moyenne des VBS sur le stock C est de 0.12;
   la moyenne du passant à 80 µm est de 13%.

 $Compte \ tenu \ de \ ces \ résultats \ les \ matériaux \ du \ stock \ C \ et \ D \ peuvent \ être \ classés \ globalement \ en \ C_1B_{51}$ dans un état hydrique « s » à « ts ».

- 63 à 80 mm pour le stock C,
- 500 mm pour le stock G,
- 53 à 80 mm pour le stock D.

## 4.2 Reconnaissances des structures de chaussées

# EN COURS

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 26/56



## 4.3 Contexto hydrogéologique général

## 4.3.1 <u>Piézométrie</u>

Les niveaux d'eau relevés s'établissent comme suit :

Sondage	SP1			SP2	SP3	
Altitude NGF relative au niveau du TN						
	Prof.	Cote NGF	Prof.	Cote NGF	Prof.	Cote NGF
	3.3 m		4.1 m		1.8 m	

Sondage	SP4		Pz2		PM4	
Altitude NGF relative au niveau du TN						
	Prof.	Cote NGF	Prof.	Cote NGF	Prof.	Cote NGF
	4.0 m		2.5 m		3.1 m	

Sondage	PM6			PM7	PM10	
Altitude NGF relative au niveau du TN						
	Prof.	Cote NGF	Prof.	Cote NGF	Prof.	Cote NGF
	3.2 m		2.2 m		3.65 m	

Les niveaux d'eau relevés correspondent au niveau de la nappe phréatique au moment des investigations (en octobre 2015).

Il est à noter que le régime hydrogéologique peut varier en fonction de la saison et de la pluviométrie. Ces niveaux d'eau doivent donc être considérés à un instant donné.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 27/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Realisation de la déviation de Châtenois

## 4.3.2 Pormóabilitó

Afin d'estimer l'ordre de grandeur de la perméabilité des terrains en place, des essais de perméabilité de type Nasberg ont été réalisés. Les résultats de ces essais de perméabilité sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Essai	Nature du sol	Profondeur de l'essai	Coefficient de perméabilité K (m/s)
El1	Sables et graviers ± limoneux	3.0 - 4.0 m	2,8.10-7
El2	Grave limoneuse	1.5 - 2.5 m	1,4.10-7

#### Remarques importantes :

- les essais de type Nasberg ont tendance à sous-estimer la perméabilité des sols lorsque leur coefficient de perméabilité « k » est inférieur à  $10^3$  m/s en raison d'un colmatage inéluctable de la cavité par l'injection d'eau ; nous rappelons qu'il s'agit d'essais ponctuels mesurant la perméabilité sur une surface très
- limitée par rapport au terrain étudié. Des variations latérales ne sont donc pas exclues.

Les perméabilités mesurées semblent faibles compte tenu de la nature sablo-graveleuse des terrains. Toutefois par expérience cet ordre de perméabilité n'est pas impossible. La réalisation d'essais d'infiltrations MATSUO permettra de confirmer ou d'infirmer les perméabilités mesurées.

#### 4.3.3 Inondabilité

D'après les données issues du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le site présente une sensibilité allant de « très faible, inexistante » à « très élevées, nappe affleurante » (cf. www.inondationsnappes.fr) vis-à-vis du risque d'inondation par remontée de la nappe :



Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 28/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg
Atlaire: CHATENOIS (67) - Real sation de la déviation de Châtepois

Par ailleurs, des informations précises sur le risque réel d'inondation peuvent être fournies dans les documents d'urbanisme (P.L.U.) et dépendent des travaux de protection réalises, donc susceptibles de varier dans le temps. S'agissant de données d'aménagement hydraulique et non de données hydrogéologiques, elles ne font pas partie de notre mission d'étude géotechnique.

#### 4.4 Risques naturels

#### 4.4.1 Risque sismique – données parasismiques réglementaires

Selon l'arrêté du 22/10/2010 et la norme NF EN 1996 (EUROCODE 6), les principales données parasismiques déduites des éléments du projet et des reconnaissances effectuées dans le cadre de cette étude et présentées dans les paragraphes précédents, figurent dans le tableau ci-dessous :

Zone de sismicité	3 (aléa modéré)
Type de sol	С
Paramètre de sol S	1,5
a <sub>or</sub> (m/s <sup>2</sup> )	1,1

#### 4.4.2 Liquéfaction

Dossier : EST2.F.093

Les reconnaissances réalisées dans le cadre de ce projet ne permettent pas de statuer sur le risque de liquéfaction. Toutefois, compte tenu de la nature gravelusse des tenains et des caractéristiques mécaniques observées sur les 15 premiers mètres, ce risque est a priori faible sans pour autant être écarré au vue de la présence d'horizons peu compacts.

Indice 1 du 04/12/2015

5 REALISATION DES TERRASSEMENTS

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois

#### 5.1 Réalisation des remblais

Le projet est en remblai sur la quasi-totalité du tracé avec environ 330 000 m3 de remblais d'apport.

À ce titre le projet intègre la réutilisation des matériaux issus du creusement de la galerie de secours du tunnel de Ste-Marie-aux-Mines, actuellement stockés au lieu-dit «Danielsrain».

Le stock a été divisé en 3 sous-stocks notés C (centre), G (gauche) et D (droit). Il est prévu d'utiliser principalement les matériaux du stock C.

Les essais d'identification selon le GTR ont permis de classer les matériaux prélevés du stock C en

Les matériaux du stock D sont classés en C<sub>1</sub>B<sub>5</sub>.

Enfin ceux du stock G sont classés en  $D_3$  mais qu'à partir d'un seul échantillon qui n'est peut-être pas représentatif de l'ensemble du stock G.

#### 5.1.1 Réutilisation des matériaux issus du stock pour les remblais et couche de forme

#### 5.1.1.1 Réutilisation en remblais

Les matériaux des stocks C et D issus du tunnel peuvent être réutilisés pour la constitution des remblais.

Les matériaux de démolition, présents sur les stocks G et D, n'étant pas déferraillés ni criblés, ceux-ci devront être éliminés.

Toutefois, ces matériaux étant a priori dans un état hydrique « s » à « ts », une humidification sera peut-

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 30/56

Aménagement de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châtenois – Dossier d'autorisation environnementale, Pièce J : Annexes – Octobre 2024

Page 29/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Real sation de la déviation de Châtennis



#### 5.1.1.2 Routilisation on coucho do formo

Selon le GTR, « les sols C,B<sub>5</sub>; sont constitués d'une fraction argileuse en faible quantité et d'une fraction granulaire grossière résistante aux sollicatations du trafic. Dans leur état naturel ils sont sensibles à l'eau. Pour les utiliser en couche de forme, deux lechniques peuvent être poolfouées :

- Pour les utiliser en couche de forme, deux techniques peuvent être appliquées:

   Ellminer par tout moyen ad hoc (lavage, criblage, concassage) à la fois les gros éléments ne permettant pas un réglage correct de la plateforme et la fraction 0/d rentermant les éléments fins senentibles à l'aux :
  - Traiter ces matérieux avec des liants hydrauliques. Le traitement n'est cependant possible que dans la mesure où un malexage homogène à l'aide de malexeurs à outils animés (pulvimixers) est réalisable dans des conditions économiques acceptables. Ceci suppose que l'on procède à l'élimination préalable des éléments grossiers interdisent le fonctionnement correct du malexeur, soit que le malexeur utilisé puisse absorber et fragmenter ces éléments grossiers.

Dans notre cas, l'élimination des gros éléments et de la fraction 0/d renfermant les éléments sensibles à l'eau parait être la solution la plus économique compte tenu du fait que cette fraction 0/d n'est pas très importante au vue de la moyenne des VBS obtenue sur le stock C.

Une fois l'élimination de la fraction 0/d réalisée, les matériaux seront classés  $D_{31}$  qui peuvent être réutilisés en l'état pour les couches de forme.

#### 5.1.1 Sujétions d'exécution

#### 5.1.1.1 Terrassabilité des matériaux

La fabilisation des déblais ne concernant que la terre végétale, remblais existants et limons superficiels, les terrassements ne présenteront pas de difficulté particulière d'extraction. Les terrassements pourront donc se faire à l'atide d'engins classiques de moyenne puissance.

# 5.1.1.2 Drainage en phase chantier

Suite aux observations faites au cours de la campagne d'investigations, les terrains devraient en principe être secs. Cependant, des venues d'eau peuvent apparaître exceptionnellement en cours de terrassement. Elles seront alors collectées en prépriérie et d'exactées en detines de la fouille (capitage).

Les dispositions spécifiques prévisibles seront adaptées au cas par cas pour assurer la mise au sec de la plateforme de travail à tout moment.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 31/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Realisation de la déviation de Châtenois



Toute zone décomprimée ou de faible portance sera purgée.

Les terrassements étant en remblai, les variations du niveau de la nappe n'auront a priori aucun impact lors des terrassements.

#### 5.1.1.3 Traficabilité

La terre végétale et les limons superficiels étant systématiquement purgés, l'arase sera constituée par des matériaux classés C<sub>1</sub>B<sub>3</sub> a priori insensible à l'eau. Toutefois, le projet étant situé en contexte alluviale, des variations latérales ne sont pas à exclure. L'arase sera probablement constituée dans carlains cas par des matériaux sablo-graveleux contenant une fraction limono-argileuse plus importante et seront donc sensibles à l'eau.

Par conséquent on conselliera la réalisation des travaux dans des **conditions météorologiques favorables** pour assurer la traficabilité des engins de terrassement.

#### 5.1.2 Mise en œuvre des remblais

#### 5.1.2.1 Secteur de forte hauteur (> 2.0 m)

Dans les secteurs où les rembiais (hors souche de forme) sont de fortes hauteurs (épaisseur de rembiai supérieure à 2.0 m), et compte tenu de le quelité des metérieux du stock utilisés, le mise en œuvre des remblais permettra d'atteindre une PST6/AR3 voire PST6/AR4 et l'obtention d'un module EV2>120 MPa sur la couche de forme sera assurée.

#### 5.1.2.2 Secteur de faible hauteur (< 2.0 m)

Dans les secteurs où les remblais (hors couche de forme) sont de faibles hauteurs (épaisseur de remblai inférieure à 2.0 m), il sera nécessaire de réaliser des essais de plaque une fois les terrains superficiels purgés.

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 32/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réal sation de la déviation de Châtenois

Les épaisseurs de remblais (en matériaux de type D<sub>3</sub>) à envisager en fonction de la portance du sol support pour obtenir une portance de 80 MPa minimum avant la mise en œuvre de la couche de forme sont données dans le tableau ci-dessous :

Module EV2 sol support (MPa)	1 MPa	10 MPa	20 MPa	30 MPa	40 MPa	50 MPa
Epaisseur remblai de type D2 (cm)	200 cm	110 cm	90 cm	70 cm	55 cm	45 cm

#### 5.1.2.3 Réalisation des remblais

La mise en œuvre des remblais sera réalisée moyennant les précautions successives suivantes :

- purge de la terre végétale, remblais existants et limons/argiles/tourbes superficiels, purge des éventuelles poches médiocres et sols détériorés par les engins de terrassement
- ou les eaux de pluie.
- compactage du fond de forme à 95 % de l'optimum Proctor normal (OPN) avec des engins adaptés,
- mise en œuvre des remblais par couche de 30 cm soigneusement compactées selon les précontsations du GTR.

L'épaisseur de chacune des couches mises en œuvre ne dépassera pas les valeurs limites indiquées dans les recommandations GTR, en tenant compte de la classe de sol et du type d'engin de compactage

Un contrôle régulier sera nécessaire au fur et à mesure de l'avancement de l'élévation du remblai. Ce contrôle est à prévoir à chaque couche unitaire d'apport, et au minimum tous les mètres d'épaisseur.

GINGER CEBTP se tient à la disposition du maître d'œuvre ou de l'entreprise pour la réalisation des essais de contrôle à tout stade de l'exécution.

# 5.1.3 Mise en œuvre de la couche de forme

La mise en œuvre de la couche de forme sera réalisée moyennant les précautions successives

- réalisation des remblais selon les préconisations données précédemment.
- mise en œuvre de la couche de forme et compactage à 95 % de l'optimum Proctor modifié (OPM).

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 33/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois

#### 5.1.3.1 Sectour de forte hauteur de remblais (> 2.0 m)

En considérant une mise en œuvre des matériaux selon les préconisations données ci-avant, le module EV2 avant la mise en œuvre de la couche de forme devrait être supérieur ou égal à 120 MPa. La nécessité d'une couche de forme ne s'impose que pour les exigences à court terme (nivellement et traficabilité) et peut donc se réduire à une couche de réglage.

#### 5.1.3.1 Secteur de faible hauteur de remblais (< 2.0 m)

En considérant une mise en œuvre des matériaux selon les préconisations données ci-avant, le module EV2 avant la mise en œuvre de la couche de forme devrait être supérieur ou égal à 80 MPa. L'épaisseur de couche de forme à mettre en œuvre sera alors de 50 cm d'épaisseur et permettra l'obtention d'un module EV2 > 120 MPa.

#### 5.1.4 Talutage des remblais

Les talus définitifs des remblais pourront être dressés avec une pente de 3 de base pour 2 de hauteur. Les terrassements seront réalisés par la méthode excédentaire et la mise en place rapide de la terre végétale permettra de stabiliser les talus.

#### 5.1.5 Estimation des tassements

Le tableau ci-dessous présente les tassements prévisibles lors de la mise en œuvre de la structure de la déviation (remblais + couche de forme)

Zone concernée	Sondages pris en compte	Epaisseur structure (remblais + couche de forme)	Contrainte appliquée au sol	Tassements estimés
Remblai pour OA1	SP1 + PD1	7.40 m	150 kPa	1.5 cm
Rd-point RD424- RN59	SP1BIS + SP1TER	3.90 m	80 kPa	1.0 à 2.5 cm
Secteur RD424 - RD35	PD2 + PD3 + PD4 + SP1/OE1 + SP2	2.20 à 4.20 m	45 à 85 kPa	0.5 à 1.0 cm
Remblai pour OA3+OA4	SP3+SP4	4.70 m	95 kPa	0.5 à 1.5 cm
Remblai entre RD35 et OA5	SP2/OH1 + PD5 + PD6 + SP3/OH2 + SP4/OH3	2.00 m	40 kPa	0.5 à 1.0 cm
Remblai pour passage voie ferrée	SP4/OH3 + PD7 + SP5	7.20 m	145 kPa	1.0 à 2.0 cm

Dossier: EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 34/56 GINGER CEBTP Agence de Strasbourg
Atlaire : CHATENOIS (67) - Real sation de la déviation de Châtenois

Comple tenu de ces résultats, les tassements sous la future déviation paraissent admissibles. Un renforcement de soi n'est donc pas nécessaire.

#### 5.2 Traitement des zones particulières

#### 5.2.1 Zones humides

Aucune zone humide n'a été identifiée lors de cette étude. Si toutefois une zone humide était identifiée, on conseillera la purge des limons/argiles/tourbes en surface jusqu'à atteindre les sables et graviers moyennement à très compacts.

#### 5.2.2 Ancienne décharge

La fouille à la pelle PM3 a permis d'identifier une ancienne décharge dont la profondeur n'a pu être reconnue. Les matériaux étant composés de différents éléments évolutifs, ceux-ci devront être purgés entièrement.

#### 5.3 Zones en déblai

# 5.3.1 Secteur RN59 Ouest

Cette partie de la déviation, située entre l'entrée du SMICTOM et les premières habitations, est une zone en déblai en pied de « montagne ».

Les déblais pourront concerner le substratum granitique ce qui nécessitera l'utilisation de d'outils adaptés tole que dec éolatoure, BRH, déroctoure, etc...

La réalisation de la déviation (remblais + couche de forme) se fera selon les préconisations données dans les paragraphes 5.1.2 et 5.1.3.

# 5.3.2 Passage du vieux chemin de Sélestat

La réalisation des déblais concernant les remblais de la RD424 existante et les sables et graviers, les terrassements ne présenteront pas de difficulté particulière d'extraction. Les terrassements pourront donc se faire à l'aide d'engins classiques de moyenne puissance.

La réalisation de la couche de forme du vieux chemin de Sélestat se fera selon les préconisations du

| Dossier : EST2.F.093 | Indice 1 du 04/12/2015 | Page 35/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg
Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois

Toutefois, ne s'agissant pas d'une route départementale, le module EV2 à obtenir sur la couche de forme pourra être ramené à 50 MPa correspondant à une PF2.

#### 5.3.3 Talutage

Les talus définitifs des déblais pourront être dressés avec une pente de 2 de base pour 1 de hauteur. La mise en place rapide de la terre végétale permettra de stabiliser les talus

Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 36/56

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réal sation de la déviation de Châtenois GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire: CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois 6 FONDATIONS DES OUVRAGES D'ARTS, HYDRAULIQUES ET D'EQUILIBRES 7 OBSERVATIONS MAJEURES On s'assurera que la stabilité des ouvrages et des sols avoisinant le projet est assurée pendant et après la réalisation de ce dernier. EN COURS Les conclusions du présent rapport ne sont valables que sous réserve des conditions générales des missions géotechniques de l'Union Syndicale Géotechnique fournies en annexe 1 (norme NF P94-500 de novembre 2013). Nous rappelons que cette étude a été menée dans le cadre d'une étude de conception de niveau avantroots appeared que centre euler a de l'intere dans et dans d'une acut de conception de l'intere de l'intere de dans d'une et de l'intere d - permettre l'optimisation du projet avec, notamment, la prise en compte des interactions sol / structure : vérifier la bonne transcription de toutes les préconisations dans les pièces techniques du marché. GINGER CEBTP peut prendre en charge la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la géotechnique, au stade du projet. Cette étude de projet devra permettre, entre autres, de lever les aléas et incertitudes suivants : Les moyens à envisager pour l'étude de projet sont, par exemple : Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 37/56 Dossier : EST2.F.093 Indice 1 du 04/12/2015 Page 38/56 ANNEXE 1 – NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNOUES

- Classification des masions bytes d'applicates général-rique.

CRASTE SERVICION DE CONTRACTOR DE

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois CEBTP

Afthor, Normes en ligne pour: GINGER CEBTP le 20/11/2013 à 10:53

L'excidimente des stellaces d'implitation géolectrique (légeme 1 à 2) del maitre les dispes de carcoption et de rédulation de baut projet par contribute à la maltie de mingrage placifactique, Le maitre de Contigu de sen mariabilité del tière eletaire accordances d'accordinate de l'accordance de l'acc

Cede mission exclut buts approche des quantifiés, détais et coûts d'exécution des ourrages géolectrisques qui entre dans le cadre de la mission d'étais géolectrisque de conception (étape 2). Elle est à la design du matte d'ouvrage es son mandistaire. Elle comprend deux phases :

des praises:

Des est easies en mont d'une duce prémiraine, traquaise ou d'APS pour une prentier inorditaction de requie présisonique.

Des est easies en mont d'une duce prémiraine, traquaise ou d'APS pour une prentier inorditaction de requie présisonique.

Celéra l'active requirait de contraité par le case pédecriregée à la de d'ordinance devoiraites à son vietre à une el de methous.

Celéra l'active des enuit programme d'investigations pédecriregées spoétopes, le régalement de sont les sont borrages, ne région investigation.

Inside innotine Girlettus de Construction (PGC)
use de masses au sasse trans e consprementa, o seguisse ou a Avril pour recurs es consequences oes majores geotechniques
institutes la exigue o desgramment sur des commes geotechniques adeptives.
— Edition à besent un programme d'investigations géotechniques opticitique, le résiliter ou en assurer le suivi trochrique, en exploite
se despitable.

Fourtif un import de synthèse des données géofectriliques à ce stade d'étade (première approxim de la ZIG, hotzons porteurs potentiels, sinsir que certains principes généreur de construction envisageables (notamment fondations, ternassements, covrages entreses, ancièrements en services.

les résultes.

Fourrir un tapon domant les hypothèses géoladriques à prendre en comple au stade de l'autre projet, les principes de construction entre partie de l'autre projet, les principes de construction entre partie par l'autre projet, les principes de construction entre partie par l'autre projet, les principes de construction en autre partie de l'autre projet, les deutres demandants par d'un partie d'autre de l'autre d'autre de la comme de la comme

restigations géolechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi fachnique, en expici

I trassular anne la cui se comprimenza internar pour se compage geoscorregica.

Celtifino quantificha de inclusifica del contrere la bertigiane de sectionis del socialista de la consultation des entreprises pour leurs educias de relativada de contreta compara portechriquas (posser de la prisee Projet al encipare, noticos techniques, cabier des charges persolateires, cades ocontensas ces per se contensas, pramer persolateires, cades ocontensas ces per se contensat, pramer persolateires, cades contensas ces person destinant, pramer personal destinant de la contensa del la contensa de la contensa del la contensa de la contensa de la contensa de la contensa de la contensa del la contensa de la contensa de

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Chálegais



After, Normes en ligne pour: GINGER CEBTP le 20/11/2015 à 10:53

Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique (suite)

ETAPE 3: ÉTUDES GÉOTECHBOURS DE RÉALISATION (C3 et C 4, distinctes et alimultanées)

ÉTUDE ET SUM GÉOTECHBOURS D'EXECUTION (C3)

Phase Etute

— Defini a beson un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivir tech les résultats.

probliffice on phase Ebba.

Video in divisional planta dischartanosis per raisada inos dan hasensi al par in programme difficialistico glotartenin par compati di indicessato dei statista dei statista

Secretaria de l'accident de l'

Donner un avis sur la portionno des hypotheses globectrisques de l'étude geolectrisque d'execution, des dimensionnements et métrouse d'execution, des adoptations ou optimisators des curvages geolectrisques proposées par l'entrépréseur, du plan de certifice, du programme d'autualitére et des notes des parties de l'étude projetées par l'entrépréseur, du plan de certifice, du programme d'autualitére et de service de l'étude production de l'étude projetées par l'entrépréseur, du plan de certifiée, du programme d'autualitére de des autualitéres des services de la certifiée du programme d'autualitére de des autualitéres des services de la certifiée de l'étude globectrisque d'execution des des services de l'étude globectrisque d'execution des services de l'étude globectrisque d'execution des distinctions de l'étude globectrisque d'execution de l'étude globectrisque de l'étude globectrisque d'execution de l'étude de l'étude globectrisque de l'étude globectrisque de l'étude globectrisque d'execution de l'étude globectrisque de l'étude globectrisque d'execution de l'étude globectrisque de l'é

conner un avis sur la prestation géolectrinique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO. GNOSTIC GÉDTECHNIQUE (G5)

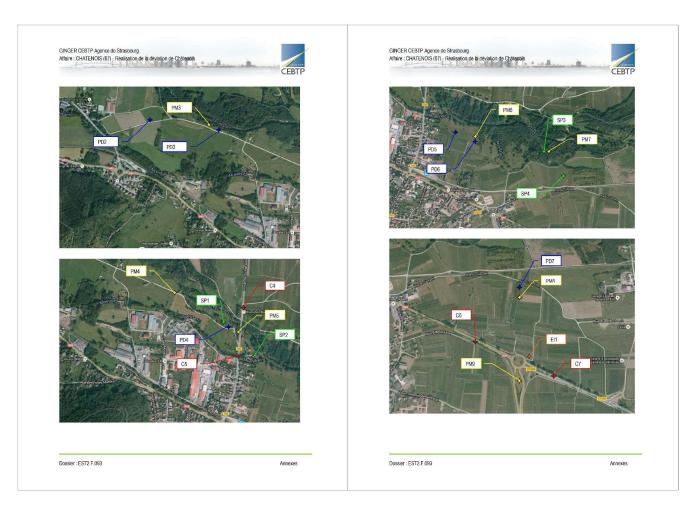
DIAMONISTIC GÉTICEMBUIC (EI)

Fromat la tribusarie de projet su su cours de la ve d'un conqui, i pout dire réconsaire de procisier, ce lagor sinchment inntaine, i i ridus d'un cu puseurs élémètes géodéraques géodéraques (se le saire trus mission procisier. Ce disprais (polarimapse polarimapse quantité influence de con défente (polarimapse polarimapse) une linque polarimapse bertifiée autique cours conséquences poudérant polarimant de la consequence poudérant polarimant de la consequence de la consequence poudérage en consequence poudérage en consequence poudérage en conséquence poudérage en consequence en la consequence en l

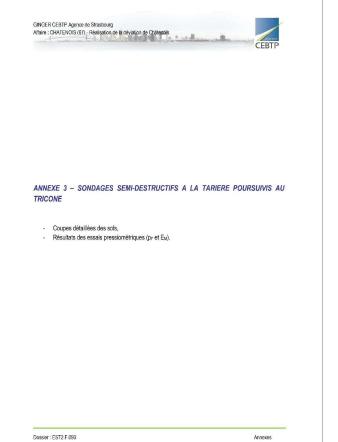
segnostic conduit à modifier une partie du projet ou à l'attellier des traveux sur l'ouvrage existant, des études géoistichniques de ton éteu d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géolochniques seront réalisses utranspurement, contommement às missiones d'argémente pédechnique (seps e éteu so); manifer de l'argément de l'argém

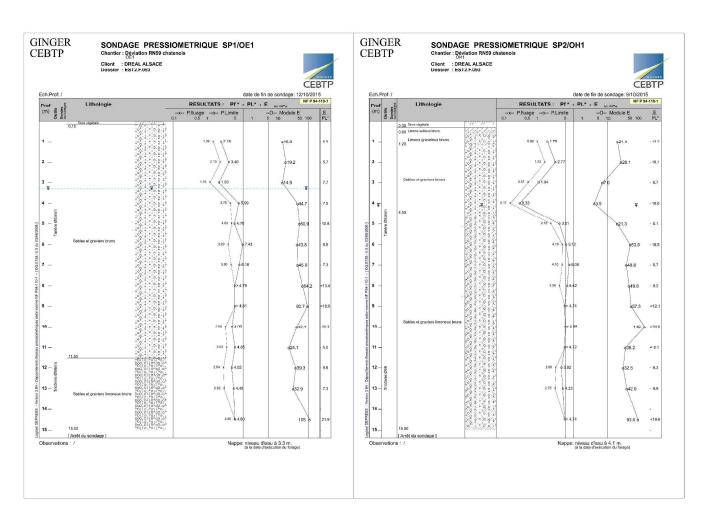
Dossier : EST2.F.093 Dossier : EST2.F.093

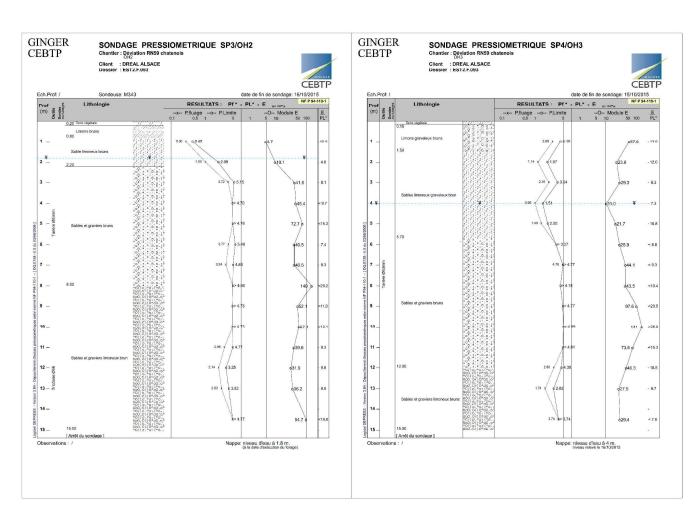


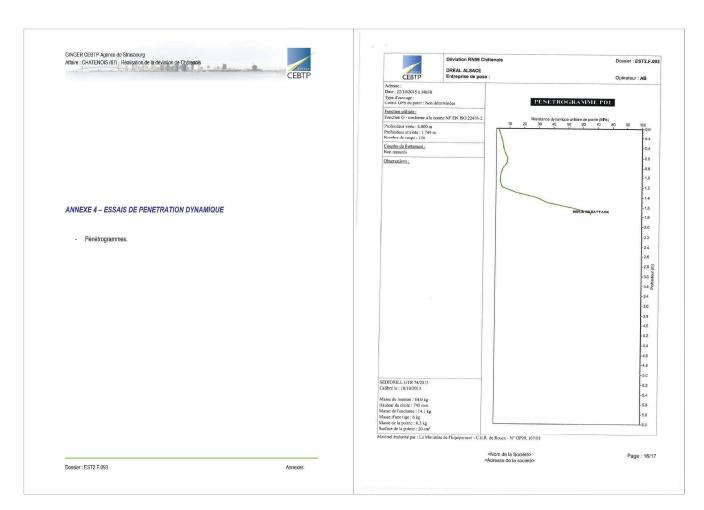


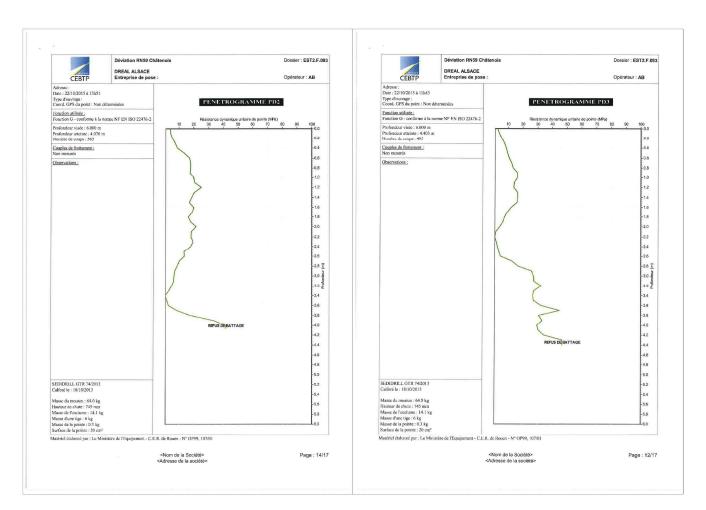


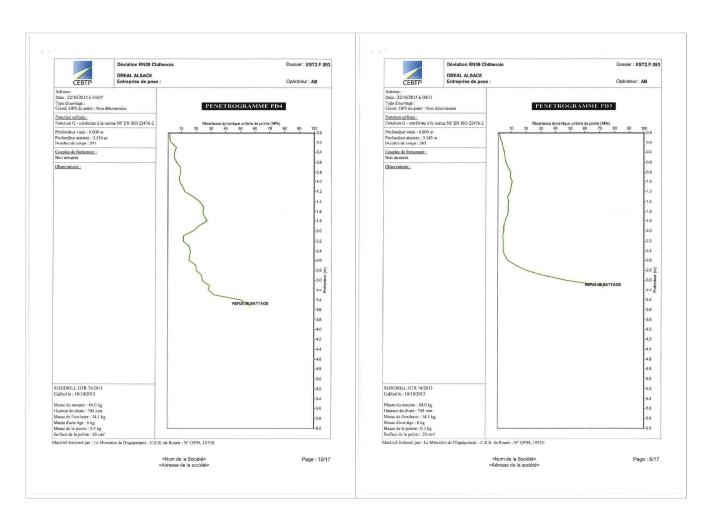


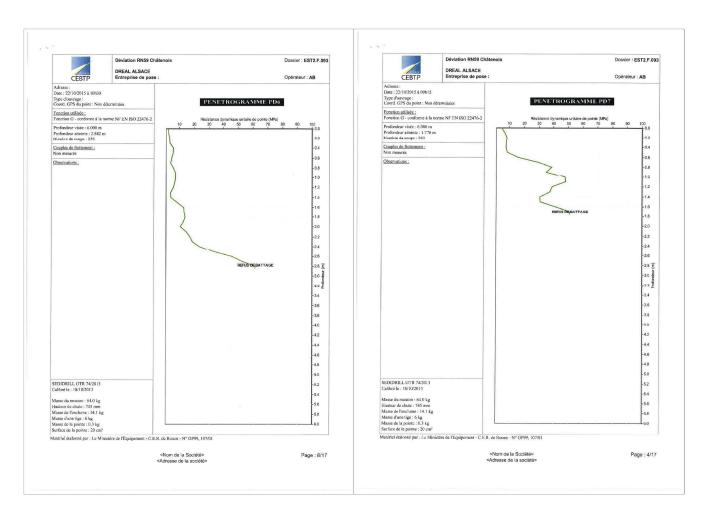


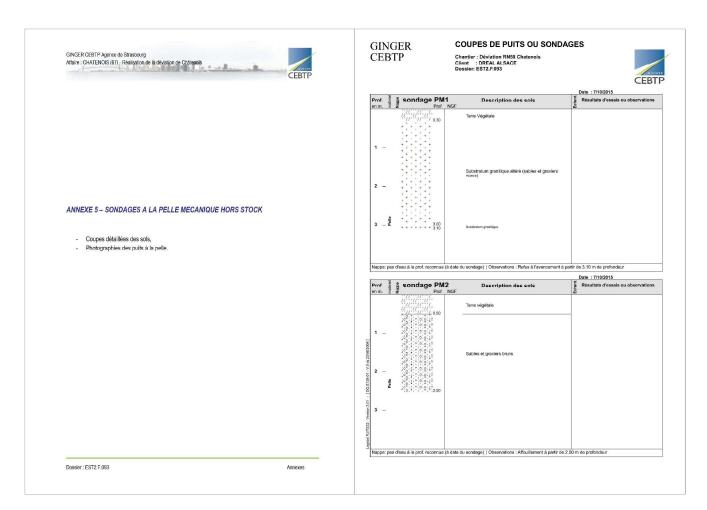


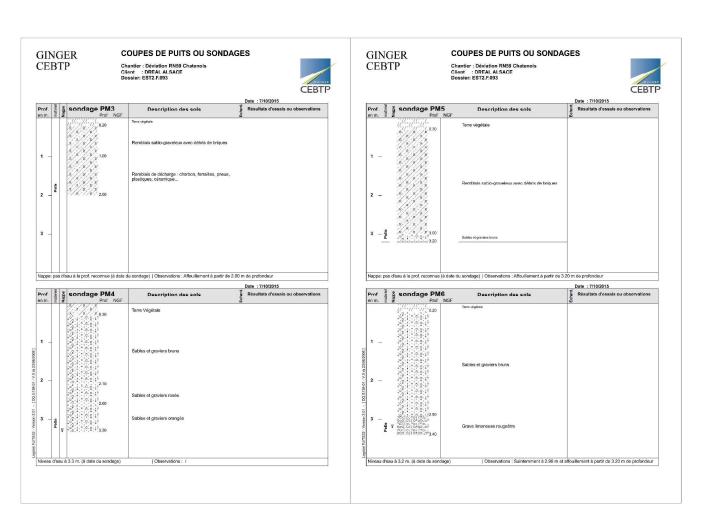


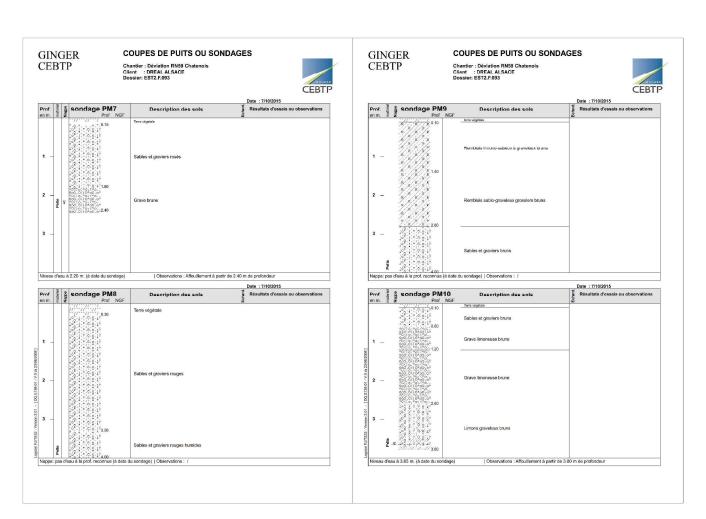


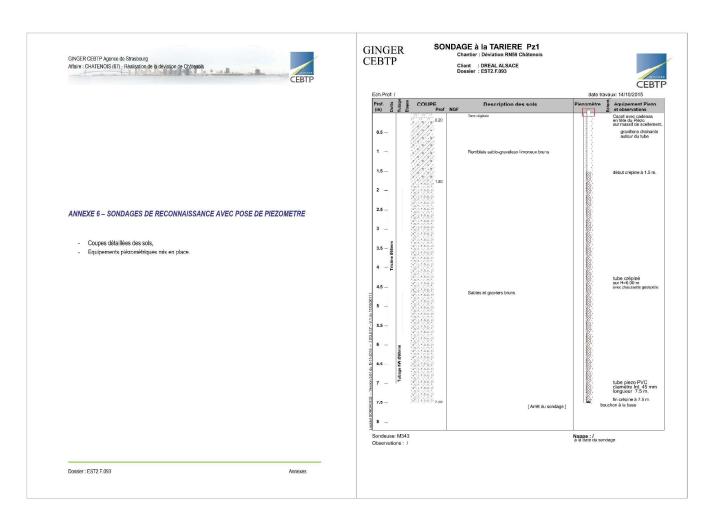


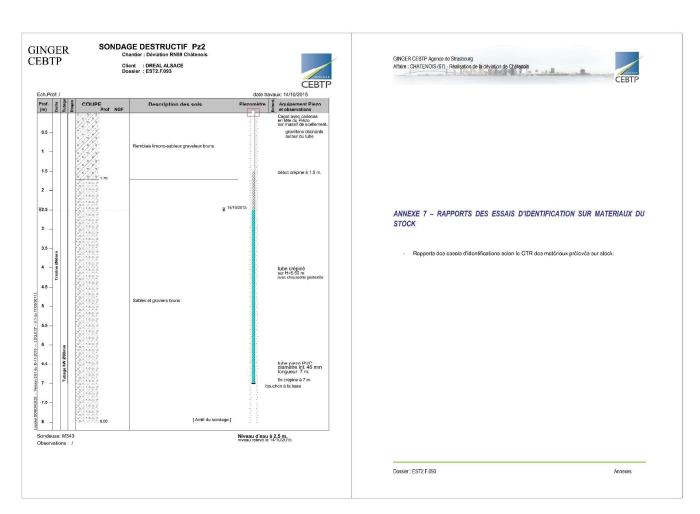












# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises



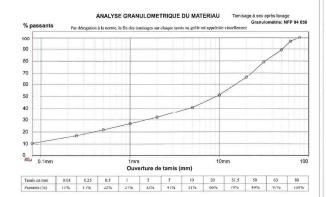
## Chantler : Déviation RN59 Châtenois

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-1

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : \$1/Stock c Profondeur : -Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 15/10/2015

Dmax	Inférieurs	Teneur en eau (*)	Valcur au bleu		ivalent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	I.P.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NEE	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
80	11.8	5.0	0.08				30	19			D3



GRASUL32-S. Vension 5.36 -- [ DQ, 8151-01 - V/J du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en repreduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

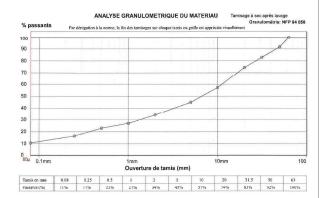
page 1/1 édité le 04/12/2015

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-2

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : S2/ Stock c Profondeur : -Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 1/12/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en cau (*)	Valeur au bleu		valent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	LP.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			-
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NF E	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NEP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
63	11.7	4.1	0.12							55	C1B3



GRASO132-S Version 5.36 -- [ 13Q. E151-01 - 9.0 du 23/08/2008 ]

Le présent rupport d'essai comporte une page unique, il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 04/12/2015

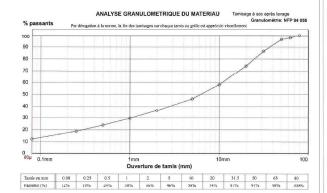
CEBTP

Client: DREAL ALSACE Destinataire: DREAL ALSACE Adresse:

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-3

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage ; S3/Stock c Profondeur : -Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 15/10/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en cau (*)	Valeur au bleu		ivalent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	I.P.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NFE	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
80	12.8	5.9	0.13							45	C1B5



(RASOL32-5 Version 3.36 — [ DQ: [;[51-0] - V.0 du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale,

RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises page 1/1 édité le 03/12/2015

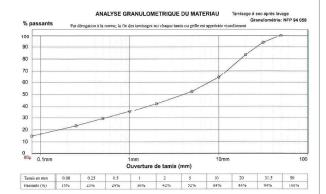
CEBTP

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-4

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : S4/ Stock c Profondeur : -Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 27/11/2015

Dmax	Inférieurs à	eau (*) n W		Valeur au bleu		ivalent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	I.P	I.P.1	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92	
mm	%	%	g/100g				%	%			100	
		NFP 94-050	NFP 94-068	NF E	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300	
50	15	4.7	0.1								C1R5	



GRASOL32-8 Version 5.36 -- [ 19Q, 5151-01 - 9.0 du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

page 1/1 ódité le 04/12/2015

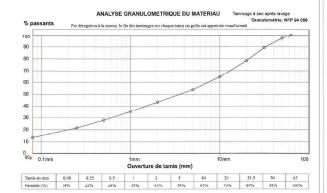


Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-5

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : S5/Stock c Profondeur : -Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 15/10/2015

Dmax	Inférieurs	Teneur en eau (*)	Valcur au bleu		ivalent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	I.P.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				96	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NF E	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
63	13.9	7.2	0.16							50	C1B5



GRASOL32-8 Version 3.30 - [ DQ, E131-01 - V.0 du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préatable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 03/12/2015

CEBTP

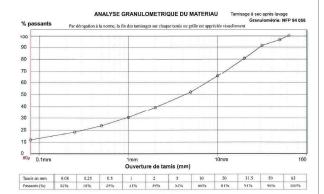
Chantier : Déviation RN59 Châtenois

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-7

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : S7/Stock D Profondeur : -Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 15/10/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en cau (*)	Valeur au bleu		valent sable	Priabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	LP.I	Classification
	0,08 mm W VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92		
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NF E	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
63	12.3	5.3	0.2								C1B5



GRASD132-S Version 5,36 -- [ DQ, R151-01 - V.0 du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises page 1/1 édité le 03/12/2015

CEBTP

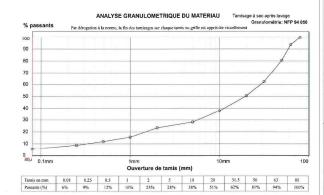
Chantier : Déviation RN59 Châtenois

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-8

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : S8/Stock G Profondeur :-Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 15/10/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en cau (*)	Valeur au bleu	Equivalent de sable ESV ESP	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	I.P.I	Classification	
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac 6/58	NEP 94.050	NFP 94.068	NEE	N 933.R	P18-576	NF EN 1097-	NE EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
80	6.9	4.6	0.09								D3



GRASOL32-S Version 5.36 -- [ DQ, E151-01 - V/0 du 23/95/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises page 1/1 édité le 04/12/2015

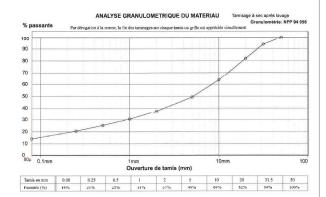
CEBTP

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-9

Nature du matériau : Grave Repère ou sondage : S9/Stock D Profondeur :-Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 7/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 01/12/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en cau (*)	au bleu de sable des sables Angeles	I.P	I.P.I	Classification					
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm %	%	%	g/100g				%	%			
		NFP 94-050	NFP 94-068	NF E	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
50	14	6.7	0.22								C1B5



GRASOGJ2-S Version 5.36 -- [ DQ. E151-01 - V.0 du 25/08/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Saul'autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Réalisation de la déviation de Châtenois

ANNEXE 8 - RAPPORTS DES ESSAIS D'IDENTIFICATION SUR MATERIAUX **NATURELS** 

- Rapporta des essais d'identifications selon le GTR des matériaux prélevés hors stock.

Dossier: EST2.F.093

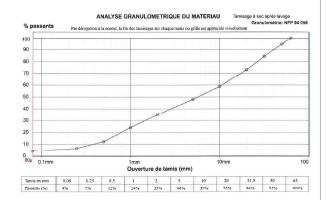
# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises page 1/1 édité le 03/12/2015

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2,F.093 Nº d'enregistrement : 102132-11

Nature du matériau : Sable et gravier Repère ou sondage : PM2 Profondeur : 0.50 à 2.50 m Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : O8/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 06/11/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en eau (*)	Valcur au bleu		ivalent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	1.P	I.P.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NEE	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
63	4.6	5.2	0.17							54	C1B3



50L32-5 Version 3.36 — [ DQ, 15131-01 - V.O du 23/06/2006 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises $_{page \, U/I}$ page 1/1 édité le 03/12/2015

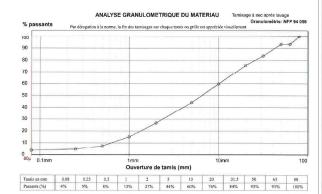
Chantier : Déviation RN59 Châtenois

Client : DREALALSACE Destinataire : DREALALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 202132-14

Nature du matériau : Sable et gravi Repére ou sondage : PM4 Profondeur : 2.1 à 2.60 m Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 18/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 06/11/2015

Dmax	Inférieurs à 0,08 mm	Teneur en eau (*) W	Valeur au bleu VBS	Equivalent de sable		Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Daval	LP	LP.I	Classification
				ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NEP 94.050	NEP 94.068	NE EN 933.8		P 18-576	NEEN 1007.	NE EN 1097-1	NSD 94.051	NFP 94.078	NEP 11-300
80	3.8	7.3	0.12								C1B3



GRASOL32-S Version 5.36 -- [ DQ. E151-01 - V.0 du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises page 1/1 édité le 03/12/2015

CEBTP

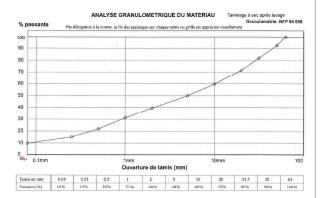
Chantier : Déviation RN59 Châtenois

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2,F.093 N° d'enregistrement : 102132-16

Nature du matériau : Sable et gravier Repère ou sondage : PM5 Profondeur : 0.3 à 3 m Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 08/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 27/11/2015

Dmax	Inférieurs à 0,08 mm	Teneur en eau (*) W	Valeur au bleu VBS	Equivalent de sable		Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	I.P	LP.I	Classification
				ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NF EN 933-8		P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NEP 94-078	NFP 11-300
63	10.6	6.2	0.2								C1B3



A30132-5 Vocakes 5.36 -- [ DQ: E151-01 - V0 du 23/00/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 03/12/2015



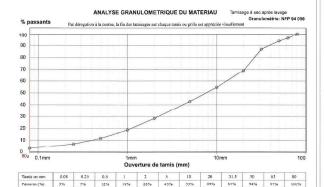
Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-20

Nature du matériau : Sable et gravier Repère ou sondage : PM7 Profondeur : 0.15 à 2.30 m Mode prelèvement : Pelle Date prélèvement : 18/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 06/11/2015

Dmax	Inférieurs à	Tenour en eau (*)	Valour au bleu	Equivalent de sable												Micro Deval	I.P	LPI	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92								
mm	%	%	g/100g				%	%											
	sur frac.0/50	NFT 94-050	NFP 94-068	NFI	N 933-8	P 18-576	NE EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300								
80	3.3	6.6	0.1								C1B3								

(\*) Par dérogation à la norme, la mesure de la teneur en cau est effectuée en laiss Essais complémentaires ou Observations... Classification selon GTR Classification selon GTR C1-B3 Limite D3



GRASOL32-3 Version 3.36 — [ DQ, E151-01 - Vo du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 03/12/2015

Chantier : Déviation RN59 Châtenois

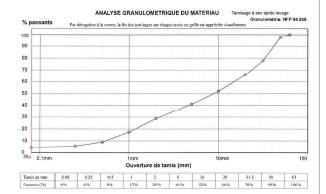
Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-22

Nature du matériau : Sable et gravier Repère ou sondage : PM8 Profondeur : 0.50 à 5.30 m Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 08/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 06/11/2015

Dmax	Inférieurs à	eau (*) au bleu de sable des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	1,P.I	Classification				
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	%			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-068	NFE	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
63	4.4	5.2	0.1								D3

(\*) Par dérogation à la norme, la mesure de la teneur en esu est effectuée en laissant le matériau au moins 12 heures à l'étuve



GRAGOL32-9 Version 5.36 -- [ DQ. 1031-91 - V.0 du 23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

# RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 03/12/2015

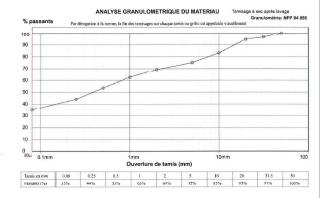


Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-24

Nature du matériau : Limon Sableux Repère ou sondage : PM9 Profondeur : 0.10 à 1.40 m Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : 08/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 23/11/2015

Dmax	Inférieurs à	Teneur en cau (*)	Valeur au bleu	Equivalent de sable						Essai Los Angeles	Micro Deval	icro Deval I.P	I.P.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92			
mm	96	%	g/100g				%	%						
		NFP 94-050	NFP 94-068	NFE	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300			
50	35	5.9	0.6							37.3	A1			



GRANOL32-5 Version 5.35 -- { DQ. E151-01 - V.0 dti 25/05/2008 }

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il no concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

### RAPPORT D'ESSAIS SUR MATERIAUX DE TERRASSEMENT suivant normes NF françaises page 1/1 édité le 03/12/2015

CEBTP

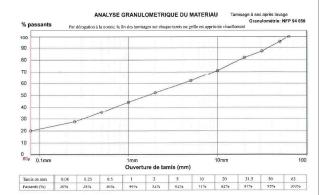
Chantier : Déviation RN59 Châtenois

Client : DREAL ALSACE Destinataire : DREAL ALSACE Adresse :

Dossier : EST2.F.093 N° d'enregistrement : 102132-27

Nature du matériau : Sable et gravier Repère ou sondage : PM10 Profondeur : 0.6 à 1.20 m Mode prelèvement : Pelle Date prélèvement : 08/10/2015 Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 26/11/2015

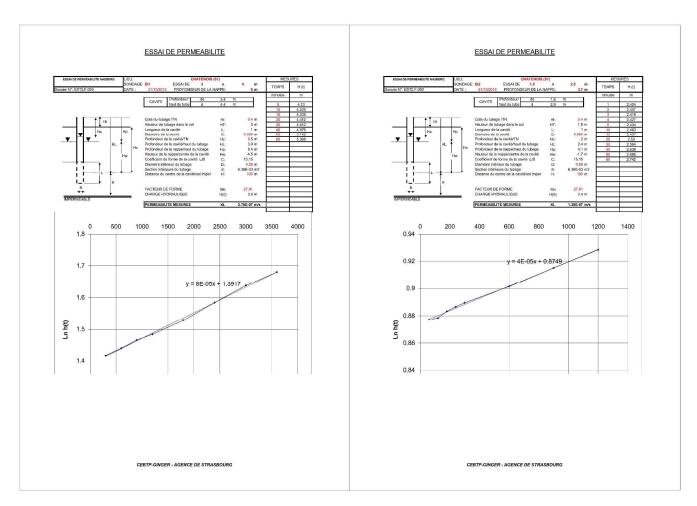
Dmax	Inférieurs à	Teneur en eau (*)	Valcur au bleu		valent sable	Friabilité des sables	Essai Los Angeles	Micro Deval	LP	LP.I	Classification
	0,08 mm	W	VBS	ESV	ESP		LA	MDE			GTR 92
mm	%	%	g/100g				%	96			
	sur frac.0/50	NFP 94-050	NFP 94-058	NF E	N 933-8	P 18-576	NF EN 1097-	NF EN 1097-1	NFP 94-051	NFP 94-078	NFP 11-300
63	21.1	14.1	0.48								C1B5



GRASOL32-S Version 5.36 -- [ DQ. E151-01 - V.0 doi:23/06/2008 ]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire: CHATENOIS (67), Realisation de la dévisition de Châtennais	CEBTP	GINGER CEBTP Agence de Strasbourg Affaire : CHATENOIS (67) - Realisation de la déviation de Châtegnais	CEBTP
ANNEXE 9 – SONDAGES CAROTTES SUR CHAUSSEES		ANNEXE 10 - RAPPORTS DES ESSAIS D'INFILTRATION	
<ul> <li>Coupes détaillées des structures de chaussées et des sols,</li> <li>Photographies des carottes prélevées.</li> </ul>			





24. NOTE TECHNIQUE ARCADIS AFR-DIV-00000-NO NOUVEAU	T-A01 DU 12/12/2016 –		
Aménagement de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châte	nois – Dossier d'autorisation environnementale, Pièce J :	Annexes – Octobre 2024	1140

DREAL ACAL
RN59 - Châtenois
Etude géotechnique de conception phase Projet

### AVIS TECHNIQUE PROVISOIRE

Niveau des plus hautes eaux OA6

Arcadis / Matthieu BORT - 12/12/2016

### 1 OBJET

La présente note a pour objet de fournir une première estimation du niveau des plus hautes eaux au droit de l'OA6. Elle repose sur des données provisoires et ses conclusions doivent donc être considérées comme pouvant ê

# 2 DONNEES PIEZOMETRIQUES DISPONIBLES AU DROIT DE

On dispose au droit de l'OA6 de deux relevés piézométriques effectués dans le piézomètre équipant le sondage SPOA6-2. Ces relevés sont les suivants :

Date	Profondeur	Cote IGN69
02/11/2016	-7,6 m	+176,46
08/12/2016	-7,67 m	+176,39

### 3 PIEZOMETRE DE REFERENCE

L'APRUNA dispose du prézomètre de référence n°U397/XUZ36 qui est situé sur la commune de Sélestat, au lieu-dit Glessenwald.

Ce piézomètre se trouve environ 1 700 mètres en latéral hydraulique et à proximité du Giessen :





DREAL ACAL RN59 - Châtenois

AVIS TECHNIQUE PROVISOIRE



Ce piézomètre est suivi depuis 1976 et ses niveaux caractéristiques sont les suivants :

Niveau	Cote IGN69
Niveau moyen sur la période de mesure	+177,1
Niveau maximal (le 23/02/1999)	+178,98
Dernier niveau disponible (10/10/2016)	+176,60 (soit 2,38 m plus bas que la crue de février

### 4 ESTIMATION DU NIVEAU DES PLUS HAUTES EAUX AU DROIT DE L'OA6

On peut estimer le niveau des plus hautes eaux au droit de l'OA6 par corrélation avec le piézomètre de référence, en supposant que :

- Les fluctuations du niveau de la nappe sont identiques au droit de l'OA6 et au droit du piézomètre de référence (l'influence des eaux superficielles du Giessen resterait limitée),
- Le niveau de la nappe phréatique a peu varié entre le 10/10/2016 et le 02/11/2016.

Dans ces conditions, la nappe aurait atteint, au droit de l'OA6, la cote :

+176,46 + 2,38 = +178,84 IGN69 lors de la crue de février 1999

Il convient de prendre en compte une revanche de 0,5 m sur ce niveau, pour la conception des ouvrages.

AFR-DN-00000-NOT-A01 du 12/12/2016

Page 2 sur 2

25. ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO, PARTIE 1 : SYNTHESE DES INVESTIGATIONS REALISEES, GROUPEMENT ARCADIS – IMSRN, AFR-PRO-00001-RPT-A01, JANVIER 2017	

Aménagement de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châtenois – Dossier d'autorisation environnementale, Pièce J : Annexes – Octobre 2024

1142



RN59-CI	Alsaco - Champagne Ardenne - Lorraine hâtenois : mission géolechnique G2-PRO ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION Partie 1 : Synthèse des investigations		DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Childenois : mission gletechnique G2-PRO ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEP Partie 1: Synthèse des investigat	
TAB	BLE DES MATIERES		8 CARACTERISATION DES SOLS	26
			8.1 Principe de classification	26
			8.2 Définition des familles de sols	26
1 M	IISSION REALISEE	6	8.3 Fiches terrassement par formations	26
2 C	ONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET MORPHOLOGIQUE	7	8.3.1 Alluvions récentes	26
			8.3.2 Alluvions anciennes	27
3 D	ECOUPAGE DU PROJET EN OUVRAGES ELEMENTAIRES	8	Socie cristallin     Stock de matériaux du Hasenrain	29 30
3.	1 Ouvrages en terre	8	6.5.4 Stock de materiaux du Haserrain	30
	3.1.1 Section courante	9	9 CARACTERISATION DES SOLS POUR LES OUVRAGES ETUDI	ES 34
	3.1.2 Rétablissement de la RD424	10	9.1 Méthodes de détermination des caractéristiques	34
	3.1.3 Rétablissement de la RD35	10	9.2 Principaux ouvrages en terre	34
	3.1.4 Rétablissement du Schlettsweg	11	9.2.1 RBT1-SC	34
3.		11	9.2.2 RBT2-SC	36
3.	3 Ouvrages a art	12	9.2.3 RBT3-SC	39
4 0	RIGINE DES DONNEES GEOLOGIQUES ET GEOTECHNIQUES	14	9.2.4 RBT4-SC	41
4.	1 Reconnaissances géotechniques in-situ	14	9.2.5 RBT5-SC	44
à	4.1.1 CETE de l'Est (2008)	14	9.2.6 RBT1-RD424 9.2.7 RBT1-RD35	46 48
	4.1.2 CEBTP (2015)	15	9.2.8 DBT1-Schlett	50
4	4.1.3 IMSRN (2016)	15	9.3 Bassins	53
	4.1.4 Synthèse	17	9.3.1 Bassin du Hasenrain	53
4.	2 Essais en laboratoire	17	9.3.2 Bassin n°0	54
5 C	ONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DU PROJET	18	9.3.3 Bassin n°4	55
5.	1 Contexte géologique général	18	9.4 Ouvrages d'art	56
5.	2 Description générale des formations géologiques	20	9.4.1 OA1	56
	5.2.1 Alluvions récentes (Fz3)	20	9.4.2 OA1-bis	57
	5.2.2 Alluvions anciennes (Jy et Fy)	20	9.4.3 OA1-ter	59
	5.2.3 Socie cristallin (γ1b)	20	9.4.4 OA2	60
5.		21	9.4.5 OA3	62
5.	4 Aspects historiques	22	9.4.6 OA4	64
6 R	ISQUES NATURELS	23	9.4.7 OA5	66
θ.	1 Inondations	23	9.4.8 OA6	67
6.	2 Cavités souterraines	23	9.4.9 OH1 9.4.10 OH2	69 70
6.	3 Mouvement de terrain	23	9.4.11 OH3	70
6.	4 Retrait gonflement des argiles	24	9.4.12 OH4	73
6.	5 Séisme	24	9.4.12 OH4-bis	74
7	IETEOROLOGIE DU SECTEUR	25	9.4.14 OE1	76
		25 3 sur 91	A 9	Page 4 sur 91

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées 9.4.15 OE2 9.4.16 OE3 79 9.4.17 OE4 80 9.4.18 Ecran RD35 81

### 10 APPRECIATION DU RISQUE GEOLOGIQUE ET/OU GEOTECHNIQUE

9.4.19 Ecran VdV

RESIDUEL Annexe 1 Missions géotechniques normalisées LISTE DES FIGURES Figure 1 : extrait de la carte topographique IGN au 1/25 000 eme

Figure 2 : localisation des différentes parties du projet Figure 3 : extrait de la carte géologique au 1/50 000<sup>ème</sup>, feuille de SELESTAT Figure 4 : extrait de la carte APRONA au 1/50 000<sup>ème</sup>, feuille de SELESTAT 21 Figure 5 : modification du cours du Giessen (secteur des profils B26 à B48) Figure 6 : modification du cours du Giessen (secteur des profils B130 à B137) 22 Figure 7 : carte de l'aléa retrait gonflement des argiles Figure 8 : implantation des sondages et définition des « sous-stocks » (GINGER)

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 5 sur 91

84

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 1 MISSION REALISEE

Le Groupement ARCADIS-IMSRN a réalisé une étude géotechnique de conception phase projet concernant :

### La déviation de la RN59 à Châtenois (67)

Les investigations géotechniques in-situ se sont déroulées de septembre à décembre 2016.

Le rapport d'étude géotechnique de conception phase projet est composé de la manière suivante :

- La présente partie 1 « synthèse des investigations réalisées » (16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01) qui fait la synthèse du contexte général de l'étude et des investigations réalisées,
  La partie 2 « conception du projet de terrassement » (10-001304-02-PRO-00002-RPT-A01) qui fournit la justification du dimensionnement des ouvrages géotechniques associés aux terrassements et détaille les dispositions constructives à retenir au stade de la conception.
- conception.

  La partie 3 « conception du projet d'ouvrages d'art » (16-001364-G2-PRO-00003-RPT-A01) qui fournit la justification du dimensionnement des ouvrages géotechniques associés aux ouvrages d'art et détaille les dispositions constructives à retenir au stade de la conception.

Ce rapport est indissociable des documents suivants :

- Le compte-rendu des investigations géotechniques in-situ menées par IMSRN (16-001364-G2-PRO-00010-CRI-A01),
   Le plan d'implantation des sondages (16-001364-G2-PRO-00020-PLA-A01),
   Le profil en long géologique de la section courante (16-001364-G2-PRO-00040-PLA-A01).

La mission falt sulte à la notification du marché public n 2016.1700 058 826 en date du 24 août 2016; elle consiste, selon la définition des missions géotechniques normalisées de l'USG (norme NF P 94,500 du 5 juin 2000 révision de 2006) donnée en Annexe 1, en :

mission G2 phase PRO : étude géotechnique de conception phase projet.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcede ) 16-001384 | 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 6 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 2 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET MORPHOLOGIQUE

Le projet de déviation de la RN59 à Châtenois, d'une longueur de 5 085 mètres, se situe entièrement sur le territoire de la commune de Châtenois, dans le département du Bas-Rhin (67).

Le projet s'inscrit, d'Ouest en Est, dans la vallée du Giessen et de ses affluents (la Liepvrette et le Muehlbach) et son débouché dans la plaine alluviale rhénane.

La lopographie est relativement régulière, le tracé étant globalement parallèle au Glessen. Elle décroît d'Ouest en Est, de +221 IGN à +184 IGN (dénivelé maximal de l'ordre de 37 mêtres sur 4 915 m, soit une pente moyenne inférieure à 1%).

D'Ouest en Est, le tracé parcoure :

- Sur le premiers tiers: des champs et des prés jusqu'au fond de vallon du Giessen. Elle croise la vole ferrée 116 000 de Sélestat à Lesseux-Frapelle, le Muehlbach et la RD424,
- Sur le deuxième tiers : le fond de vallon du Giessen et du Muehlbach, longeant et traversant localement la ripisylve. Elle croise le Mittelmaehlweg et la RD35,
- Sur le troisième tiers : des vignobles. Elle croise le Muehlbach, une nouvelle fois la voie ferrée, la RN59 actuelle et le Schlettsweg.



Figure 1 : extrait de la carte topographique IGN au 1/25 000èm

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arcadis / 16-001364 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 7 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

### 3 DECOUPAGE DU PROJET EN OUVRAGES **ELEMENTAIRES**

### 3.1 Ouvrages en terre

Pour l'étude de ce projet, nous distinguerons :

- La section courante d'une longueur de 4 915 mêtres environ,
   Le rétablissement de la RD424 d'une longueur de 440 mêtres environ,
   Le rétablissement de la RD35 d'une longueur de 595 mêtres environ,
   Le rétablissement du Schiettsweg d'une longueur de 460 mêtres environ.



Figure 2 : localisation des différentes parties du projet

Page 8 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 3.1.1 Section courante

La section courante qui est principalement en remblai se compose des ouvrages élémentaires suivants :

	Profil début	Profil fin	
PRS1-SC	A1	A13	240 m
DBT1-SC	A10	A27	200 m
RBT1-SC	A27	A49	375 m
RBT2-SC	A49	B30	580 m
RBT3-SC	B30	B89	1180 m
RBT4SC	B89	B129	800 m
RBT5-SC	B129	B171	840 m
PRS2-SC	C1	C33	620 m
TOTAL	A1	C33	4 915 m

Les profils sont numérotés dans le sens Ouest – Est.

Les ouvrages en terre présentent les caractéristiques suivantes :

Ouvrage	Hauteur max remblai*	Profondeur max déblai*	Remarque
PRS1-SC	0,14 m	1,58 m	Le tracé suit globalement la route existante
DBT1-SC	0,79 m	4,98 m	Déblai essentiellement côté Sud en pied de versant de Rotenberg
RBT1-SC	7,53 m		Franchissement de la voie ferrée côté Ouest (OA1)
RBT2-SC	6,25 m	-	Giratoire RD424 et franchissement du Muehlbach (OA1ter)
RBT3-SC	4,97 m	*	Franchissement du Mittelmaehlweg (OA2)
RBT4-SC	2,89 m	-	**
KB15-SC	7,21 m	0,08 m	Franchissement de la voie ferree (UAb)
PRS2-SC	2,59 m	0,02 m	Le tracé suit globalement la route existante

<sup>\* :</sup> valeurs à l'axe selon le profil en long, entre la ligne rouge et le TN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
RW Aft. Alcudis / 16-001364 16-001364-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm Groupement ARCADIS - MISRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 3.1.2 Rétablissement de la RD424

Le rétablissement de la RD424 est principalement en remblai et se compose de l'ouvrage élémentaire suivant :

Nom de l'ouvrage	Profil début	Profil fin	Longueur
RBT1-RD424	D1	D26	441 m
TOTAL	D1	D26	441 m

Cet ouvrage présente les caractéristiques suivantes :

	Hauteur max remblai*	Profondeur max déblai*	
RBT1-	6.25 m	0,02 m	Franchissement du Muehlbach (OA1bis)

RD424 6,25 m 0,02 m F
\*: valeurs à l'axe selon le profil en long, entre la ligne rouge et le TN

### 3.1.3 Rétablissement de la RD35

Le rétablissement de la RD35 est principalement en remblai et se compose de l'ouvrage élémentaire suivant :

Nom de l'ouvrage	Profil début	Profil fin	
RBT1-RD35	Ei	E37	593 m
TOTAL	E1	E37	593 m

Cet ouvrage présente les caractéristiques suivantes :

Ouvrage	Hauteur max remblai*	Profondeur max déblai*	Remarque
RBT1-RD35	6,46 m	0,05 m	Franchissement du Giessen par l'OA3 et de la RN59 par l'OA4

 $<sup>^{\</sup>star}$  : valeurs à l'axe seion le profil en long, entre la ligne rouge et le TN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcada) 18-001384 16-001384-Q2-PRO-00001-RPT-A01,datm Page 10 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 3.1.4 Rétablissement du Schlettsweg

Le rétablissement du Schlettsweg est principalement en déblai et se compose de l'ouvrage élémentaire sulvant ;

Nom de l'ouvrage	Profil début	Profil fin	Longueur
DBT1-Schlett	S1	S25	458 m
TOTAL	S1	S25	458 m

Cet ouvrage présente les caractéristiques suivantes :

Ouvrage	Hauteur max remblai*	Profondeur max déblai*	Remarque	
DBT1- Schlett		4,78 m	u u	

\*: valeurs à l'axe selon le profil en long, entre la ligne rouge et le TN

### 3.2 Bassins

On étudie les 3 bassins d'infiltration des eaux pluviales suivants, situés hors zone inondable :

- Bassin d'infiltration du Hasenrain, situé à l'Ouest de la section courante, au niveau de l'actuelle aire de stockage des matériaux issus des travaux du tunnel Maurice Lemaire,
   Bassin d'infiltration n°0, situé entre la section courante et la voie ferrée, à l'Ouest de l'OA1,
- Bassin d'infiltration n°4, situé au Sud du Schlettsweg, à proximité de l'OA6.

Les caractéristiques dimensionnelles de ces ouvrages ne sont pas précisées à ce stade des études.

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 3.3 Ouvrages d'art

Les ouvrages d'art étudiés sont les suivants :

	Voie franchie	Ouvrage(s) en terre associé(s)
OA1	Voie ferrée 160 000	RBT1-SC
OA1bis	Muehlbach	RBT1-RD424
OA1ter	Muehlbach	RBT2-SC
OA2	Mittelmaehlweg	RBT3-SC
OA3	Giessen	RBT1-RD35
OM	Déviation RN59	RBT1-RD35, RBT3-SC
OA5	Voie ferrée 160 000	RBT5-SC
OA6	Schlettsweg	PRS2-SC, DBT1-Schlett
OH1	Muehlbach	RBT1-RD35
OHZ	Muenibach	RB14-SC
ОНЗ	Muehlbach	RBT5-SC
OH4	Muehlbach	÷
OH4b	Muehlbach	-
OE1		RBT3-SC
OE2		RBT4-SC
OE3	*	RBT4-SC
OE4		RBT5-SC

D'autre part il est prévu de réaliser des écrans anti-bruit :

Nom	Longueur	Ouvrage(s) en terre associé(s)
Ecran RD35	900 m	RBT3-SC, RBT4-SC
Ecran VdV	275 m	RBT2-SC

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 11 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcada J 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.datm

Page 12 sur 91 Groupement ARCADIS - MSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### Les ouvrages d'art présentent les caractéristiques suivantes :

	Type de passage			Type d'ouvrage		Appuis
OA1	PI	SNCF	RN59	Portique ouvert	50 m	C0-C1
OA1bis	PI	Muehlbach et piste piétons/cycles/cavaliers	RD424	Portique ouvert	15 m	C0-C1
OA1ter	Pi	Muehlbach et piste piétons/cycles/cavallers	RN59	Portique ouvert	30 m	C0-C1
OA2	Pl	Mittelmaehlweg	RN59	Cadre fermé	25 m	Radier
OA3	PI	Giessen	RD35	Ouvrage mixte	30 m	C0-C1
OA4	PS	RN59	RD35	Portique ouvert double	30 m	C0-P1-C
OA5	PI	SNCF	RN50	Portique ouvert	15 m	C0-C1
OA6	PI	Schlettsweg	RN59	Portique ouvert	30 m	C0-C1
OH1	PI	Muehlbach	RD35	Portique ouvert	27 m	C0-C1
OH2	PI	Muehlbach	RN59	Portique ouvert	34 m	C0-C1
ОНЗ	PI	Muehlbach	RN59	Non défini	Non défini	Non défin
OH4	PI	Muehlbach	RN59	Non défini	Non défini	Non défir
OH4b	PI	Muehlbach	RN59	Non défini	Non défini	Non défin
OE1	Pl	÷	RN59	Cadre fermé		Radier
OE2	PI	-	RN59	Cadre fermé		Radier
OE3	PI		RN50	Cadro formó		Radior
OE4	PI		RN59	8 x Cadres fermés		8 x Radier

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 13 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 4 ORIGINE DES DONNEES GEOLOGIQUES ET **GEOTECHNIQUES**

Les données qui ont permis de caractériser le site du point de vue géologique et géotechnique proviennent :

- De la carte géologique au 1/50 000<sup>5-m</sup>, feuille de SELESTAT,
  Des données disponibles dans la Banque de Données du Sous-Sol (BSS),
  Des résultats des investigations géotechniques in-situ menées par le CETE de l'Est dans le cadre de l'étude APSM des ouvrages d'art (voir le rapport n'2007-72-045 du CETE de l'Est en date du 07/10/2008),
  Des résultats des investigations géotechniques in-situ et en laboratoire menées par le CEBTP dans le cadre d'une étude G2-AVP (voir le rapport n'EST2F-033 du CEBTP en date du 04/12/2015).
  Des résultats des investigations géotechniques in-situ menées par le cotraitant IMSRN dans le cadre de la présente étude G2-PRO (voir le compte-rendu n°16-001364-G2-PRO-00010-CRI).

L'ensemble des investigations géotechniques in-situ réalisées est reporté sur le plan n°16-001364-G2-PRO-00020-PLA.

### 4.1 Reconnaissances géotechniques in-situ

### 4.1.1 CETE de l'Est (2008)

Les investigations menées par le CETE de l'Est ont consisté en la réalisation de :

- 6 forages pressiométriques, notés SP1, SP1bis, SP1ter, SP2, SP5 et SP6, arrêtés à 10 mêtres de profondeur,
   2 forages pressiométriques, notés SP3 et SP4, arrêtés à 15 m de profondeur.

Ces investigations ne concernaient que les ouvrages d'art.

### Notons que :

- Les pressions de fluage n'ont pas été mesurées pour ces essais,
  Le nivellement de l'ensemble des sondages est aberrant (décalage de plusieurs mêtres par rapport au terrain naturel actuel). De ce fait, ces sondages n'ont pas pu être intégrés au profil géologique,
  Le sondage SP1 est situé à plus de 150 mêtres de la position actuellement projetée pour l'OA1, ce qui ne permet pas de l'utiliser pour l'étude de cet ouvrage,
  Le sondage SP4 est plus proche de l'OA3 que de l'OA4. Il a donc été utilisé pour l'étude de l'OA3.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Accedes / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 14 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 4.1.2 CEBTP (2015)

Les investigations menées par le CEBTP ont consisté en la réalisation de :

- 4 forages pressiométriques, notés SP1/OE1, SP2/OH1, SP3/OH2 et SP4/OH3, arrêtés à 15 mêtres de profondeur.
  2 forages destructifs, notés T1 et T2, arrêtés à 7 m de profondeur. Ils ont été équipés en piézemètres, notés P21 et P22.
  10 puts de reconnaissance à la pelle mécanique, notés PM1 à PM10, arrêtés entre 2,0 et 4,0 m de profondeur.
  7 sondages au pénétromètre dynamique type B, notés PD1 à PD7, menés jusqu'au refus qui a été obtenu à une profondeur comprise entre 1,75 et 4,4 m,
  11 sondages carotités sur chausaées existantes, notés C1 à C10 et C12.

Par ailleurs 10 sondages à la pelle mécanique ont permis de prélever des échantillons sur le stock de matériaux du Hasenrain (matériaux issus du creusement du tunnel Maurice Lemaire).

Des essais en laboratoire ont été réalisés sur des échantillons prélevés dans les sondages à la pelle mécanique.

Notons que les sondages réalisés par le CEBTP n'ont pas été nivelés, ce qui n'a pas permis de les intégrer au profil géologique.

### 4.1.3 IMSRN (2016)

Les investigations menées par le cotraitant IMSRN ont consisté en la réalisation de :

- 87 forages pressiométriques arrêtés entre 5 et 15 m de profondeur, dont 18 ont été équipés en pièzomètres,
   4 essais d'infilitation de type Matsuo par déversement dans une fouille réalisée à la pelle mécanique.

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### La répartition des forages pressiométriques, par ouvrages, est la suivante :

Ouvrage	Nombre de forages	Noms des forages	Profondeur	Piézomètres
OA1	4	SPOA1-1 à SPOA1-4	10 m	SPOA1-1
OA1-bis	4	SPOA1bis-1 à SPOA1bis-4	15 m	SPOA1bis-1
OA1-ter	4	SPOA1ter-1 à SPOA1ter-4	25 m	SPOA1ter-4
OA2	4	SPOA2-1 à SPOA2-4	15 m	SPOA2-1
OA3	2	SPOA3-1 et SPOA3-2	15 m	SPOA3-1
OA4	3	SPOA4-1 à SPOA4-3	15 m	SPOA4-1
OA5	2	SPOA5-1 et SPOA5-2	10 m	SPOA5-1
OA6	4	SPOA6-1 à SPOA6-4	15 m	SPOA6-1 et SPOA6- 2
OH1	4	SPOH1-1 à SPOH1-4	15 m	SPOH1-4
OH2	4	SPOH2-1 à SPOH2-4	15 m	SPOH2-3
OH3	5	SPOH3-1 à SPOH3-5	15 m	SPOH3-3
OH4	2	3POH4-1 ы 3POH4-2	15 m	3POH4-1
ОН4ь	2	SPOH4b-1 et SPOH4b- 2	15 m	SPOH4b-1
OE1	4	SPOE1-1 à SPOE1-4	15 m	SPOE1-3
OE2	4	SPOE2-1 à SPOE2-4	15 m	SPOE2-3
OE3	4	SPOE3-1 a SPOE3-4	15 M	SPOE3-1
OE4	6	SPOE4-1 à SPOE4-6	15 m	SPOE4-4
Ecrans VdV	2	SP1-VDV et SP2-VDV	5 m	
Ecrans RD35	23	SP1-RD35 à SP23-	5 m	-

La répartition des essais Matsuo réalisés est la suivante :

		Profondeur de la fouille
Bassin du Hasenrain	Mati	2,6 m
Bassin n°0	Mat2	2,5 m
Bassin n°4	Mat3	1,7 m
OA6	Mat4	2,2 m

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff, Arcadis / 18-001384 18-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 15 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arcada / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 16 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine
RNS9-Châterois : mission géotechnique G2-PRO
Bratie 1: Synthèse des investigations réalisées

### 4.1.4 Synthèse

Pour l'ensemble des campagnes réalisées, les investigations in-situ comprennent :

Sondages		Mètres linéaires cumulés
Forages pressiométriques	97	1215 ml
Sondages destructifs	2	14 ml
Sondages au pénétromètre dynamique	7	22 ml
Piézomètres	20	
Puits de reconnaissances à la pelle mécanique	10	32 ml
Essais Matsuo	4	

### 4.2 Essais en laboratoire

Les essais en laboratoire menés par le CEBTP ont consisté en la réalisation de :

### Sur les matériaux naturels

	Quantité réalisée	
Teneur en eau	7	
Analyse granulométrique par tamisage	7	
Valeur au Bleu de Méthylène (VBS)	7	
IPI	2	

### Sur les matériaux du stock du Hasenrain

Sur les materiaux du stock du nasemani			
Essai	Quantité réalisée		
Teneur en eau	8		
Analyse granulométrique par tamisage	8		
Valeur au Bleu de Méthylène (VBS)	8		
IPI	3		
Los Angeles	3		
Micro-Deval humide	3		

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
RW AT. Arcidis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dottii Page 17 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 5 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DU **PROJET**

5.1 Contexte géologique général
La partie Ouest du projet s'inscrit dans la plaine alluviale du Giessen ; la partie Est se trouve quant à elle sur le cône de déjection du Giessen, à sa jonction avec la plaine alluviale rhénane.



Figure 3 : extrait de la carte géologique au 1/50 000 ème, feuille de SELESTAT

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff, Accada / 16-001394 16-001394-02-PRO-00001-RPT-A01.doi:nt

Page 18 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Selon la description de la carte géologique, on distingue des terrains suivants, du plus récent au plus âdé :

### - Dépôts sédimentaires quaternaires :

- Alluvions actuelles du Ried (Fz3): il s'agit de dépôts sablo-limoneux non calcaires présents en fond de vallon du Giessen.
   Alluvions würmiennes du cône de déjection (Jy): dépôts d'accumulation forcée par rupture de charge à l'arnivée du Giessen dans la plaine alluviale. Elles sont généralement de nature sablo-graveleuses à sablo-caillouteuses; du fait de leur mode de dépôt leur proportion en éléments grossiers peut être très variable. Leur épaisseur est supérieure à 3 m.
- m.

  Altivions würmiennes d'accumulation fluviatiles (Fy): comblement alluvionnaire de la vallée du Giessen. Généralement sablo-caillouteuses, elles se sont déposées dans un régime de chenaux successifs.

### - SOCLE CRISTALLIN:

Granites porphyrobiastique de Thannenkirch et de Kintzheim (y1b): il s'agit de granites à très grands phénocristaux d'orthose et de microcline, parfois à amphibole. Ils sont liés au socie gneissique sous-jacent. Lorsqu'ils affleurent ils présentent une altération typique en boules et arrieres granitiques.

En partie Ouest du projet, dans la vallée du Giessen, il peut être supposé que les dépôts alluvionnaires reposent sur le socie cristallin.

En partie Est du projet, les dépôts alluvionnaires reposent sur d'autres dépôts alluvionnaires très épais résultant du comblement du graben rhénan par le Rhin et l'III.

D'un point de vue atructural, les parties Ouest et Est dont il est question plus haut sont globalement séparées par la faille vosglenne, de direction Nord-Sud, qui recoupe le tracé à hauteur de l'ouvrage en terre RBT3-SC. Cette faille sépare :

- · A l'Ouest, le socle cristallin vosgien,
- A l'Est, la plaine alluviale rhénane

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 5.2 Description générale des formations géologiques

### 5.2.1 Alluvions récentes (Fz3)

Il s'agit de limons plus ou moins sableux et graveleux généralement brun. Plus localement c'est un sable brun à gris.

### 5.2.2 Alluvions anciennes (Jy et Fy)

Il s'agit d'un mélange constitué en proportions variables de graviers et sable généralement brun, marron, gris à beige.

Files sont ponctuellement recoupées par des lentilles essentiellement sableuses dont l'épaisseur est généralement de l'ordre de plusieurs décimètres à un mètre.

Localement, surtout à l'Est du tracé, à la jonction avec la plaine alluviale, elles incluent en tête une matrice limoneuse à argileuse plus ou moins abondante.

### 5.2.3 Socle cristallin (γ1b)

Le socie cristallin n'a été rencontré que par un unique sondage, le puits de reconnaissance à la pelle mécanique PMI réalisé au stade de la G2-AVP. Ce sondage a été réalisé à l'Ouest du tracé, en pied de versant du Rolenberg. Il a mis en évidence la frange d'altération (sable et graviers rose) et a été arrêté au refus sur le substratum sain.

Page 19 sur 91

Page 20 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

# 5.4 Aspects historiques

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

Il convient de noter que le cours du Giessen a fait l'objet de travaux de rectifications, a priori dans les années 1950 et 1960. Cela est particulièrement visible dans deux secteurs, en comparant la photographie aérieme actuelle et celle de la période 1950-1955;

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

# Etat actuel 1950-1965

Figure 5 : modification du cours du Giessen (secteur des profils B26 à B48)



Figure 6 : modification du cours du Giessen (secteur des profils B130 à B137)

Les chenaux abandonnés ont été comblés, probablement au moyen de remblais divers ou de déchets, comme cela etait d'usage a cette epoque.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
Rel Aff. Arcedis / 16-03184 16-03184-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm

Page 22 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

### 5.3 Contexte hydrogéologique général

A l'Est de la faille vosgienne, dans la plaine alluviale rhènane, les dépôts alluvionnaires sont saturés par la nappe phréatique rhènane. Dans ce secteur, la nappe s'écoule vers l'Est en raison de l'apport des nivites vosgiennes, avec un gradient hydraulique de l'ordre de 5%.



Figure 4 : extrait de la carte APRONA au 1/50 000 eme, feuille de SELESTAT

Dans la vallée du Giessen, la nappe est moins étendue et moins épaisse. Il s'agit essentiellement d'une nappe d'accompagnement de riviere dont les niveaux sont en relation avec ceux des œux superficielles, selon l'importance du colimatage des cours d'eau.

Les nappes phréatiques sont sujettes à fluctuations saisonnières.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Rel All. Arcadis / 16-001/84 16-001/84-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 21 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 6.4 Retrait gonflement des argiles

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

Le tracé se trouve en zone d'aléa faible vis-à-vis du phénomène de retrait gonflement des argiles.

# Voir en détail Q

Figure 7 : carte de l'aléa retrait gonflement des argiles

### 6.5 Séisme

Selon le nouveau zonage sismique de la France (décret du 22 octobre 2010), la commune de Châtenois se situe en zone de sismicité modérée, dite zone 3.

### 6 RISQUES NATURELS

### 6.1 Inondations

De nombreux évênements liés à des inondations sont recensés sur la commune de Châtenois. Les plus récents sont les suivants :

		Dommages sur l			
Date de l'évènement (Date début / Date Fin)	Type d'inondation	Approximation du nombre de victimes	Approximation dommages matériels (€)	Pour plus de détail	
07-08-2007 / 10-08- 2007	Crue pluviale lents (temps montée tm > 6 heures)	inconnu	inconnu	Voir BDHI	
20-02-1999 / 12-06- 1999	Crue pluviale (temps montée indéterminé), Crue nivale, rupture d'ouvrage de défense	aucun_blesses	inconnu	Voir BDHI	
22-10-1998 / 31-10- 1998	Ecoulement sur route, Ruissellement rural, Lave torrentielle, coulée de boue, lahar, Crue pluviale lente (temps montée tm > 6 heures)	aucun_blesses	inconnu	Voir BDHI	
30-11-1993 / 27-01- 1994	Nappe affleurante, rupture d'ouvrage de défense, Crue pluviale (temps montée indéterminé)	de 10 à 99 morts ou disparus	inconnu	Voir BDHI	
07-04-1983 / 12-04- 1983	Crue pluviale (temps montée indéterminé), Crue nivale, Nappe affleurante, Ruissellement rural, rupture d'ouvrage de défense, Barrage	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu	Voir BDHI	
04-04-1983 / 27-05- 1900	Ecoulement sur route, Crue nivale, Nappe affleurante, Crue pluviale (temps montée indéterminé)	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu	Voir	
31-12-1981 / 27-01- 1982	non précisé, Crue nivale, Crue pluviale (temps montée Indéterminé), Ecoulement sur route	aucun_blesses	inconnu	Voir BDHI	
09-01-1955 / 30-01- 1955			30M-300M	Voir BDHI	
27-12-1047 / 18-01- 1948	Crue nivate, rupture d'euvrage de défense, Crue pluviale lente (temps montée tm > 6 heures)	do 10 à 00 morte ou disparus	+3G	Voir BDHI	
24-12-1919 / 28-01- 1920	Crue nivale, Crue pluviale (temps montée indéterminé)	de 1 à 9 morts ou disparus	Inconnu	Voir BDHI	

Un PPRI est en cours d'élaboration pour le bassin versant du Giessen et de la Liepvrette en amont de Sélestat.

### 6.2 Cavités souterraines

Aucune cavité souterraine, naturelle ou anthropique, n'est recensée sur la commune.

### 6.3 Mouvement de terrain

Aucun mouvement de terrain n'est recensé sur la commune.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Rei All Arcells / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 23 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcada) 16-001384 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 24 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 7 METEOROLOGIE DU SECTEUR

L'influence de la météorologie sur les terrassements est prépondérante pour les sois fins meubles dont les variations de comportement dépendent essentiellement de leur état hydrique et donc, entre autres, des conditions climatiques.

Pour les sols rocheux, la sensibilité est moindre, sous réserve que les techniques d'extraction retenues limitent la production de fines.

La région est soumise à un climat de type semi-continental avec des hivers froids et des étés chauds. Concernant la pluviomètrie, la station météorologique de Strasbourg-Entzheim a relevé les niveaux « normaux » suivants, sur la période 1961-1990 ;

		Printemps		Automne
1961-1990	107 mm	159 mm	199 mm	145 mm

Tableau 1 : niveaux de précipitation saisonniers à Strasbourg-Entzheim (source : Météo France)

On remarque que l'hiver est la saison durant laquelle le minimum de précipitation est relevé. A l'inverse, c'est durant l'élé que les précipitations maximales sont rencontrées.

### 8 CARACTERISATION DES SOLS

### 8.1 Principe de classification

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

La classification et les conditions de réutilisation des différents matériaux se basent sur :

- La norme NF P11-300,
- La norme NH-P11-3300,
   Le Guide des Terrassements Routiers élaboré par le LCPC et le SETRA (GTR),
   Le Guide Technique pour le traitement des sols élaboré par le LCPC et le SETRA (GTS).

Les caractéristiques de sols retenues sont issues de l'ensemble des investigations réalisées (cf. §4).

### 8.2 Définition des familles de sols

Chaque famille de sols fait l'objet d'une fiche descriptive présentée au §8.3.

Trois familles de sols ont été recensées au droit du projet :

- Les alluvions récentes,
  Les alluvions anciennes,
  Le socle cristallin.

On considère également le stock de matériaux issus du creusement du tunnel Maurice Lemaire se trouvant au Hasenrain, dont la réutilisation est envisagée.

### 8.3 Fiches terrassement par formations

### 8.3.1 Alluvions récentes

### 8.3.1.1 Géologie

Il s'agit de limons plus ou moins sableux et graveleux généralement brun. Plus localement c'est un sable brun à grie.

Leur épaisseur est variable. Elle est généralement faible voire nulle en dehors du lit majeur des cours d'eau, mais peut atteindre plusieurs mêtres dans le lit majeur, à proximité des cours d'eau actuels ou d'ancien bras combiés.

### 8.3.1.2 Hydrogéologie

Cette formation peut être atteinte par la nappe phréatique, particulièrement en période de crue. La perméabilité de ces sols, au regard de leur nature reste toutefois limitée.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 25 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arcada: / 16-001364 - G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 26 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 8.3.1.3 Géotechnique

Cette formation n'a pas fait l'objet d'identification GTR. Selon notre expérience, les matériaux sont à classer en :

- Ai pour les faciès les plus limoneux.
- Bi pour les faciès les plus sableux.

Ces sols sont sensibles aux variations de teneur en eau.

### 8.3.1.4 Traficabilité

Sur ces sols sensibles aux variations de teneur en eau, la traficabilité dépendra de leur état hydrique et des conditions climatiques au moment des traveux. Une très mauvaise traficabilité peut être attendue en fond de valion et en cas de conditions climatiques défavorables.

### 8.3.2 Alluvions anciennes

### 8.3.2.1 Géologie

Il s'agit d'un mélange constitué en proportions variables de graviers et sable généralement brun, marron, gris à beige.

Elles sont ponctuellement recoupées par des lentilles essentiellement sableuses dont l'épaisseur est généralement de l'ordre de plusieurs décimètres à un mêtre.

Localement, surtout à l'Est du tracé à la jonction avec la plaine alluviale, elles incluent en tête une matrice limoneuse à argileuse plus ou moins abondante.

### 8.3.2.2 Hydrogéologie

C'est dans ces alluvions que circulent les nappes d'accompagnement des cours d'eau en partie Ouest du tracé et la nappe alluviale rhénane en partie Est du tracé.

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 8.3.2.3 Perméabilité

Quatre essais d'infiltration de type Matsuo ont été réalisés le long du tracé. Les résultats obtenus sont les auivants :

			Nature du sol en fond de fouille	Perméabilité
Mat1	Bassin Hasenrain	2,6 m	Sables et graviers	1,6.10 <sup>-5</sup> m/s
Mat2	Bassin n°0	2,5 m	Sables et graviers	1,1.10 <sup>-4</sup> m/s
Mat3	Bassin n°4	1,7 m	Sables et graviers argileux	2,0.10 <sup>-5</sup> m/s
Mat4	OA6	2,2 m	Sables et graviers argileux	6,2.10 <sup>-4</sup> m/s
			Moyenne géométrique	8,6.10 <sup>-5</sup> m/s

Les essais réalisés montrent que la perméabilité des alluvions anciennes est assez variable. Elle dépend notamment de la granulométrie des différents éléments qui les composent et de la présence au non d'une matrice limenues et/ou anglieuse.

Pour le dimensionnement des ouvrages, il est recommandé de prendre en compte une valeur moyenne prudente de la perméabilité :

K ≈ 1.10<sup>-5</sup> m/s

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff, Arcada / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 27 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arcada / 16-001364 16-001364-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 28 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 8.3.2.4 Géotechnique

6 échantillons ont été prélevés au sein de cette formation, dans les puits de reconnaissance à la pelle mécanique réalisés au stade de la C2-AVP.

Les essais d'identification ont donné les résultats suivants :

Paramètre	Nb de mesures		Valeur Min	Valeur Max
Wn (%)	6	6,9%	3,3%	14,1%
Passant à 80µm (%)	6	8,0%	3,3%	21,1%
VBS	6	0.20	0.10	0.48

La répartition des classifications GTR des échantillons testés est la suivante :

Classe GTR	Nombre d'échantillons	Description
C1B3	4	Graves silteuses
D3	1	Graves alluvionnaires propres
OUDE		0

Ces sols sont donc généralement insensibles aux variations de teneur en eau (C1B3 et D3). Des faciés très siliaux peuvent toutefois être rencontrés localement et les alluvions anciennes peuvent alors être sensibles aux variations de teneur en eau.

### 8.3.2.5 Traficabilité

Une mesure d'IPI a été réalisée sur ces matériaux (classe C1B3) et donne une valeur de 54. ce qui caractérise une bonne traficabilité.

Sur ces sols généralement insensibles aux variations de teneur en eau, la traficabilité sera donc bonne. Une dégradation locale de la traficabilité n'est toutefois pas à exclure au niveau de faciès plus silteux.

### 8.3.3 Socle cristallin

### 8.3.3.1 Géologie

Le socie cristallin n'a été rencontré que par un unique sondage, le puits de reconnaissance à la pelle mécanique PMI réalisé au stade de la G2-AVP. Ce sondage a été réalisé à l'Ouest du tracé, en pied de versant du Robenberg. Il a mis en évidence la frange d'altération (sable et graviers roses) et a été arrêté au refus sur le substratum sain.

### 8.3.3.2 Hydrogéologie

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 8.3.3.3 Géotechnique

Cette formation n'a pas fait l'objet d'identification GTR. Pour la frange d'altération, les matériaux extraits seront probablement de classe GTR Bi, plus ou moins sensibles aux variations de teneur en eau.

Pour le substratum sain, il pourrait s'agit de roches R6 dont la dureté reste à préciser et dont l'extraction conduira à la production de sols granulaires de classe prévisible Bi à Di.

### 8.3.3.4 Traficabilité

La traficabilité pourrait être moyenne sur la frange d'altération. Sur le substratum sain elle devrait être

### 8.3.4 Stock de matériaux du Hasenrain

### 8.3.4.1 Caractérisation

Pour la réalisation des travaux, il est envisagé de réutiliser le stock de matériaux du Hasenrain issu des travaux du tunnel Maurice Lemaire. Le stock peut être drivés en trois « sous-stocks » notés C (centre), G (gauche) et D (ortole). Des sondages à la pelle mécanique ont été réalisés sur ce stock dans le cadre de la reconnaissance G2-AVP aux fins d'y prélever des échantillons :

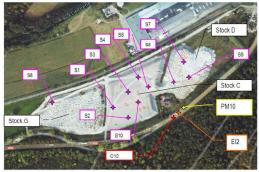


Figure 8 : implantation des sondages et définition des « sous-stocks » (GINGER)

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 RH A/I. Arcadis (16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dom

Page 30 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Les résultats des identifications réalisées sur les échantillons prélevés sur le stock sont les suivants :

Sondage	Sous-stock	Description	W <sub>rot</sub>	VBS	IPI	Tamisat <80 μm	Classe GTR
S1	С	Grave granitique	5,0%	0,08	-	4,6%	D3
82	C	Grave granitique	4,1%	0,12	55	11,7%	C183
<b>S</b> 3	С	Grave granitique	5,9%	0,13	45	12,8%	C1B5
S4	С	Grave granitique	4,7%	0,10	-	15,0%	C1B5
S5	С	Grave granitique	7,2%	0,16	50	13,9%	C1B5
S7	D	Grave granitique	5,3%	0,20		12,3%	C1B5
S8	G	Grave granitique	4,6%	0,09	-	6,9%	D3
S9	D	Grave granitique	6,7%	0,22	-	14,0%	C1B5

Du point de vue de leur nature, les matériaux issus du stock du Hasenrain semblent donc homogènes. Il s'agit de grave grantifique, généralement de classe C1BS (graves très sitleuses), plus rarement de classe C1BS (graves pou sitleuses) a SQ (grave alluvionnaire propro).

La moyenne des valeurs de VBS mesurées est de 0,13, tandis que celles des tamisats à 80µm est de 11,4%. Lors des prélèvements dans le stock, le mélange des matériaux conduira vraisemblablement à des matériaux de classe C1B5 (graves très silteuses) sensibles aux variations de teneur en eau.

Les mesures d'IPI réalisées caractérisent un état hydrique moyen « m » à très sec « ts ».

Les essais Los Angeles et MDE réalisés montrent par ailleurs que les matériaux du stock possèdent une résistance mécanique importante (sous classe C1B51, C1B31 et D31).

La différence entre les « sous-stocks » concerne la granulométrie des plus gros éléments :

- D<sub>max</sub> est de l'ordre de 63 à 80 mm pour le stock C,
- D<sub>max</sub> est de l'ordre de 500 mm pour le stock G,
- D<sub>max</sub> est de l'ordre de 53 à 80 mm pour le stock D.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aft. Arcada / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 31 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 8.3.4.2 Condition de réutilisation en corps de remblai

Les matériaux, de classe GTR probable C1B51 suite à l'extraction, seront réutilisables en corps de remblai. Toutefois il convient de reppeler que :

- Ces matériaux sont sensibles aux variations de teneur en eau et qu'ils se trouvent actuellement dans un état hydrique moyen « m » à très sec « ts »,
- Ces matériaux sont localement très grossiers (au moins sur le stock G où D<sub>max</sub> atteint 500 mm).

Il convient donc de prévoir les traitements suivants :

- Un arrosage des matériaux pour les ramener à un état hydrique acceptable le cas échéant.
   Les modalités de ce traitement seront définies sur la base d'une planche d'essai au démarrage du chantier.
- Un cribage / concassage des matériaux les plus grossiers afin de ramener D<sub>max</sub> à une valeur competible avec l'épaisseur des couches auccessives qui seront mises en œuvre (D<sub>max</sub> ≤ 80 mm pour des moyens de compactage habituels).

### 8.3.4.3 Condition de réutilisation en couche de forme

Compte-tenu de leurs caractéristiques mécaniques élevées, les matériaux, de classe CTR probable C1B51 suite à l'extraction, seront réutilisables en couche de forme. Toutefois il convient de rappeler que :

- Ces matériaux sont, en l'état, sensibles aux variations de teneur en eau ce qui n'est pas acceptable pour un matériau de couche de forme,
- Ces matériaux sont localement très grossiers (au moins sur le stock G où D<sub>max</sub> atteint 500 mm).

Concernant la sensibilité à l'eau, une solution consisterait à traiter les matériaux au liant hydraulique. Touretois, compre-tenu de leur fatole argliosté, du diameire des plus gros élements (sois caliouteux) et de leur état hydrique actuel moyen en » à très soc et s », des difficultés de malaxage et de prisé du faint sont prévisibles. On s'orientera done plutôt vers un traisement par lavage / cribiège qui permettra délimier la fraction 0id renfermant les éléments sensibles à l'eau.

Concernant la présence d'éléments très grossiers, de même que pour une réutilisation en corps de rembla, il convient de prévoir un cribige / concassage des matériaux permettant de ramener  $D_{m_n}$  à une valeur compatible avec l'épaiseur des couches successives qui seront mises en œuvre ( $D_{max} \le 80$  mm pour des moyens de compactage habituels).

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff, Accada J 16:001384 16:001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 32 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 8.3.4.4 Remarques

Comple-tenu du volume important du stock de matériaux, des hétérogénéités non mises en évidence par les sondages ponducis réalisés pourraient être rencontrées lors des travaux. Il conviendre donc de prévoir, à fréquence régulière tout au long des travaux, un suivi de la qualité des matériaux du stock par réalisation d'identification GTR complètes.

Les méthodes de traitement permettant de réutiliser les matériaux devront être affinées et validées par la réalisation de planches d'essai au démarrage des travaux.

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

# 9 CARACTERISATION DES SOLS POUR LES OUVRAGES

### 9.1 Méthodes de détermination des caractéristiques

L'étude statistique des paramètres géomécaniques consiste en une analyse des vaieurs moyennes (moyennes arithmétiques) de la pression linite nette (PP), de la pression de fluage nette (PP) et du module pression-fletique (Eq.) mesurés au pression-tiere.

En l'absence d'essais en laboratoire de cisaillement (essais triaxiaux ou de cisaillement rectiligne), les caractéristiques de cisaillement des sols sont déduites par corrélation avec les essais pressiométriques :

- Formule de Ménard : PI\* = 0,25x2<sup>(φ+24)4</sup>
- Formules d'Amar et Jézequel :
   pour Pl\* < 0,3 MPa Cu = Pl\*/5,5 (en kPa)

La cohésion à long terme est systématiquement considérée comme nulle, compte-tenu de la nature des

En l'absence d'essais de compressibilité (essais œdométriques), les modules de déformation des sols sont déterminés par correlation avec les essais pressionnétriques .

• 
$$E_{odd} = \frac{E_M}{\alpha} \frac{1 - v}{(1 + v).(1 - 2v)}$$

### 9.2 Principaux ouvrages en terre

### 9.2.1 RBT1-SC

## 9.2.1.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT1-SC, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité			
Туре	Nombre	Nom des sondages	
Forage pressiométrique	5	SPOA1-1 à SPOA1-4 SP1	
Sondage au pénétromètre dynamique	1	PD1	

Type	Nombre	Nom des sondages	

Page 34 sur 91

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arcadis / 16-001364 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 33 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Piézomètre	1	SPOA1-1	

### 9.2.1.2 Géologie

Le remblai RBT1-SC parcoure un paysage de champs et de prés, depuis le pied de versant du versant du Rotenberg à l'Ouest, jusqu'au Muehibach à l'Est.

Il reposera sur les alluvions déposées en fond de vallée. L'épaisseur totale des alluvions croît vraisemblablement d'Ouest en Est.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux et sables (S) dont l'épaisseur atteint 4,5 m au droit de l'ouvrage OA1,
   Les alluvions anciennes sable-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable, recoupé par des lentilles essentiellement sableuses. Aucun sondage n'a recoupé entièrement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 10 m en SP1.

### 9.2.1.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

Date	Plézomètre posé en SPOA1-1
29/12/2016	-5,5 m
29/12/2016	+200 8 ICN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen.

### 9.2.1.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		-	Pf* (MPa			Eu (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Моу
L	3	0,50	1,46	0,88	0,40	0,87	0,64	5,1	12,1	7,6
s	12	1,62	6,18	4,28	1,34	4,46	3,03	15,2	61,4	39,1
SG	31	0,97	6,81	4,11	0,75	4,27	3,06	10,0	127,7	54,3

Le sondage au pénétromètre dynamique PD1 a obtenu le refus à  $1,75~\mathrm{m}$  de profondeur, dans les alluvions anciennes.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dot/m Page 35 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.1.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

Formation	C' (kPa)	φ' (°)	γ (kN/m³)
L	0	28	19
S	0	30	19
SG	0	35	20

### 9.2.1.6 Compressibilité

Les limons (L) qui ont été mis en évidence sur une épaisseur maximale estimée à 1,5 m, peuvent être considérés comme une couche compressible.

Par corrélation avec les essais pressiométriques réalisés, nous proposons de retenir :

Formation	PI* (MPa)	Cu (kPa)
L	0,85	110

	E <sub>M</sub> (MPa)			E <sub>oed</sub> (MPa)
L	7.0	0,3	1/2	19

### 9.2.2 RBT2-SC

### 9.2.2.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT2-SC, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
		SPOA1ter-1 à SPOA1ter-4
		SPOH4-1 et SPOH4-2
Forage pressiométrique	9	SP1-VdV et SP2-VdV
		SP1ter
Sondage au pénétromètre dynamique	1	PD2

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R6/ AE, Arcada / 16-001384 - 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 36 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Sond	age de reconnaissance lithol	ogique
Туре	Nombre	Nom des sondages
Pelle mécanique	1	PM2

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	2	SPOAtter-4, SPOH4-

### 9.2.2.2 Géologie

Le remblai RBT2-SC parcoure un paysage de champs et de prés, depuis le Muehlbach à l'Ouest, jusqu'au Giessen à l'Est. Il franchit le Muehlbach (OA1ter).

Il reposera sur les alluvions déposées en fond de vallée.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux dont l'épaisseur atteint 4,5 m à proximité du Muehlbach,
- Les alluvions anciennes sabi-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable, recoupé par des lentilles essentiellement sableuses. Aucun sondage n'a recoupé entiérement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 20 m au droit du gratoire de la RD424.

### 9.2.2.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOA1ter-4	Piézomètre posé en SPOH4-1
08/12/2016	-0,77 m	
00/12/2016	+202,79 IGN	8
29/12/2016	-0,80 m	-0,90 m
29/12/2016	+202,76 IGN	+202,43 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Re/ Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 37 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.2.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		F	Pf* (MPa	0		E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Muy	Min	Max	Moy
L	14	0,06	0,91	0,40	0,02	0,52	0,22	0,3	8,7	2,7
SG	126	0,19	6,57	3,79	0,09	3,79	2,48	8,0	118,1	39,9

Le sondage au pénétromètre dynamique PD2 a obtenu le refus à 4,1 m de profondeur, dans les alluvions anciennes.

### 9.2.2.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

Formation	C' (kPa)	φ' (°)	γ (kN/m³)
1	0	25	19
SG	0	35	20

## 9.2.2.6 Compressibilité

Les ilmons (L) qui ont ete mis en evidence sur une epaisseur maximale estimee a 4,5 m, peuvent etre considérés comme une couche compressible.

Par corrélation avec les essais pressiométriques réalisés, nous proposons de retenir :

L.	0.40	65

Et:

	E <sub>M</sub> (MPa)			E <sub>ood</sub> (MPa)
L	2,5	0,3	1/2	6,5

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcada / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.deb Page 38 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.3 RBT3-SC

### 9.2.3.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT3-SC, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
		SPOA2-1 à SPOA2-4			
	26	SPOA4-1 à SPOA4-3			
		SPOE1-1 à SPOE1-4			
Forage pressiométrique		SP1-RD35 à SP13-RD35			
		SP1/0E1			
		SP2			
Sondage au pénétromètre dynamique	2	PD3, PD4			

Sondage de reconnaissance lithologique					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Pelle mécanique	2	PM3, PM4			

	Hydrogéologie				
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Piézomètre	3	SPOA2-1, SPOA4-1, SPOE1-3			

Le remblai RBT3-SC parcoure un paysage de champs et de prés en longeant le Giessen en rive droite.

Il reposera sur les alluvions déposées en fond de vallée.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux ou sable limoneux dont l'épaisseur atteint 3,0 m au maximum au droit des sondages réalisés,
- Les alluvions anciennes sablo-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable recoupé par des ientilles essentiellement sableuses. Aucun sondage n'a recoupé entièrement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 15 m au droit de TOAZ.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arcadis / 16-001864 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 39 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Localement, en PM3, des rembiais de décharge ont été reconnus. Le sondage a été arrêté dans ces rembiais à 2 m de profondeur sans l'avoir entièrement recoupée. Dans ce secteur, le cours du Giessen a été dévié (voir §5.4) et il semble que les anciens bras aient été combiés, au moins partiellement, par des rembiais de décharge potentiellement compressibles et évolutifs.

### 9.2.3.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

	Piézomètre posé en SPOA2-1	Piézomètre posé en SPOE1-3	Piézomètre posé en SPOA4-1
02/11/2016			-3,73
02/11/2016			+189,95 IGN
08/12/2016	-2,30 m	-1,34 m	-3,80 m
08/12/2016	+194,82 IGN	+190,18 IGN	+189,88 IGN
	-2,30 m	-1,40 m	-3,78 m
29/12/2016	+194,82 IGN	+190,12 IGN	+189,90 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Giessen.

### 9.2.3.1 Etudo etatietiquo dos caractóristiquos góomócaniquos

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques sulvantes :

Formation	Nombre d'essais	'	PI* (MPa	)	,	Pf* (MPa	1)		Ем (МРа	)
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	17	0,19	1,87	1,03	0,05	1,09	0,66	1,2	19,1	9,4
56	205	0,01	7,43	4,07	0,01	4,81	2,77	0,3	169,0	5/,2

Les sondages au pénétromètre dynamique PD3 et PD4 ont obtenu le refus à 4,4 et 3,55 m de profondeur, dans les altuvions anciennes.

### 9.2.3.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

Formation	C' (kPa)	φ' (°)	γ (kN/m³)
L	0	28	19
SG	0	35	20

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arcedes / 16-001364 | 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 40 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.3.6 Compressibilité

Les limons (L) qui ont été mis en évidence sur une épaisseur maximale estimée à 3,0 m, peuvent être considérés comme une couche compressible.

Par corrélation avec les essais pressiométriques réalisés, nous proposons de retenir :

Formation	PI* (MPa)	

	E <sub>M</sub> (MPa)			E <sub>oed</sub> (MPa)
L	9	0,3	1/2	24

### 9.2.4 RBT4-SC

### 9.2.4.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT4-SC, les investigations suivantes ont été réalisées :

Туре	Nombre	Nom des sondages				
		SPOH2-1 à SPOH2-4				
	23	SPOE2-1 à SPOE2-4				
Forage pressiométrique		SPOE3-1 à SPOE3-4				
		SP14-RD35 à SP23-RD35				
		SP3/OH2				
Sondage au pénétromètre	2	PD5, PD6				

Type	Nombre	Nom des sondages
Pelle mécanique	3	PM5, PM6, PM7

	Hydrogéologie				
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Piézomètre	3	SPOH2-3, SPOE2-3, SPOE3-1			

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 41 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.4.2 Géologie

Le remblai RBT4-SC parcoure un paysage de champs, de prés et de bois en longeant le Giessen en rive droite. Il franchit le Muehlbach (OH2).

Il reposera sur les alluvions déposées en fond de vallée.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux ou sable limoneux dont l'épaisseur atteint 3,8 m au maximum au droit des sondages réalisés,
- Les alluvions anciennes sablo-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable recoupé par des lentilles essentiellement sableuses. Aucun sondage n'a recoupé entièrement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 15 m au droit de l'OH2.

Dans le secteur des profils B130 à B137, le cours du Giessen a été dévié (voir §5.4) et les anciens bras ont pu être comblès aux moyens de matériaux compressibles et/ou évolutifs.

### 9.2.4.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

Date	Plézomètre posé en SPOE2-3	Piézomètre posé en SPOE3-1	Piézomètre posé en SPOH2-3
02/11/2016	-3,13 m	-2,94 m	-2,98 m
02/11/2016	+187,26 IGN	+185,35 IGN	+185,12 IGN
08/12/2016	-3,21 m	-2,85 m	-3,04 m
08/12/2016	+187,18 IGN	+185,44 IGN	+185,06 IGN
20/12/2016	-3,25 m	-3,00 m	-3,30 m
20/12/2016	+187,14 IGN	+185,29 IGN	+184,80 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Giessen et du Muehlbach.

### 9.2.4.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa	)	F	Pf* (MPa	1)		Ем (МРа	)
-		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	26	0,07	2,30	1,01	0,03	1,20	0,65	1,0	26,2	11,1
SG	192	0,45	8,25	4,02	0,28	4,80	3,31	3,7	185,0	83,6

AFR-PRO-00001-RPT-A01 diu 27/01/2017 RWFAE. Arcades / 16-001364 16-001364-02-PRO-00001-RPT-A01.datm

Page 42 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Les sondages au pénétromètre dynamique PD5 et PD6 ont obtenu le refus à 3,15 et 2,85 m de profondeur, dans les alluvions anciennes.

### 9.2.1.5 Caractóristiquos do cisailloment retenuos

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

Formation	C' (kPa)		$\gamma (kN/m^3)$
L	0	28	19
SG	0	35	20

### 9.2.4.6 Compressibilité

Les limons (L) qui ont été mis en évidence sur une épaisseur maximale estimée à 3,8 m, peuvent être considérés comme une couche compressible.

Par corrélation avec les essais pressiométriques réalisés, nous proposons de retenir :

	PI* (MPa)	Cu (kPa)
L	1,00	125

Et:

Formation	E <sub>M</sub> (MPa)			E <sub>oed</sub> (MPa)
L	11	0,3	1/2	29

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 43 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.5 RBT5-SC

### 9.2.5.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT5-SC, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
		SPOA5-1 à SPOA5-2
		SPOH3-1 à SPOH3-5
Forage pressiométrique	15	SPOE4-1 à SPOE4-6
		SP5
		SP4/OH3
Sondage au pénétromètre dynamique	1	PD7

Sond	age de reconnaissance lithol	ogique
Type	Nombre	Nom des sondages
Pelle mécanique	1	PM8

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	3	SPOA5-1, SPOH3-3, SPOE4-4

### 9.2.5.2 Géologie

Le remblai RBT5-SC parcoure un paysage de vignoble entre le Muehlbach au Nord et la RN59 actuelle au Sud. Il franchit le Muehlbach (OH3).

Il reposera sur les alluvions du cône de déjection au débouché de la vallée du Giessen dans la plaine alluviale rhénane.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux ou sable limoneux pouvant inclure des graviers, dont l'épaisseur atteint 2,5 m au maximum au droit des sondages réalisés,
   Les alluvions anciennes sablo-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable recoupé par des tentilles essentiellement sableuses. Elles incluent une matrice limoneuse à argileuse plus ou moins abondante. Aucus norage na raccupe entiérement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 15 m au droit de 10 H3.

Page 44 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2:PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

Des remblais ont été identifiés à proximité de la voie ferrée (secteur de l'ouvrage OA5). Il s'agit probablement de remblais liés à l'aménagement de la voie.

### 9.2.5.3 Hydrogóologio

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

	Piézomètre posé en SPOH3-3	Piézomètre posé en SPOA5-1	Piézomètre posé en SPOE4-4
	-4,52 m	-4,67 m	
02/11/2016	+183,58 IGN	+182,67 IGN	•
	-4,51 m	-4,71 m	
08/12/2016	+183,59 IGN	+182,63 IGN	-
29/12/2016	-4,70 m	-4,90 m	-6,50 m
29/12/2016	+183 40 IGN	+182 44 IGN	+179.84 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Giessen et du Muehlbach qui rejoint sous cet ouvrage la nappe alluviale rhénane.

### 9.2.5.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		-	Pf" (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Моу
L	6	0,48	4,46	2,22	0,28	3,00	1,45	3,8	71,3	25,1
SG	185	1.14	6.89	4.21	0.61	4.89	3.43	7.5	183.7	82.5

Le sondage au pénétromètre dynamique PD7 a obtenu le refus à 1,75 m de profondeur, dans les alluvions anciennes.

### 9.2.5.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

L	0	30	19
SG	0	35	20

### 9.2.5.6 Compressibilité

Au regard des compacités mesurées, aucune couche n'est considérée comme étant compressible au droit de cet ouvrage.

AFR-PRO-08001-RPT-Ad1 du 2781/2817
Page 45 sur 91

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.6 RBT1-RD424

### 9.2.6.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT1-RD424, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité				
Туре	Nombre	Nom des sondages		
		SPOA1bis-1 à SPOA1bis-4		
Forage pressiométrique	7	SPOH4b-1 et SPOH4b-2		
		SP1bis		

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	3	SPOA1bis-1, SPOH4b-1, Pz2

### 9.2.6.2 Géologie

Le remblai RBT1-RD424 reprend globalement le tracé de la RD424 actuelle, le long du Muchlbach. Il franchit le Muchlbach (OAbis).

Il reposera sur les alluvions déposées en fond de vallée.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux ou sable limoneux dont l'épaisseur atteint 4.2 m au maximum au droit des sondages réalisés.
   Les alluvions anciennes sablo-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable recoupé par des lentilles essentiellement sableuses. Aucun sondage n'a recoupé entièrement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 12,5 m.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Accedes / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 46 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.6.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOA1bis-1	Pz2	Piézomètre posé en SPOH4b-1
		-1,73 m	
02/11/2016	Ē.	+203,04 IGN	=
0014070040	-1,25 m	-1,69 m	-2,35 m
08/12/2016	+203,39 IGN	+203,08 IGN	+201,66 IGN
	-1,30 m	-1,70 m	-1,30 m
20/12/2016	+203.34 IGN	+203.07 IGN	+202.71 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Giessen et du Muehlbach.

### 9.2.6.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

Formation	Nombre d'essais	'	PI* (MPa) PF* (MF		Pf* (MPa		1.	E <sub>M</sub> (MPa		
	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Моу
L	17	0,08	2,02	0,82	0,04	1,64	0,52	0.7	17,6	6,1
SG	76	1.50	6.77	4.20	1.19	5.72	3.05	11.1	84.7	48.7

### 9.2.6.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

Formation			γ (kN/m³)
L	0	26	19
SG	0	35	20

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref AE Arciedis / 16-001884 16-001884-02-PRO-00001-RPT-A01.detrii

Page 47 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.6.6 Compressibilité

Les limons (L) qui ont été mis en évidence sur une épaisseur maximale estimée à 4,2 m, peuvent être considérés comme une couche compressible.

Par corrélation avec les essais pressiométriques réalisés, nous proposons de retenir :

	PI* (MPa)	Cu (kPa)
L	0,80	105

Et:

Formation	E <sub>M</sub> (MPa)			E <sub>ced</sub> (MPa)
		0.2	1/2	16

### 9.2.7 RBT1-RD35

### 9.2.7.1 Investigations réalisées

Au droit du remblai RBT1-RD35, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité			
Туре	Nombre	Nom des sondages	
		SPOA3-1 et SPOA3-2	
		SPOA4-1 à SPOA4-3	
Forage pressiométrique	12	SPOH1-1 à SPOH1-4	
		SP3 et SP4	
		SP2/OH1	

Туре	Nombre	Nom des sondages				
Piézomètre	3	SPOA3-1, SPOA4-1, SPOH1-4				

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcada J 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.datm Page 48 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.7.2 Géologie

Le remblai RBT1-RD35 est parallèle au tracé de l'actuelle RD35. Il franchit le Giessen (OA3) et le Muchibach (OH1).

Il reposera sur les alluvions déposées en fond de vallée.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les alluvions récentes, limons (L) plus ou moins sableux ou sable limoneux dont l'épaisseur atteint 3,8 m au maximum au droit des sondages réalisés;
   Les alluvions anciennes sablo-graveleuses (SG), métange constitué en proportion variable de graviers et sable recoupé par des ientilles essentiellement sableuses. Aucun sondage n'à recoupé entièrement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 15 m au droit de l'OA4.

### 9.2.7.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

	Piézomètre posé en SPOH1-4	Piézomètre posé en SPOA4-1	Piezomètre posé en SPOA3-1
		-3,73 m	-3,53 m
02/11/2016	*	+189,95 IGN	+189,56 IGN
*****		-3,80 m	-3,97 m
08/12/2016	-	+189,88 IGN	+189,12 IGN
	-3,00 m	-3,78 m	-3,90 m
29/12/2016	+190.77 IGN	+189.90 IGN	+189.19 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Giessen et du Muehlbach.

### 9.2.7.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

	Formation Nombre d'essais		PI* (MPa)		Pf* (MPa)		E <sub>M</sub> (MPa)			
•		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	13	0,04	1,68	0,53	0,01	1,07	0,34	0,4	29,5	7,7
SG	145	0,33	6,65	4,32	0,17	4,88	3,13	3,5	226,5	83,5

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 49 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.7.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

	C' (kPa)		
L	0	25	19
SG	0	35	20

### 9.2.7.6 Compressibilité

Les limons (L) qui ont été mis en évidence sur une épaisseur maximale estimée à 3,8 m, peuvent être considérés comme une couche compressible.

Par corrélation avec les essais pressiométriques réalisés, nous proposons de retenir :

L	0,50	75

Et:

				E <sub>∞ed</sub> (MPa)
L	7	0,3	1/2	19

### 9.2.8 DBT1-Schlett

### 9.2.8.1 Investigations réalisées

Au droit du déblai DBT1-Schlett, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
F	ē	SPOA6-1 à SPOA6-4
Forage pressiométrique	5	SP6

Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	3	SPOA6-1, SPOA6-2, Pz
Essai d'infiltration	4	Mat4

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arsadia / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm

Page 50 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.8.2 Géologie

Le déblai DBT6-Schlett est implanté de part et d'autre de l'actuelle RD424, dans un paysage de vignobles.

Il sera excavé dans les alluvions du cône de déjection, au débouché de la vallée du Giessen dans la plaine alluviale rhénane.

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les remblais (R), probablement liés aux aménagements de l'actuelle RD424. Ils ont été recoupés sur une épaisseur maximale de 2,5 m au droit des sondages réalisés,
- Les alluvions anciennes sablo-graveleuses (SG), mélange constitué en proportion variable de graviers et sable. Elles induent une matrice limoneuse à argileuse plus ou moins abondante. Aucun sondage n'a recoupé entièrement cette formation. Leur épaisseur est supérieure à 15 m au droît de l'OA6.

### 9.2.8.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage élémentaire sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOAG-1	Piézomètre posé en SPOAG-2	Pz1
02/11/2016		-7,60 m	-7,35 m
02/11/2016		+176,46 IGN	+176,99 IGN
		-7,67 m	-7,42 m
08/12/2016	•	+176,39 IGN	+176,92 IGN
	-4,20 m		-7,50 m
29/12/2016	+180,79 IGN	*	+176,84 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe alluviale rhénane.

### 9.2.8.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés au droit de cet ouvrage donnent les valeurs caractéristiques suivantes :

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		,	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
R	4	1,08	1,35	1,00	0,18	0,79	0,54	4,4	7,5	5,1
SG	60	1,10	7,68	4,38	1,17	4,76	3,32	13,0	162,0	81,5

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcadis / 18-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm Page 51 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.2.8.5 Caractéristiques de cisaillement retenues

Nous proposons de retenir les caractéristiques de cisaillement suivantes, à long terme :

Formation	C' (kPa)	φ' (°)	γ (kN/m³)
R	0	28	19
SG	0	35	20

### 9.2.8.6 Capacités d'infiltration

L'essai Mat4 réalisé sur foute sa hauteur au sein d'alluvions sablo-graveleuses (SG) à matrice argileuse donne une perméabilité de : K = 6,2.10  $^4$  m/s.

Sur la base de l'ensemble des valeurs mesurées, il est recommandé de retenir une valeur prudente de la perméabilité :

K ≈ 1.10<sup>-5</sup> m/s

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f/Aff, Arcadas J 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 52 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.3 Bassins

### 9.3.1 Bassin du Hasenrain

### 9.3.1.1 Investigations réalisées

Au droit du bassin du Hasenrain, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	1	Pz1-Hasenrain
Essai d'infiltration	1	Mat1

### 9.3.1.2 Géologie

Les couches recoupées par les sondages sont :

- Les remblais (R), correspondant à d'anciennes maçonneries sur 1 m d'épaisseur,
- Les limons (L), correspondant à des limons sableux bruns, entre 1 et 1,5 m de profondeur,
- Les argiles (A), correspondant à une argile grise, entre 1,5 et 2,4 m de profondeur,
- Les alluvions sabio-graveleuses (SG), correspondant à une mélange constitué en proportion variable de galets, graviers et sable, entre 2,4 et 4,5 m de profondeur,
- Le substratum granitique altéré (Ga), correspondant à des blocs rocheux de taille métrique.

### 9.3.1.3 Hydrogéologie

Dans le piézomètre Pz1-Hasenrain, un niveau d'eau a été relevé à 2,5 m de profondeur, lors de la réalisation du sondage le 16/12/2016.

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement de la Liepvrette.

### 9.3.1.4 Capacité d'infiltration

L'essai Mat1 réalisé sur une hauteur de sols constituée successivement par les limons (L), l'argile (A) et les alluvions sablo-graveleuses (SG) donne une perméabilité de : K = 1,6.10-5 m/s.

Sur la base de l'ensemble des valeurs mesurées, il est recommandé de retenir une valeur prudente de la perméabilité :

K ≈ 1.10<sup>-5</sup> m/s

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 53 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.3.2 Bassin n°0

### 9.3.2.1 Investigations réalisées

Au droit du bassin n°0, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	1	SP1

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	1	SPOA1-1
Essai d'infiltration	1	Mat2

### 9.3.2.2 Géologie

- Les remblais (R), correspondant à des limons incluant des blocs, sur 1 m d'épaisseur,
- Les limons (L), correspondant à des limons sableux bruns, entre 1 et 1,3 m de profondeur,
   Les alluvions sable-graveleuses (SG), correspondant à une mélange constitué en proportion variable de gulets graviers et sable à parir de 1,3 m de profondeur. Leur épaisseur est aupérieure à 8,9 m au droit du sondags SP1.

### 9.3.2.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre SPOA1-1, à proximité du futur bassin, sont les suivants :

Date	Profondeur de l'eau / TN	Cote IGN
29/12/2016	-5,5 m	+200,80

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

### 9.3.2.4 Capacité d'infiltration

L'essai Mat2 réalisé sur toute sa hauteur au sein d'alluvions sablo-graveleuses (SG) donne une perméabilité de : K =  $1,1.10^4$  m/s.

Sur la base de l'ensemble des valeurs mesurées, il est recommandé de retenir une valeur prudente de la perméabilité :

K ≈ 1.10<sup>-5</sup> m/s

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
Ref Aff. Arcedes / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 54 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1: Synthèse des investigations réalisées

### 9.3.3 Bassin n°4

### 9.3.3.1 Investigations réalisées

Au droit du bassin n°4, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité			
Туре	Nombre	Nom des sondages	
Forage pressiométrique	1	SPOA6-3	

	Hydrogéologie	
Туро	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	1	SPOA6-2
Essai d'infiltration	1	Mat3

### 9.3.3.2 Géologie

Les couches recoupées par les sondages sont :

 Les alluvione sablo-graveleuses (SQ), correspondant à une mélange constitué en proportion variable de graviers et sable au sein d'une matrice argileuse, Leur épaisseur est supérieure à 15 m au droit du sondage SPOA6-3,

### 9.3.3.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre SPOA6-2, à proximité du bassin projeté, sont les suivants :

Date		
02/11/2016	-7,60 m	+176,46
08/12/2016	-7,67 m	+176,39

Le terrain est le siège de la nappe alluviale rhénane.

### 9.3.3.4 Capacité d'infiltration

L'essai Mat3 réalisé sur toute sa hauteur au sein d'alluvions sablo-graveleuses (SG) donne une perméabilité de : K =  $2.0.10^5$  m/s.

Sur la base de l'ensemble des valeurs mesurées, il est recommandé de retenir une valeur prudente de la perméabilité :

K ≈ 1.10<sup>-5</sup> m/s

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
Ref Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 55 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

### 9.4 Ouvrages d'art

### 9.4.1 OA1

### 9.4.1.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA1, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité			
Туре	Nombre	Nom des sondages	
Forage pressiométrique	4	SPOA1-1, SPOA1-2, SPOA1-3 SPOA1-4	
Sondage au pénétromètre dynamique	1	PD1	

Hydrogéologie			
Туре	Nombre	Nom des sondages	
Piézomètre	1	SPOA1-1	

### 9.4.1.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +206,3 et +205,55 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur une épaisseur comprise entre 0,5 et 1,5 m. Sous la terre végétale, il s'agit d'un limon sableux brun,
- Sables (S): rencontrés à partir de 0,5 à 1,5 m de profondeur (cotes comprises entre +205,05 et +204,9 (GN) et sur une épaisseur comprise entre 2,7 et 3,0 m. Il s'agit d'un sable brun à gris,
- sable truin a gris,

  \*\*Alluvions sablo-graveleuses (SG) : rencontrées à partir de 3,5 à 4,5 m de profondeur (cotes comprises entre +202.2 et +201.4 IGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 5,5 m. Il \*s'agit d'un métange constitué en proportion variable de graviers et de sable beige, brun à gris. Une lentille essentiellement sableuse grise, d'environ 1 m d'épaisseur, a été rencontrée bu-dement en 9°POA1-2, vers 0 m de profunders.

### 9.4.1.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOA1-1, sont les suivants :

Date	Piézométre posé en SPOA1-1
29/12/2016	-5,5 m
	+200.8 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref All. Arcade / 16-001364 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm Page 56 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.1.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, moyennement dense à dense,
- Sables (S) : la compacité est régulièrement dense à très dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est généralement très dense. Elle est ponctuollement moindre, dense, au droit de lentilles essentiellement sableuse rencontrées vers 10 m de profondeur en SPOA1-2.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa			Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Моу
L	2	0,68	1,46	1,07	0,40	0,87	0,64	5,6	12,1	8,9
s	12	1,62	6,18	4,28	1,34	4,46	3,03	15,2	61,4	39,1
SG	22	0,97	6,81	4,38	0,75	4,27	3,06	14,3	77,3	44,0

#### 9.4.2 OA1-bis

# 9.4.2.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA1-bis, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité				
Туре	Nombre	Nom des sondages		
Forage pressiométrique	5	SPOA1bis-1, SPOA1bis-2 SPOA1bis-3, SPOA1bis-4 SP1bis		

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	2	3POA1bis-1, Pz2

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001884 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm Page 57 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.2.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la aurtice cetuelle du terrain, altuée à une cete comprise entre 1205,0 et 1204,0 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur une épaisseur comprise entre 2,5 et 3,5 m. Sous la terre végétale, il s'agit d'un limon sableux ou d'un sable limoneux beige à brun incluant des graviers,
- graviers,

  \*\*Alluvions sablo-graveleuses (\$G) : rencontrées à partir de 2,5 m de profondeur (cotes

  \*202,1 et \*202,5 (SN) en \$POATbis-1 et \$POATbis-2 (culée côté Nord) et à partir de 3,5 m
  de profondeur (cotes \*200,8 et \*200,5 (SV) en \$POATbis-2 et \$POATbis-4 (culée côté Sud). Tous les sondages ont été arrâcés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une glastiseur maximale de 12,5 m. Il s'agit d'un métange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun au sein d'une matrice argileuse plus ou moins abondante.

#### 9.4.2.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage sont les suivants ;

Date	Piézométre posé en SPOA1bis-1	Piézomètre posé en Pz2
The second second		-1,73 m
02/11/2016	-	+203,04 IGN
	-1,25 m	-1,69 m
08/12/2016	+203,39 IGN	+203,08 IGN
	-1,30 m	-1,70 m
29/12/2010	+203.34 IGN	+203.07 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

## 9.4.2.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, très lâche à dense,
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est généralement très dense.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		1	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	11	0,08	2,02	0,77	0,04	1,64	0,56	0,7	17,6	6,2
SG	54	1,50	5,91	4,05	1,19	5,72	3,10	11,1	84,7	46,2

 AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
 Page 58 sur 91

 Rid Aff, Arcada I 15-001394
 16-001391-02-PRO-00001-RPT-#01.dom
 Groupenent-ARCADIS - MISTIN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.3 OA1-ter

## 9.4.3.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA1-ter, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	5	SPOA1ter-1, SPOA1ter-2
		SPOA1ter-3, SPOA1ter-4
		SP1ter

Hydrogéologie				
Туре	Nombre	Nom des sondages		
Piézomètre	1	SPOA1ter-4		

#### 9.4.3.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +204,0 et +203,5 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur une épaisseur comprise entre 2,5 et 4,5 m. Sous la terre végétale, il s'agit d'un limon sableux marron à brun incluant des graviers. Ils incluent localement des débris végétaux en SPOA1ter-4,
- Alluvions sable-graveleuses (SG): rencontrees a partir d'une protondeur irregulière comprise entre 2,3 et 4,5 m (cotes +20.17 et +19.9,1 (cN), Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 22,7 m. Il s'agit d'un mélange consilié en proportion varieble de gravières de de sable brun, marron à gris. Des lentilles essentiellement sableuses d'environ 1 mètre d'épaisseur ont été localement misses en évidence, en SPOA1ter-1 vers 4 et 8 m de profondeur et SPOA1ter-2 vers 4 m de profondeur.

# 9.4.3.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOA1ter-4, sont les suivants :

	Piézomètre posé en SPOA1ter-4
08/12/2016	-0,77 m
08/12/2016	+202,70 IGN
29/12/2016	-0,80 m
29/12/2016	+202,76 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

FR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Page 59 sur 91
of Aff, Aroadis / 16-001864 16-001864-G2-PRO-0001-RPT-A01.doi:n Groupement ARCADIS - IMSRN
Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.3.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de le manière suivante :

- Limons (L): la compacité est irrégulière, très lâche à movennement dense.
- Alluvions ablo-graveleuses (SG): la compacité est irrégulière, lâche à la compacité est irrégulière, lâche à consecuence de la formation (hormis en SPDA tra-4). Cette eous-formation du point de vue de la compacité est notée SG1. Plus bas, elle devient régulièrement dense à très dense. Cette sous-formation du point de vue de la compacité est notée SG2.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPs		-	Pf≒ (MP:			F <sub>M</sub> (MPa	
-		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	10	0,10	0,91	0,48	0,04	0,52	0,28	0,7	8,7	3,3
SG1	14	0,39	5,08	1,83	0,14	3,47	1,23	1,5	41,4	14,8
SG2	80	1,81	5,08	4,31	0,85	3,79	2,80	12,4	118,1	47,5

Les alluvions sablo-graveleuses régulièrement compactes à très compactes (SG2) sont atteintes au plus bas à la cote +196.5 IGN.

## 9.4.4 OA2

## 9.4.4.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA2, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	5	SPOA2-1, SPOA2-2, SPOA2-3 SPOA2-4, SP2

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	1	SPOA2-1

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcada / 16-021364 16-021384-G2-PRO-00021-RPT-A01.dotm Page 60 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.4.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la auriaco actuelle du terrain, située à une cote comprise entre ±197,1 et ±106,0 ICN au droit des sondages réalisés :

 Alluvions sablo-graveleuses (SG): rencontrées sous la terre végétale. Tous les sondages ent été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale et 5,0 m. il s'agi d'un mélange constitué en proportion variable et graviers et de sable brun à belge. Plusieurs lentilles essentiellement sableuses grases à belge ont été rancontrées; olles sont récaptulides dans le tableau d-après:

		Mur	
SPOA2-1	-2,3 m (+194,8 IGN)	-3,5 m (+193,6 IGN)	1,2 m
SPOA2-1	-10,0 m (+187,1 IGN)	-12,0 m (+185,1 IGN)	2,0 m
SPOA2-2	-10,0 m (+187,0 IGN)	-12,0 m (+185,0 IGN)	2,0 m
SPOA2-4	-2,5 m (+194,4 IGN)	-4,2 m (+192,7 IGN)	1,7 m
SPOA2-4	-10.5 m (+186.4 IGN)	-12 0 m (+184 9 IGN)	1.5 m

Il semble donc exister deux niveaux plus sableux : entre 2,5 et 4,5 m de profondeur environ et entre 10 et 12 m de profondeur environ.

# 9.4.4.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOA2-1, sont les suivants :

Piézomètre posé en SPOA2-1
-2,30 m
+194,82 IGN
-2,30 m
+194,82 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Giessen et du Muehlbach.

01 du 27/01/2017 Page 61 sur 91 10-001364-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.4.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de le manière suivante :

Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est irrégulière, lâche à dense, en tête de la formation (hormis en SPOA-23), certainement en raison de la présence de lentilles essentiellement sableuses. Cette sous-formation du point de vue de la compacité est notée SG1. Plus bas, elle devient généralement dense à três dense, hormis deux passages de moindre compacité, moyenmentent dense, relevés en SPOA/2-2 à 9,0 et 11,0 m de profondeur. Cette sous-formation du point de vue de la compacité est notée SG2.

Formation	Nombre d'essais	'	PI* (MPa	)		Pf* (MPa	1)		Ем (МРа	)
-		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
SG1	12	0,12	2,53	1,49	0,06	1,41	0,60	1,5	30,1	10,6
SG2	53	0,39	6,50	4,04	0,01	4,00	3,14	4,4	109,0	55,0

Les alluvions sablo-graveleuses généralement compactes à très compactes (SG2) sont atteintes au plus bas à la cote +191,9 IGN.

#### 9.4.5 OA3

## 9.4.5.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA3, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité						
Туре	Nombre	Nom des sondages				
Forage pressiométrique	4	SPOA3-1, SPOA3-2, SP3, SP4				

Hydrogéologie						
Туре	Nombre	Nom des sondages				
Piézomètre	1	SPOA3-1				

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 RM All Arcede / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm Page 62 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.5.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une oote comprise entre +104,05 et +103,1 ICN au droit des sondages réalisés :

- Remblais (R): rencontrés en SPOA3-1 (côté Nord) sur 3,5 m d'épaisseur. Sous la terre végétale, il s'agit d'un mélange de sable et de gravièrs,
   Limons (L): rencontrés en SPOA3-2 (côté Sud) sur 3,8 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux beige,
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): rencontrées à partir de 3,5 et 3,8 m de profondeur (cotes +188,6 et +190,25 lGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnu eur une épaisseur maximale de 11,5 m. Il s'agit d'un mélange constitué en proportion variable de graviers et de sable gris à belge.

#### 9.4.5.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOA3-1, sont les suivants :

Date	Plézomètre posé en SPOA3-1
02/11/2016	-3,53 m
02/11/2016	1109,50 IGN
08/12/2016	-3,97 m
08/12/2016	+189,12 IGN
	-3,90 m
29/12/2016	+189,19 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Giessen.

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

# 9.4.5.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontréce de la manière auivante :

- Remblais (R): la compacité est movennement dense.
- Limons (L) : la compacité est lâche,

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

Alluvions sabio-graveleuses (SG): la compacité est globalement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais	1	PI* (MPa	)	1	Pf* (MPa	0		E <sub>M</sub> (MPa	
-	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
R	2	0,41	0,83	0,62	0,22	0,47	0,35	3,4	6,8	5,1
L	4	0,04	0,30	0,15	0,01	0,06	0,04	0,8	6,6	2,5
SG	47	1.00	6.55	3.96	1.1	3.81	3.28	7.6	226.5	86.5

## 9.4.6 OA4

## 9.4.6.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA4, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité					
Туро	Nombro	Nom doe condagoe			
Forage pressiométrique	3	SPOA4-1, SPOA4-2, SPOA4-3			

Hydrogéologie						
Туре	Nombre	Nom des sondages				
Plézomètre	1	SPOA4-1				

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff, Arcada / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 63 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

AFR-PRO-00001-RPT-A01 dtu 27/01/2017 R6f Aff, Arcada): 16:001384 16:001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 64 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.6.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrein, altude à une cote comprise entre ±103,7 et ±103,0 ICN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés en SPOA4-2 et SPOA4-3, sur 1,5 et 2,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux ou d'un sable limoneux brun foncé à beige.
- u un innun saureux, où o un saite immoneux orun nonce à origie.

  Alluvions asabio-gravelueses [SG]: renotrées dés la surface en SPOA4-1 (côté Nord)
  et à partir de 1,5 et 2,5 m de profondeur en SPOA4-2 et SPOA4-3 (cotes +192,15 et
  +190,160). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 150 m. Il s'agit d'un mélange constitué en proportion varieble de graviors et de sable brun, marron, gris à beige. Le toit de cette formation semble en pente du Nord vers le Sud.

#### 9.4.6.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOA4-1, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOA4-1
02/11/2016	-3,73 m
02/11/2016	+189,95 IGN
08/12/2016	-3,80 m
08/12/2016	+189,88 IGN
	-3,78 m
29/12/2016	14189,90 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Giessen et Muehlbach

# 9.4.6.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, lâche à dense,
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est globalement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essals		PI* (MP:	i)	-	Pf⁺ (MPa	0		E <sub>M</sub> (MPa	
	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	3	0,32	1,22	0,81	0,32	0,89	0,57	2,6	13,1	8,4
SG	35	2,05	6,21	4,10	1,18	3,90	3,23	17,8	169,0	81,8

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 65 sur 91 Proupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.7 OA5

## 9.4.7.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA5, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité						
Туре	Nombre	Nom des sondages				
Forage pressiométrique	3	SPOA5-1, SPOA5-2, SP5				

	Hydrogéologie						
Туре	Nombre	Nom des sondages					
Piézomètre	1	SPOA5-1					

# 9.4.7.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +187,3 et +187,1 IGN au droit des sondages réalisés :

- Remblais (R): rencontrés sur 1,5 et 2,3 m d'épaisseur. Il s'agit de tout-venant sablograveleux gris probablement en lien avec la voie ferrée,
- garveeux yits producettent en tien avec la voie tenee,

  Alluvions sablo-graveleuses (\$G\$) : rencontrées à partir de 1,5 et 2,3 m de profondeur
  (cotes +185,8 et +184,8 (5N)). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils
  ont reconnue sur une épaisseur maximale de 8,5 m. Il s'agit d'un mélange constitué en
  proportion variable de graviers et de sable brun à gris. Ce mélange est inclus dans une
  matrice argileuse en tête de la formation.

# 9.4.7.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOA5-1, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOA5-1
02/11/2016	-4,67 m
02/11/2016	+182,67 IGN
	-4,71 m
08/12/2016	+182,63 IGN
20140/2040	-4,90 m
29/12/2016	+182,44 IGN

Le terrain est le siège de la nappe alluviale rhénane.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 bl/ Alf. Arcada / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 66 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.7.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Remblais (R): la compacité est irrégulière, lâche à très dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est globalement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais	'	PI* (MPa	0	,	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
R	3	0,10	3,79	1,46	0,06	2,63	0,97	5,0	55,3	28,4
SG	25	1,60	6,82	4,01	1,46	4,61	3,61	19,5	183,7	78,5

#### 9.4.8 OA6

#### 9.4.8.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'art OA6, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacito	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	5	SPOA6-1, SPOA6-2, SPOA6-3, SPOA6-4, SP6

Hydrogéologie					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Piézomètre	3	SPOA6-1, SPOA6-2, Pz1			

# 9.4.8.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la succession de la comprese entre +185,0 et +183,8 IGN au droit des sondages réalisés :

- Remblais (R): rencontrés sur 1,3 à 2,5 m d'épaisseur, hormis en SPOA6-3 où ils sont absents. Il s'agit de remblais sablo-graveleux ou limono-graveleux brun à beige, probablement en lien avec l'aménagement routier existant,
- provacioni en inen avec l'aimelagierient route exissient.

  Altuvions abbio-gravelauses (SG): rencontrées sous la terre végétale en SPOA6-3 et à partir de 1.3 à 2.5 m de profondeur au droit des autres sondages (cotes comprise entre 182.8 et 142.8 et 142.8

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arcedis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 67 sur 91

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.8.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage sont les suivants :

	Piézomètre posé en SPOA6-1	Piézomètre posé en SPOA6-2	
	-7,60 m		-7,35 m
02/11/2016	+176,46 IGN	-	+176,99 IGN
	-7,67 m		-7,42 m
08/12/2016	+176,39 IGN	-	+176,92 IGN
20/12/2016	Piézomètro bouché	-4,20 m	-7,50 m
20/12/2016	Piczomotro bouche	+180,79 IGN	+176,84 IGN

Le terrain est le siège de la nappe alluviale rhénane.

## 9.4.8.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Remblais (R) : la compacité est dense,
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est globalement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		1	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
•		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
R	4	1,08	1,35	1,00	0,18	0,79	0,54	4,4	7,5	5,1
SG	60	1,10	7,68	4,38	1,17	4,76	3,32	13,0	162,0	81,5

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff, Accedis J 16:001384 16:001384-02-PRO-00001-RPT-A01.detm Page 68 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.9 OH1

# 9.4.9.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage hydraulique OH1, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacito	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	5	SPOH1-1, SPOH1-2, SPOH1-3 SPOH1-4, SP2/OH1

	Hydrogéologie					
Туре	Nombre	Nom des sondages				
Piézomètre	1	SPOH1-4				

## 9.4.9.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +193,8 et +193,4 IGN au droit des sondages réalisés:

- Limons (L): rencontrés sur 1,5 à 3,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon plus ou moins sableux à argileux marron incluant des graviers. Là où ils sont les plus épais, en SPOH1-4, ils incluent en outre des débris végélaux,
- Alluvions sablo-graveluses (SG): rencontrées à partir de 1,5 à 3,5 m de profondeur (cotes comprises entre +192,0 et +190,3 IGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 13,5 m. Il s'égit d'un mélange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun, beige, gris à marron.

# 9.4.9.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOH1-4, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOH1 4
29/12/2016	-3,00 m
29/12/2016	+190.77 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehibach.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017

Page 69 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.9.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de le manière suivante :

- Limons (L): la compacité est irrégulière, très lâche à dense.
- Alluvions abbi-graveluses (SQ) la compacité est le plus souvent dense à très dense mais des passages de moindre compacité, lâche à moyennement dense, ont été rencontrés ponctuellement en SPOH1-1 à 2 m de profondeur et en SP2/OH1 à 4 m de profondeur.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa	•)		PF (MP:	9		F <sub>in</sub> (MPa	
-		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	6	0,05	1,68	0,64	0,01	1,07	0,37	0,4	29,5	10,8
SG	62	0,33	6,65	4,73	0,17	4.88	3,02	3,5	188,0	82,2

#### 9.4.10 OH2

## 9.4.10.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage hydraulique OH2, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacit	
Туре	Nomhre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	5	SPOH2-1, SPOH2-2, SPOH2-3 SPOH2-4, SP3/OH2

Hydrogéologie				
Туре	Nombre	Nom des sondages		
Piézomètre	1	SPOH2-3		

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f/Aff, Arcadas J 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 70 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.10.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrein, altude à une cote comprise entre +189,6 et +189,1 ICN au droit des sondages réalisés :

> Alluvions sablo-graveleuses (SG): rencontrées sous une couchs de terre végétale. Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 15,0 m. Il s'agit d'un mélange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun gris à beige. Le mélange inclut localement une matrice légérement argileuse en tête.

#### 9.4.10.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOH2-3, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOH2-3
02/11/2016	-2,98 m
02/11/2016	+185,12 IGN
0014010040	-3,04 m
08/12/2016	+185,06 IGN
	-3,30 m
29/12/2016	+184.80 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

# 9.4.10.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

 Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est irrégulière, lâche à dense, en tête de la formation. Cette sous-formation du point de vue de la compacité est notée SG1. Plus bas, elle devient généralement dense à très dense. Cette sous-formation du point de vue de la compacité est notée SG2.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa	0	,	Pr (MPa	n)		E <sub>M</sub> (MPa	)
	-	Min	Max	Mny	Min	Max	Moy	Min	Max	Mny
SG1	14	0,45	2,09	1,47	0,30	1,78	1,18	4,7	31,0	17,0
SG2	56	3,25	8,25	4,88	2,14	4,80	4,29	31,9	185,0	118,9

Les alluvions sablo-graveleuses généralement compactes à très compactes (SG2) sont atteintes au plus bas à la cote +184,1 iGN.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
RW AR. Arcells / 18-01/84 16-01/84 16-02-PRO-00001-RPT-401.dutn Groupement ARCADUS - MISRN
Origination (19-01/84)

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.11 OH3

# 9.4.11.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage hydraulique OH3, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Forage pressiométrique	6	SPOH3-1, SPOH3-2, SPOH3-3 SPOH3-4, SPOH3-5, SP4/OH3			

Hydrogéologie					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Piézomètre	1	SPOH3-3			

#### 9.4.11.2 Geologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +188,7 et +188,0 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés uniquement en SPOH3-3, sur 1,7 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux brun incluant des débris végétaux,
- Alluvions sablo-graveluses (SG): nenormèes à partir de 1,7 m de profondeur (cote +187,0 IGN) en SPOH3-3 et sous une couche de terre végétale pour les autres sondages. Toes les sondages ont été artibles dans cette formation qu'els unit recomme on une paisseur maximale de 15,0 m. il s'agit d'un mélange constitué en proportion verable de graviers et de sable brun. Le mélange inclut une matrice argilleuse plus ou moins abondanie.

# 9.4.11.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOH3-3, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOH3-3
02/11/2016	-4,52 m
02/11/2016	+183,58 IGN
0011010010	-4,51 m
08/12/2016	+183,59 IGN
	-4,70 m
29/12/2016	+183.40 IGN

Le terrain est le siège de la nappe alluviale rhénane.

R-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Page 72 sur 91
Aff. Arcads J 16:001364 16-001364-02-PRO-00001-RPT-A01.dxlm Groupement\_ARCADIS - #ASRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.11.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrécs de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est movennement dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est régulièrement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		,	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Моу
L	1	0,97	0,97		0,39	0,39		3,8	3,8	
SG	83	1,14	6,78	4,05	0,61	4,89	3,46	7,5	165,0	67,5

#### 9.4.12 OH4

#### 9.4.12.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage hydraulique OH4, les investigations suivantes ont été réalisées :

Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	2	SPOH4-1, SPOH4-2

Hydrogéologie					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Piézomètre	1	SPOH4-1			

# 9.4.12.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +203,7 et +203,3 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 1,0 et 0,8 m d'épaisseur. Sous la terre végétale, il s'agit d'un limon sableux marron incluant des graviers.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): renomirées à partir de 1,0 et 0,6 m de protondeur (cotes +202,3 et +202,9 (GN)). Tous les sondages ont ête arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épistaseur maximale de 14,2 m. Il s'agit d'un mélange constituté en proportion variable de graviers et de sable marron à gris. Des lentilles sableuses ont été recoupées à profondeurs variables.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 RW Aff, Aradis / 16-001864 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 73 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.12.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOH4-1, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOH4-1
	-0,90 m
29/12/2016	+202.3 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

# 9 4.12 4 Ftude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est lâche à très lâche.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est globalement dense à très dense.
   Elle est ponctuellement moindre, lâche, en SPOH4-2 vers 6 m de profondeur.

Formation	Nombre d'essais		PI" (MPa	9		r (MP	0		E <sub>M</sub> (MP:	0
- 4	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	2	0,08	0,29	0,19	0,02	0,17	0,10	0,3	0,8	0,5
SG	26	0,19	6,34	3,41	0,09	3,68	2,23	0,8	90,6	34,0

# 9.4.13 OH4-bis

# 9.4.13.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage hydraulique OH4-bis, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Forage pressiométrique	2	SPOH4b-1, SPOH4b-2			

Hydrogéologie					
Туре	Nombre	Nom des sondage			
Piézométre	1	SPOH4b-1			

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Rél'Aff, Arcadis / 16-001364 - 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 74 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.13.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cole comprise entre +204,1 et +203,8 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 4,2 et 2,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux ou d'un sable limoneux marron incluant des graviers.
- Alluvions asbib-graveleuses (SG): rencontrées à partir de 4.2 et 2.5 m de profondeur (cotes +199,9 et +201,3 IGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 12,5 m. Il s'àgit d'un mêlange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun à gris. Des lentilles limoneuses ont été rencontrées ponctuellement vers 7 m de profondeur en SPOH4b-1.

#### 9.4.13.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOH4b-1, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOH4b-1
08/12/2016	-2,35 m
06/12/2016	+201,66 IGN
0014010040	-1,30 m
29/12/2016	1202,71 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach.

## 9.4.13.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L): la compacité est irrégulière, lâche à dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est globalement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais	'	PI* (MPs			PP (MP:	0		F <sub>ss</sub> (MPs	
	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	6	0,36	1,92	0,91	0,11	1,02	0,46	1,9	12,0	5,9
SG	22	1,68	6,77	4,58	1,30	3,84	2,96	15,7	83,5	54,7

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff, Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 75 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotachnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.14 OE1

# 9.4.14.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'équilibre OE1, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	5	SPOE1-1, SPOE1-2, SPOE1-3 SPOE1-4, SP1/0E1

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	1	SPOE1-3

#### 9.4.14.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +193,1 et +191,5 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 1,0 à 3,0 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux beige, marron à brun incluant des graviers et localement des débris végétaux,
- Altuvions sabio-graveleuses (SG): rencontres à partir de 10 à 3,0 m de profondeur (cotes comprises entre +1917, el +189,85 (SN). Tous les sondages ont été arrêés dans cette furnetion qu'illo out recomme sur mer épeisseur maximate de 14,0 m. Il s'equil d'un métange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun, gris, marron à beige. Une lentille essentiellement sableuse a été reconnue en pied du sondage SPOE1-1, à partir de 13 m de profondeur.

# 9.4.14.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOE1-3, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOE1-3
08/12/2016	-1,34 m
06/12/2016	+190,18 IGN
29/12/2016	-1,40 m
29/12/2016	+190,12 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017
R0f Aff, Arçadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 76 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.14.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, lâche à dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est régulièrement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais	'	PI* (MPa		,	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	6	0,19	1,87	1,02	0,05	1,09	0,69	1,2	13,2	6,6
SG	61	1,69	7,43	4,63	0,95	4,81	3,10	13,9	154,0	71,8

#### 9.4.15 OE2

#### 9.4.15.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'équilibre OE2, les investigations suivantes ont été réalisées :

Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	4	SPOE2-1, SPOE2-2, SPOE2-3 SPOE2-4

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	1	SPOE2-3

# 9.4.15.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +191,0 et +190.4 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 1,5 à 3,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux ou d'un sable limoneux beige à gris incluant ponctuellement des graviers et galets,
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): rencontrées à partir de 1,5 à 3,5 m de profondeur (cotes comprises entre +189,9 et +187,5 iGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une pelaisseur maximale de 13,5 m il sagit d'un mélange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun, gris à beige. Elles incluent localement une matrice limoneuse en ettle de la formation.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Ref Aff. Arceidis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 77 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.15.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOE2-3, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOE2-3
02/11/2016	-3,13 m
02/11/2016	+187,26 IGN
08/12/2016	-3,21 m
06/12/2016	+187,18 IGN
	-3,25 m
29/12/2016	+197 14 IGN

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen.

#### 9.4.15.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essals pressionnériques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, lâche à dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (EC) : la compacité est régulièrement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais		PI* (MPa		F	Pf* (MPa			E <sub>M</sub> (MPa	
-		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	8	0,38	1,42	0,90	0,26	0,73	0,58	2,0	16,6	10,4
SG	46	2,16	6,59	4,56	1,23	4,01	3,51	13,7	153,0	84,6

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Rél Aft. Arcads / 16-001364 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.detm

Page 78 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.16 OE3

## 9.4.16.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'équilibre OE3, les investigations suivantes ont été réalisées :

	Mesure de la compacité	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	4	SPOE3-1, SPOE3-2, SPOE3-3, SPOE3-4

	Hydrogéologie					
Туре	Nombre	Nom des sondages				
Piézomètre	1	SPOE3-1				

## 9.4.16.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +188,6 et +188,2 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 1,5 à 2,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon sableux ou d'un sable limoneux beige à brun incluant ponctuellement des graviers et galets,
- Alluvions ablo-craveleuses e un innuciacity producement use gravets et gestions and alluvions ablo-craveleuses (SG): rencontrelses à partir de 1,5 à 2.5 m de profondeur (cotes comprises entre +186,8 et +186,1 (EN)). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'is ont reconnue sur une épaisseur maximale de 13,5 m. Il s'agit d'un mélange constitué en proportion varable de graviers et de sable brun, beige à gris. Elles incluent une matrice limoneuse en tête de la formation.

# 9.4.16.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le plézomètre équipant le sondage SPOE3-1, sont les suivants :

Date	Piézomètre posé en SPOE3 1		
02/11/2016	-2,94 m		
02/11/2016	+185,35 IGN		
0014010040	-2,85 m		
08/12/2016	+185,44 IGN		
29/12/2016	-3,00 m		
29/12/2016	+185,29 IGN		

Le terrain est le siège d'une nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen.

Page 79 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.16.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, très lâche à dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est régulièrement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais	1	PI* (MPa)		Pf* (MPa)			E <sub>M</sub> (MPa)		
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	5	0,07	1,04	0,73	0,03	0,83	0,48	1,0	15,1	8,5
SG	49	1,57	6,75	3,77	1,21	4,21	3,20	19,9	134,0	85,8

# 9.4.17

#### 9.4.17.1 Investigations réalisées

Au droit de l'ouvrage d'équilibre OE4, les investigations suivantes ont été réalisées :

Type	Nombre	Nom des sondages			
.,,,,,	Hombre	Hom des sondages			
Forage pressiométrique	6	SPOE4-1, SPOE4-2, SPOE4-3			
		SPOE4-4, SPOE4-5, SPOE4-6			

	Hydrogéologie	
Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	ì	SPOE4-4

# 9.4.17.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote comprise entre +186,5 et +186,1 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 0,5 à 2,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon plus ou moins sableux ou d'un sable limoneux brun à marron incluant ponctuellement des graviers,
- Allivions ablo-gravelluses (SG): encontress à partir de 1,5 à 2,5 m de profondeur (cotes comprises entre +185,7 et +183,9 IGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épisseur maximale de 14,5 m. Il «3-ajt d'un métange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun, beige, gris, marron à rosâtre. Elles incluent à profondeur variable des ientilles essentiellement sableuses et des lentilles plus argilleuses.

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.17.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés dans le piézomètre équipant le sondage SPOE4-4, sont les suivants ;

Date	Piézomètre posé en SPOE4-4
29/12/2016	-6,50 m
29/12/2016	+170 94 ICN

Le terrain est le siège de la nappe alluviale rhénane, sujette à fluctuations saisonnières.

#### 9.4.17.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

- Limons (L) : la compacité est irrégulière, moyennement dense à très dense.
- Alluvions sablo-graveleuses (SG) : la compacité est régulièrement dense à très dense.

Formation	ation Nombre d'essais				Pf* (MPa)			E <sub>M</sub> (MPa)		
	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	5	0,48	4,46	2,47	0,28	3,00	1,66	5,9	71,3	29,4
SG	51	1,19	6,89	4,44	1,19	4,00	3,36	20,3	157,0	90,3

# 9.4.18 Ecran RD35

# 9.4.18.1 Investigations réalisées

Au droit de l'écran anti-bruit de la RD35, les investigations suivantes ont été réalisées :

Туре	Nombre	Nom des sondages
Forage pressiométrique	23	SP1-RD35 à SP23-RD35
orage pressionietrique	23	31 1-1033 a 31 23-1033

Туре	Nombre	Nom des sondages
Piézomètre	3	SPOE1-3, SPOA4-1, SPOE2-3,

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Rei Aff. Arcadis / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 81 sur 91

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.18.2 Géologie

On distingue trois zones, selon l'épaisseur des alluvions récentes,

#### Zone 1 (sondages SP1-RD35 à SP6-RD35)

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote décroissant d'Ouest en Est de +194,7 à +193,9 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 0,8 à 2,5 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon plus ou moins sableux brun, marron à beige incluant localement des graviers et des débris végétaux.
- sableux brun. marron à beige incluant localement des graviers et des debris végétaux.

  \*\*Alluvions sablo-graveleuses (SG): rencontrées à partir de 0,8 à 2,5 m de profondeur (cottes comprises entre +193,55 et +191,4 (GN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 4,2 m. il s'agit d'un mélange constitué en propontion variable de graviers et de sable brun, gris à amaron. Une lentille essentiellement sableuse grise a été reconnue par le sondage SP5-RD35 à partir de 3,5 m de profondeur. Ce sondage a été arrêté à 5 m de profondeur dans cette lentille sans l'avoir entièrement recoupée.

#### Zone 2 (sondages SP7-RD35 à SP17-RD35)

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote décroissant d'Ouest en Est de +193,8 à +191,95 IGN au drott des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 0,5 à 1,5 m d'épaisseur. Ils sont localement absents en SP7-RD35 et SP8-RD35. Il s'agit d'un limon plus ou moins sableux marron incluant localement des graviers et des débris végétaux,
- Alluvions sablo-gravieleuses (\$G): rencontrées dès la surface en \$P7-RD35 et \$P8-RD35 et à partir de 0,5 à 1,5 m de prefondeur au droit des autres sondages (cotes formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 5,0 m. Il s'agit d'un métange constitué en proportion variable de graviers et de sable brun, beige, marron à gris. Elles incluent fréquemment une matrice limoneuse plus ou moins abondante, particulièrement en tête de la formation.

FR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 6f Aff, Arcada / 16-001384 16-001384-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm Page 82 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### Zone 3 (sondages SP18-RD35 à SP23-RD35)

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à une cote décroissant d'Ouest en Est de +191,6 à +189,7 ISN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 1.5 à 3.8 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon plus ou moins sableux à argileux ou d'un sable plus ou moins limoneux à argileux marron à beige, incluant localement des graviers étou des galets,
- Alluvions asblo-graveleuses (\$G): rencontrées à parlir de 1,5 à 3,8 m de profondeur (coles comprises entre +189,2 et +187,2 (\$A)). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 3,5 m. Il s'agit d'un mélange constitué en proportion variable de graviers et de sable gris, beige à brun.

#### 9.4.18.3 Hydrogéologie

Les niveaux d'eau relevés au droit de cet ouvrage sont les suivants :

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001384 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Date	Piézomètre posé en SPOE1-3	Piézomètre posé en SPOA4-1	Piézomètre posé en SPOE2-3
02/11/2010		-3,73 m	-3,13 m
02/11/2016		+189,95 IGN	+187,26 IGN
	-1,34 m	-3,89 m	-3,21 m
08/12/2016	+190,18 IGN	+189,88 IGN	+187,18 IGN
	-1,40 m	-3,78 m	-3,25 m
29/12/2016	+190.12 IGN	+189.90 IIGN	+187.14 IGN

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen qui s'écoule d'Ouest en Est.

Page 83 sur 91 Groupement ARCADIS - IMSRN

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 9.4.18.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations roncontrécs de la manière suivante :

- Limons (L): la compacité est irréqulière, lâche à très dense.
- Alluvions sable gravelleuses (SG): la compacité est généralement dense à très dense. Des passages de compacité moindre, lâches, ont été mis en évidence ponctuellement (en peut de sondige SPS-RDS) au sein d'une lentille sableuse et en tête des sondages SP12-RDS et SP14-RDS).

Formation	Nombre d'essais		Pi* (MPa)			Pf* (MPa)			F <sub>in</sub> (MPa)			
		Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy		
L	21	0,49	2,30	1,16	0,18	1,20	0,72	2,2	26,2	12,3		
SG	71	0,01	6,50	3,07	0,01	3,86	2,05	0,3	123,0	34,0		

#### 9.4.19 Ecran VdV

## 9.4.19.1 Investigations réalisées

Au droit de l'écran anti-bruit du Val de Villé, les investigations suivantes ont été réalisées :

Mesure de la compacité					
Туре	Nombre	Nom des sondages			
Forage pressiométrique	2	SP1-VdV, SP2-VdV			

# 9.4.19.2 Géologie

Les sondages ont mis en évidence la succession de couches suivantes, de haut en bas à partir de la surface actuelle du terrain, située à la cote +201,2 IGN au droit des sondages réalisés :

- Limons (L): rencontrés sur 2,5 et 0,7 m d'épaisseur. Il s'agit d'un limon plus ou moins sableux ou d'un sable plus ou moins limoneux marron incluant des graviers et des débris végétaux.
- vegetaux,

  Alluvions ablo-graveleuses (SG): rencontrées à partir de 2,5 et 0,7 m de profondeur (cotes +198.7 et 200,5 IGN). Tous les sondages ont été arrêtés dans cette formation qu'ils ont reconnue sur une épaisseur maximale de 4,3 m. il s'agit d'un mélange constituté en proportion variable de gravière et de sable marron. Une lentitel executeillement sableuse marron a été reconnue par le sondage SP2-VdV entre 3,5 et 4,3 m de profondeur.

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arcada: / 16-001364 - G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 84 sur 91

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

#### 9.4.19.3 Hydrogéologie

Aucun piézomètre n'a été posé dans ce secteur.

Les alluvions sont saturées par la nappe d'accompagnement du Muehlbach et du Giessen.

## 9.4.19.4 Etude statistique des caractéristiques géomécaniques

Les essais pressiométriques réalisés permettent de caractériser la compacité des différentes formations rencontrées de la manière suivante :

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 Réf Aff. Arcadis / 16-001364 16-001364-G2-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Limons (L): la compacité est lâche.
Alluvions sablo-graveleuses (SG): la compacité est régulièrement dense à très dense.

Formation	Nombre d'essais	PI* (MPa)		Pf* (MPa)			E <sub>M</sub> (MPa)			
-	-	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy	Min	Max	Moy
L	2	0,06	0,38	0,22	0,03	0,11	0,07	0,9	1,6	1,3
SG	6	2,09	4,30	3,07	1,07	2,51	1,87	15,7	32,8	23,5

Page 85 sur 91

DREAL Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine RN59-Châtenois : mission géotechnique G2-PRO

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION G2-PRO Partie 1 : Synthèse des investigations réalisées

## 10 APPRECIATION DU RISQUE GEOLOGIQUE ET/OU GEOTECHNIQUE RESIDUEL

L'étude de projet géolochnique des terrassements et des ouvrages d'art (mission de type G2 Phase projet selon la norme NF P 94-500 révisée en 2008) qui nous a été confiée a permis de préciser le contexte géolochnique du site, de définir les hypothèses de dimensionnement des ouvrages géolochniques et la méthodologie de leur réalisation compte tenu des comaissances acquiées du sous-so à partif des investigations ponctuelles réalisées.

Conformément à la norme, en phase d'exécution, les travaux géotechniques tels que les travaux de terrassement et les fondations d'ouvrages d'art envisagés nécessitent la réalisation :

- d'une mission G3 d'études et de suivi géotechnique d'exécution normalement à la charge de l'Entreprise,
   d'une mission G4 de supervision géotechnique d'exécution normalement à la charge du Maître d'Ouvrage.

Ces deux missions géotechniques, réalisées distinctement et simultanément, permettront de lever les risques géotechniques résiduels lors de la réalisation des études d'exécution et tout au long de la réalisation des travaux.

Après interprétation des résultats des investigations ponctuelles réalisées, les principaux risques géotechniques réciduele concernent en particulier :

- les niveaux pièzométriques qui seront effectivement renconfrés au moment des travaux compte-tenu de la période d'observation courte prise en compte dans notre étude. En conséquence, il set recommandé de poursuitive le suitir des piézomètres à une fréquence au moins mensuelle jusqu'à la réalisation des travaux,
- des variations du toit des alluvions sablo-graveleuses entre les sondages réalisés, en particulier à la faveur d'anciens bras comblés (naturellement ou de manière anthropique),
- des variations de compacité au sein des alluvions sablo-graveleuses, en particulier en cas de présence de lentilles essentiellement sableuses.
- la précence d'alluvions récentes compressibles au droit des cours d'aou actuels ou au droit d'anciens bras comblés. Si leur épaisseur et leur compressibilité est limitée au droit des sondages réalisés, il n'est pas exclu que scient rencontrés entre les sondages réalisés des surépaisseurs de terrains compressibles, voire des matériaux tourbeux ou vasards qui nécessiteraient des purges ponctuelles,
- l'hétérogénéilé du stock du Hasenrain, ce qui nécessitera de contrôler à fréquence régulière les matériaux issus de ce stock qui seront réutilisés lors des travaux,

AFR-PRO-00001-RPT-A01 du 27/01/2017 R0f Aff. Arcada / 16-001384 16-001384-02-PRO-00001-RPT-A01.dotm

Page 86 sur 91

PRIAL floors - Changings Adjaces - Liveaux generalized (2019)

1. It coope globolique qui sea mine su jour par la cétal de l'accordant ma sen sur ori coverge, la version d'appeare de la large globolique qui sea mine su jour par la cétal du soliciture ma sen sur ori coverge, la version d'appeare de la large globolique pui sea mine su jour par la cétal du soliciture ma sen sur ori coverge, la version d'appeare de la large globolique pui sea mine su jour par la cétal du soliciture ma sen sur ori coverge, la version d'appeare de la large globolique pui sea mine su jour par la cétal du soliciture de la version d'appeare de la large globolique pui sea mine su jour par la cétal du soliciture de la version d'appeare de la large globolique pui sea mine su jour par la cétal de soliciture de la version d'appeare de la large globolique pui sea mine su jour par la cétal de soliciture de la version de la version



## Extraits de la norme NF P 94-500 du 30 novembre 2013 (Chapitre 4.2)

La maille of overage del associar impériens gladorhique au rêner site que les autres régientes à la mailires d'ouvre et ce, à toutes les stapes accessiones de corposition public mislaines de course, le mailler d'ouvre per son mandaties coît vertifier à la synchronisation des mislaines d'ingréens potentiques exec les bhases effectives de la mailler d'ouvre que ce son mandaties coît vette à la production des mislaines d'ingréens potentiques exec les bhases effectives de la mailler d'ouvre de production de mislaines d'ingréens goutre public de mailler d'ouvrage ou de son mandataire lors des étapes 1 à 3 ; la seconde pour le compte de ferretriques les des offéque 3.

#### Tableau 1 — Schéma d'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique

Enchainement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénie (GN) et Phase		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géolechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechniq Phase Étude		Opécificités géolechniques du site	Première identification des riscues présentés par le site	Fonction des données existentes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminair e, esquisse, APS	Étude géotechniq Phase Principe Constructi	s Généraux de	Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité georechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géolechniq (G Phase Avant	2)	Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des isques identifiés, mesures correctives pour les résques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechniq (G Phase Pro	2)	Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DGE/ACT	Étude géotechniq (G Phase D0	2)	Consultation sur le projet de base / Choix de rentreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avac la phead Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude d'exécution (en interaction ovec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du cout	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifies surviennent
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des fravaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	(réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction du contexte géolechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants et des de travaux

Page 1/2 Annexe CGI



V/7A

*****					
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)	Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géolechnique étudié

Tableau 2 - Classification des missions d'ingénierie géotechnique

L'enchaîtement des missions d'ingéniers géotechnique (élapes 1 à 3) doit suivre les élapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des l'inservers élevablement : la maître d'autrance ou son mandatains del faire réaliser successivement chacure de ces missions par une ingéniers géorischrique. Chaque mission requires uses investors a violente procurringe registre 13 (2) out source to despite de consigilaries et de rélativistic of tot projet pour que que généralisse, les maitres d'aurages ou commandations d'aires médiales successioneres destructes des maisses price impériente par une impériente par l'arrespectations précises par l'arrespectations précises productions productions précises productions précises productions productions productions que l'arrespectation des compans qu'unifortierne, su entre dans le value de la vision production (lépon 2). Elle set à la charge de maitre d'ouvrage ou son mandations des compans qu'unifortierne, su entre dans le value de la vision production de la commandation de la vision della vision

Cellem sission permit differentiation permit deliberation du protest de converse péderétronques en deput les conséquences des rissues péderàtriques importants ciertifies. Elle est à la charce du moitre du protest par autre par la consequence de la charce du moitre du protest par autre par la consequence de la charce du moitre du protest par la consequence de la charce de la charce du moitre du protest par la consequence de la consequence de la charce de la consequence dela consequence de la consequence de la consequence dela consequence de la con

quantities.

Philazo DEC/ADT

Ellis set inabiles cour finiliser le Dossier de Consultation des Entreorises et assister le maître d'dovrrace pour l'élabblissement des Contrats de Travaux avec la ou le refrezeneaux restreus pour les courages glotedranques.

- Elabir ou participer à la rédaction des documents lactriques nécessaires et sufficers à la consultation des entreprises pour leux et docs de réalisation des ouvrages glotechages (caleur de la phase Priese que plans roctions benégates, cofiler des chaques particuleurs, cuder de tordemau des pis et c'entimest, planning préviournes plans consultation de la phase Priese que plans roctions des chaques, cofiler des chaques particuleurs, cuder de tordemau des pis et c'entimest, planning préviournes préviournes de la phase Priese que plans roctions des chaques particuleurs, cuder de tordemau des pis et c'entimest, planning préviournes préviournes des consultations de plans de la consultation des plans de la consul

ETAPE 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées)

ETAME 5: ETUDES GUIT COMMUNES DE REALISATION (C) et 64, desinades et simultaness)

FILIDIES FILIUM GUITCHENGOMOUS PERSETUTION (CG) includes just insien on own a brough de meures corrections d'adepticion ou d'optimisation. Die
Interiprenent sand disposition outration de contraction de production outration de contraction de contraction

- Entowers in ference galanteringuis articulation den courspans publications est infections, et order interview, or phosospan et as said.

(Process 2006)

(Pr

Sufferwidon (GOTECHNOLE O'EXECUTION (C4).

Celte massis prent de veiffe la conformit des inputitions potentions par pines en comple dans la mission d'élade et suisi phétedriques d'exécution. Elle est à la character prent de veiffe la conformit des inputitions en collaboration avec la mailline d'ouvre ou infliqué à celte deminér. Elle compand deux phéses intendives:

- Comer un neis sur la pertinence des hypothèses plotochiques de l'étude glécorterique d'exécution, des directions de conformité de la descriptions de la description de la description de la description de des visions seales conformités de la description d

oglimations des outrings gélectriques proposées par tentragrement, ou peus construint, se roy.

Peur la mental des consignes gélectriques proposées par tentragrement, ou peus construint, se la qui observé par l'enfreçonne (CS), du comportement lei qu'observe peus l'enfreçonne de des construints pondaisées se le durisée, donne un sère sui la perimence du constate la gélectrique lei qu'observe peus l'enfreçonne (CS), du comportement lei qu'observe peur l'enfreçonne (CS), du comportement lei qu'observe peus l'enfreçonne (CS), du comportement l'enfreçonne (CS), du comportem

Page 2/2 Annexe CGI



26. ETUDE DINCIDENCE HYDRAULIQUE DE LA CONTOURNANTE DE CHATENOIS, RAPPORT INTERMEDIAIRE 40041 - SETEC HYDRATEC, NOVEMBRE 2017	
Aménagament de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châtenois — Dossier d'autorisation environnementale, Plêce J : Annexes — Octobre 2024	1189



setec hydratec  67000 Strasbourg  Email: hydratec.strasbourg@hydra.sotec.fr		Directeur d'affaire : TTT Responsable d'affaire : MZO N'affaire : 40041 Fichier : 40041_RAP_RN59_impact_v1.docx			
Version	Date	Etabli par	Vérifié par	Nb pages	Observations / Visa
1	10/11/2017	MXT	MZO	1/	Rapport de présentation des résultats de l'étude d'impact de la coniournante de Chatenois sur les champs d'expansion des crues du Glessen

# TABLE DES MATIERES TABLE DES ILLUSTRATIONS 1 CONTEXTE DE L'ETUDE...... Figure 1 : Situation du projet routier Figure 2 : Zoom sur la partie du modèle concernée par l'étude | 1.1 | Context et objectifs | 8 | | 1.2 | Méthodologie | 8 | Figure 3 : Maillage du modèle et tracé du projet routier Figure 4 : Zone la plus impactée en crue décennale. Figure 5 : Principaux impacts en crue cinquantennale 13 3 RESULTATS DE L'ETUDE 12 Figure 6 : Principaux impacts en crue centennale 15 Figure 7 : Impacts principaux en crue millénale 16 3.3 Résultats de modélisation 13 3.3.1 Résultat en crue dècennale 13 3.3.2 Résultat en crue cinquantennale 14 Tableau 1 : valeurs de débits retenues pour le PPRi 10 3.3.4 Résultats en crue millénale 15 3.4 Conclusion générale 16 DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1 DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

# 1 CONTEXTE DE L'ETUDE

## 1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du projet routier de contournement de Châtenois (voir tracé marron sur la Figure 1), setec hydratec a été mandaté par la DREAL Grand Est pour étudier l'impact nycraulique du tutur amenagement sur les cnamps de expansion oes crues du ciessen. L'objectif de l'étude est de quantifier l'impact de l'ouvrage pour les crues décennale, cinquantennale, centennale et millénale du Giessen.



Figure 1 : Situation du projet routier

# 1.2 METHODOLOGIE

La méthodologie mise en œuvre pour réaliser cette étude est la suivante :

- Représentation de la contournante et de ses ouvrages hydrauliques dans le modèle numérique (setec hydratic possédait le modèle du Giessen, créé pour l'étude d'établissement du PPRI).

  Modèlisation des Q10, Q50, Q100 et Q1000 de la situation projet,

  Mise en évidence des incidences de l'aménagement par comparaison des résultats de l'état intial avoc les résultats de l'état aménagé,

  Cartographie de ces résultats.

DREAL GRAND EST

RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

#### 2 PRESENTATION DU MODELE

Le modèle hydrodynamique utilisé pour réaliser cette étude est celui du PPRi du Giessen. Le Giessen, affluent de l'III, a une longueur totale de 36 km et draine un bassin versant de 273 km². Il prend sa source dans le massif des Vosges à 650 m d'altitude au pied du Climont à Utbeis. Il se jette dans l'III à Ebersheim. Le Giessen traverse de nombreuses zones urbanisées : Villé, Chatenois, Sélestat...

Il possède deux grands affluents : le Giessen de Steige avec lequel il conflue à Villé et la Lièpvrette avec laquelle il conflue à Chatenois.

Le réseau secondaire de ces cours d'eau est relativement dense. Les principaux affluents

- Le Breitenbach ; L'Erlenbach ; Le Luttenbach ; Le Kintzelgottbach ; Le ruisseau Robinot ; Le grand et le petit Rombach ; Le Rombach...

Jusqu'à Thanvillé, la pente est relativement forte, environ 1% voire plus et à partir de Chatenois la rivière devient un cours d'eau de plaine avec une pente relativement faible d'environ 3‰. A partir de Sélestat et jusqu'à sa confluence avec l'III, le Giessen est endiqué.

Géologiquement, le Giessen prend sa source sur des formations de gneiss puis de grantles, de grès et d'argiles. Ces couches sont peu perméables. Le ruissellement d'onc favorisé au détriment de l'infilitation. Le cours d'eau conflue ensuite avec l'III dans des couches de sable perméables et est en contact avec la nappe alluviale d'Alsace.

Les crues du Giossen cont principalement des crues pluvio-nivales faicant intervenir des phénomènes complexes: topographie, précipitations, températures, neige et effet de Foehn...



Figure 2 : Zoom sur la partie du modèle concernée par l'étude

DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact atec | 40041 | novembre 2017 - v1 L'emprise totale du modèle est présentée en annexe, la partie concernée par l'étude est présentée Figure 2. Le modèle complet concerne la totalité des communes concernées par le débordement des cours d'eau suivants :

- ar le débordement des cours d'eau suivants ;

  Le Breitenbach, de l'amont de Breitenbach à sa confluence avec le Giessen ;

  Le diessen de Steige, depuis Haut de Steige jusqu'à sa confluence avec le Giessen d'Urbeis à Ville ;

  Le Giessen d'Urbeis depuis le Haut d'Urbeis jusqu'à sa confluence avec le Giessen de Steige à Ville ;

  Le Giessen depuis Villé jusqu'à l'autoroute A35 à Scherwiller ;

  La Lièpvrette, depuis Sainte-Marie-Aux-Mines (Echery, pont sous la tour de l'horloge) jusqu'à a confluence avec le Giessen de Châterois ;

  Le Rombach de l'amont de Rombach-le-Franc à sa confluence avec la Lièpvrette.

Les rencontres avec les trois communautés de communes du bassin versant ont permis d'identifier les grandes crues historiques du bassin versant :

- grandes crues historiques du bassin versant :

  1910.

  Décembre 1919, durant taquelle le centre-ville de Villé a été inondé :

  1930, durant laquelle la médiathèque de Sainte Criok-Aux-Mines avait ses tondatos a la limite du champ d'inondation et le ruisseau du Rombach a Janvier 1936 ;

  Janvier 1936 ;

  Févirer 1990 ;

  Févirer 1990 ;

  Décembre 2001 ;

  2002 ;

  Cotobre 2006 ;

  2010.

La crue de février 1990 est la crue la plus importante de ces dernières décennies. Elle a fait suite à une fonte rapide du manteau neigeux et à de fortes précipitations. Lors de cette crue, toutes les communes riveraines du Giessen et de la Lièpvrette ont été touchées.

L'étude hydrologique a mis en évidence un fort gradient pluviométrique sur le bassin versant lié au rellef. En effet, la pluviométrie annuelle varie de 1 500 mm sur les crêtes vosgiens à 700 mm dans la plaine d'Alsace. La présence de la neige en altitude peut influencer l'hydrologie des cours d'eau.

L'étude hydrologique a permis d'identifier les débits de crue retenus dans le cadre du PPRi et réutilisés pour cette étude. Ces débits ont été déterminés à partir des méthodes de Gumbel et du Gradex.

Période de retour	Thanvillé	Sélestat	Lièpvre
10 ans	30	102	51
20 ans	39	128	63
50 ans	51	162	78
100 ans	60	188	95

Tableau 1 : valeurs de débits retenues pour le PPRi

Le modèle hydraulique concerne les cours d'eau précédemment cités. Le modèle hydraulique du bassin versant du Giessen combine modélisation filaire et modélisation bidimensionnelle.

DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1 Le lit mineur du Giessen est modélisé en filaire de Steige et d'Urbeis jusqu'à sa confluence avec l'III. De même, la Liépvrette est modélisée depuis Sainte-Marie-Aux-Mines jusqu'à sa confluence avec le Giessen ;

Par ailleurs, au vue des profils de vallées, tous les affluents ont été modélisés en filaire.

La modélisation bidimensionnelle est couplée à la modélisation flaire précédemment citée. Afin de prendre en compte la topographie des différents secteurs et les possibles échanges entre les cours d'eau, les secteurs suivants ont été modélisés en 2D :

- changes entre les cours d'eau, les secteurs suivants ont été modelisés en 2D :

  Willé (de l'entrée dans la commune sur le Giessen de Steige et du camping sur le
  Giessen d'Urbeis jusqu'à la fin de la zone d'activités de Triembach-au-val) ;
  Thanville (confluence entre le Giessen et le Klentzelgottbach) ;
  Giessen de la passe à poissons à Neubois jusqu'à la confluence avec l'Ill ;
  Sainte Croix aux mines (centre-ville) ;
  Liépvre (centre-ville) ;
  Gecteur de Dois l'Abbasse;
  Liépvrette de la zone d'activités de Hurst jusqu'à la confluence avec le Giessen.

Dans les secteurs à enjeux (secteurs urbanisés, camping, zones d'activités), la taille des mailles est de 20 mètres. Leur cote moyenne a été calculée à partir du semis de point du LIDAR. Les mailles sont connectées entre elles et aux biefs filaires par des liaisons hydrauliques de frottement ou de aurveroa.

Enfin, des casiers sont modélisés dans les zones d'accumulation potentielles du lit majeur (zones enclavées derrière remblais ou routes) pour représenter les écoulements avec faibles vitesses. Les lois de remplissage des casiers ont également été déterminées à partir du LIDAR.

Les différents secteurs modélisés en 1D et en 2D sont représentés en annexe.

Les aliage du modèle hydraulique est réalisé sur la crue de févirer 1990, crue la plus importante pour laquelle nous avons suffisamment de données.

Afin de bien représenter les échanges avec IIII, condition limite aval du modèle du Giessan, hydratec ayant ágalament modélisé IIII dans le cadre du schéma de gestion, les deux modèles ont été couplés. L'étude hydrologique du PPRi a déterminé la concomitance des crues des deux cours d'eau et a condu que des crues de même période de retour pouvaient être envisagées, au décalage temporel près.

DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

#### 3 RESULTATS DE L'ETUDE

#### 3.1 DONNEES SOURCES

Du fait de l'utilisation du modèle du Giessen crée pour l'étude PPRi, cette étude n'a nécessité ni recherche bibliographique, ni levé de terrain. Toutes les données étaient à disposition. De même le calage du modèle est deja valiale.

Les seules données utilisées concernent la représentation de l'état projeté du modèle et notamment les ouvrages hydrauliques de passage sous la contournante. Ces données ont été collectées dans les documents suivants :

- « Etude hydraulique pour l'aménagement de la RN59 Section Lièpvre / Châtenois » de juin 2016 réalisée par le bureau d'études BIEF Cariçale
   Les plans projet de l'aménagement fournis par le bureau d'études SEGIC Ingénierie

#### 3.2 PRISE EN COMPTE DU PROJET ROUTIER ET DE SES OUVRAGES

Le projet roulier a été intégré au modèle de la manière suivante : les cotes des liaisons permettant la jonction entre les domaines 2D de part et d'autre de la route ont été colaulées grâce aux domnées des plans projet fourris par ESCIO et les ouvrages ont été renseignés dans le domaine fliaire ou dans le domaine 2D (en fonction de leur position) en tenant comple de leurs dimensions fournies dans les plans de SEGIC ou dans le rapport de BIEF. La Figure 3 représente l'intégration du projet dans le modèle.



Figure 3 : Maillage du modèle et tracé du projet routier

DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

#### 3.3 RESULTATS DE MODELISATION

L'objet de l'étude est de valider les aménagements prévus par la maîtrise d'œuvre du projet de contournement de Châtenois pour rendre l'ouvrage de contournement transparent aux crues du Giessen.

Nous avons ainsi comparé pour chaque crue caractéristique du Giessen (périodes de retour 10, 50, 100 et 1 000 ans) les hauteurs d'eau de la zone inondable du secteur d'étude en situation actuelle et en situation projet. Cette comparaison a été réalisée en soustrayant les résultats de hauteurs d'eau simulés en situation initiale aux hauteurs d'eau simulés en situation projet :

Ainsi dans les cartes d'impact présentées en accompagnement de ce document, les zones bleues (hauteurs négatives) correspondent aux zones où la cote d'eau est moins importante en situation projet qu'en situation initiale et les parties orange correspondent aux zones où la cote d'eau est plus importante en situation projet qu'en situation initiale.

#### 3.3.1 Résultat en crue décennale

Pour le débit décennal l'aménagement ne provoque que très peu d'impact. La seule zone réellement impactée se trouve tout à l'ouest de l'aménagement (à l'amont de l'aménagement en considérant le sens d'écoulement du Giessen). Dans cette zone le remblai lait barrage à l'écoulement de la crue et provoque un abassement de la ligne d'eau directement à son avai. Il s'agit de la zone enfourée en rouge sur la Figure du



Figure 4 : Zone la plus impactée en crue décennale.

L'aménagement ne provoque pas d'élévation de la ligne d'eau de plus de 20 cm.

DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

## 3.3.2 Résultat en crue cinquantennale

Pour le débit cinquantennal l'impact de l'aménagement reste minimal, l'élévation de la ligne d'eau est inférieure à 20 cm. Nous retrouvons la même zone d'abaissement du niveau d'eau en étuation projet que celle présentée pour la crue décennale. Nous constatons également une élévation de la ligne d'eau a l'est de Châtenois, a univeau de la jonction entre le projet de contournement et l'actuelle RNS9. Cette élévation est due au remblai du projet routier qui fait obstacle aux écoulements en rive droite du Giessen (voir Figure 5).



Figure 5 : Principaux impacts en crue cinquantennale

Les impacts décrits pour les crues décennale et cinquantennale sont présents pour la crue centennale à des niveaux équivalents (surfaces des zones de même ordre de grandeur). Une zone supplementaire d'impact postiti (augmentation de la ligne d'eau en situation projet) est visible sur la carte d'impact en crue centennale. Il s'agif, au nord de Châtenois, de la partie où le projet de contourmement est parailléle au Glessen. Le remblai router est très proche du cours d'eau à cet endroit et empéche l'expansion de la crue en rive droite, ce qui provoque une surélévation du niveau d'eau (voir Figure 6).

DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

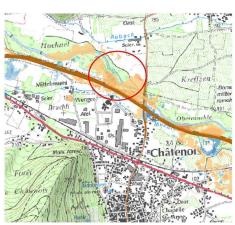


Figure 6 : Principaux impacts en crue centennale

# 3.3.4 Résultats en crue millénale

Les trois principales zones d'impact décrites se retrouvent de manière augmentée pour la orue millénalo. Cola c'oxplique par le fait que les débite cent très importante et de ce tait les ouvrages hydrauliques de pessage sous le projet routier sont des freies d'autant plus importants à l'écoulement. Ainsi toute la partie intérieure du projet routier (entre le projet et l'actuelle RNS9) à l'ouset de Châtenois subtil un abaissement du niveau d'œu en situation projetée car le projet routier fait obstacle à l'expansion des crues en rive droite. De même, boute cette partie infrérieur à l'est de Châtenois subtil une délévation du niveau d'œu car le rembiat fait obstacle à la restitution au champ d'inondation à l'aval du projet. Enfin, au nord du projet, le niveau d'œu au augmente également en situation projet car l'expansion de la crue en rive droite du Giessen est bloquée par le remblai du projet.

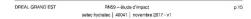


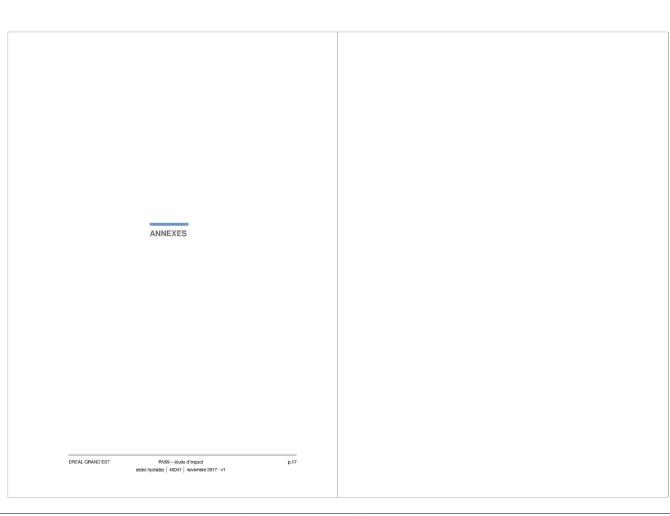


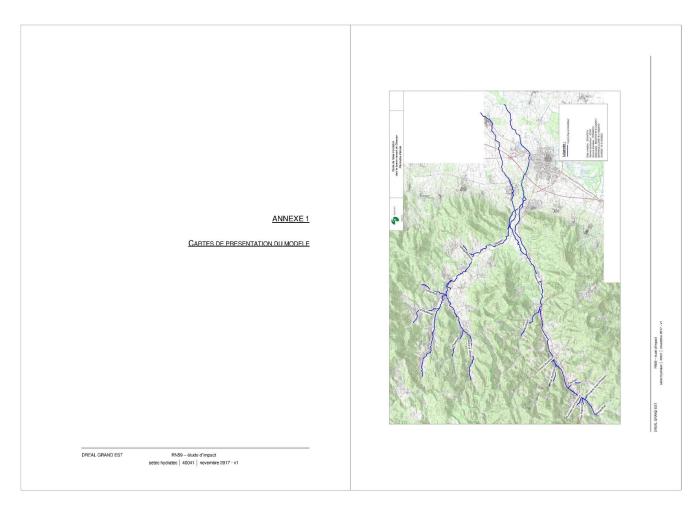
Figure 7 : Impacts principaux en crue millénale

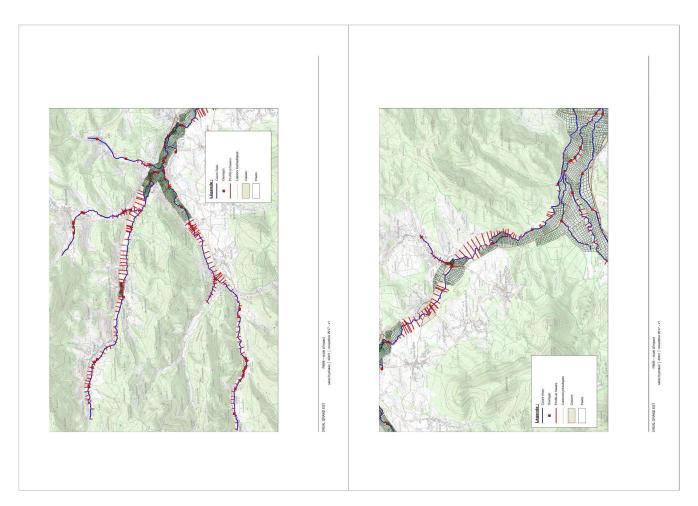
# 3.4 CONCLUSION GENERALE

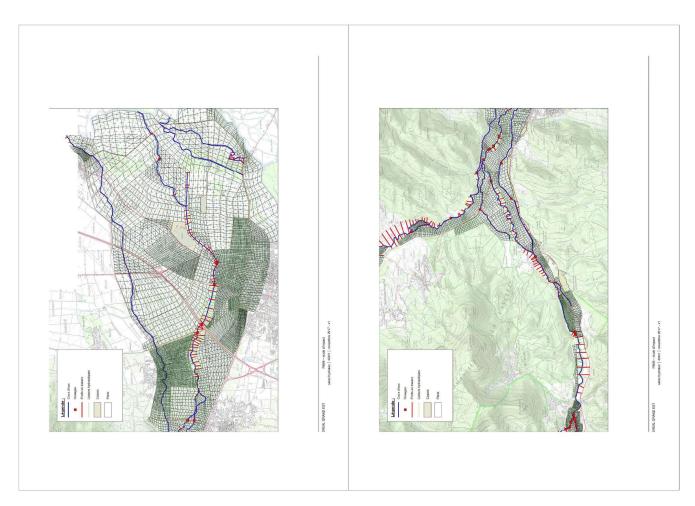
L'objet de l'étude était de quantifier l'impact du projet d'aménagement de la voie de contournement de Châtenois par rapport aux cartes du PPRI. Nous constatons que cet ouvrage a une incidence sur les champs d'expansion des crues décennale, cinquantennale, contennale et millénale mais que cet impact est inférieur à la limite fixée de 20 cm d'augmentation du niveau d'eau par la DDT.

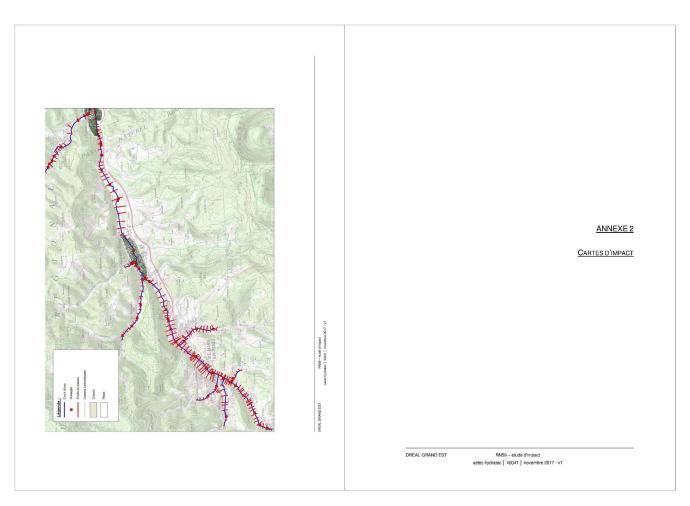
DREAL GRAND EST RN59 – étude d'impact p
setec hydratec | 40041 | novembre 2017 - v1

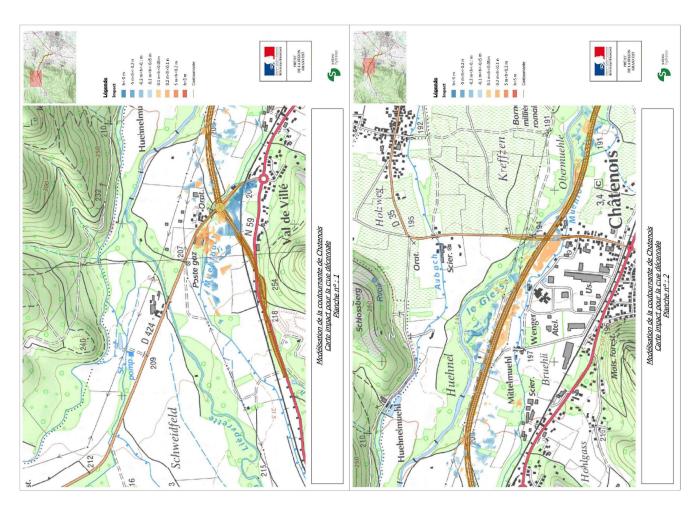


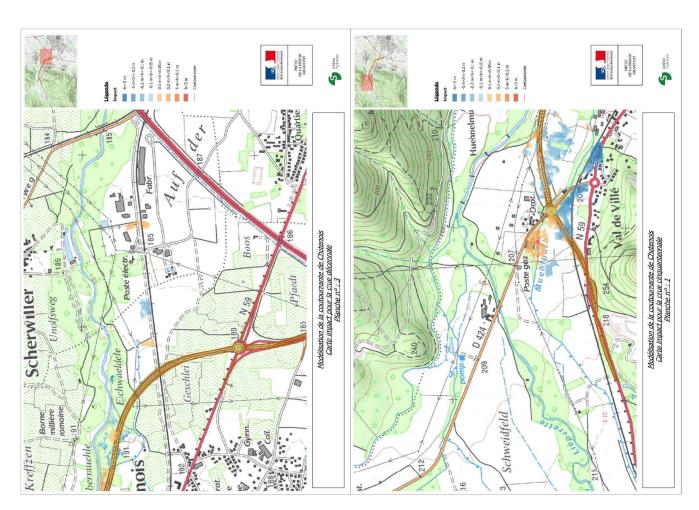


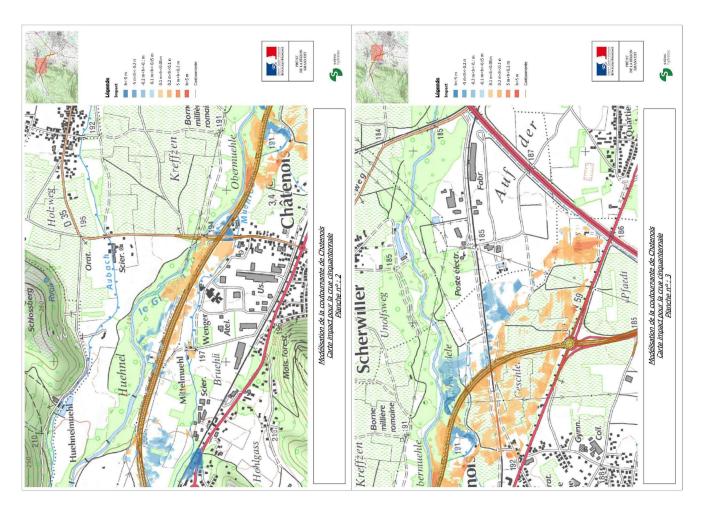


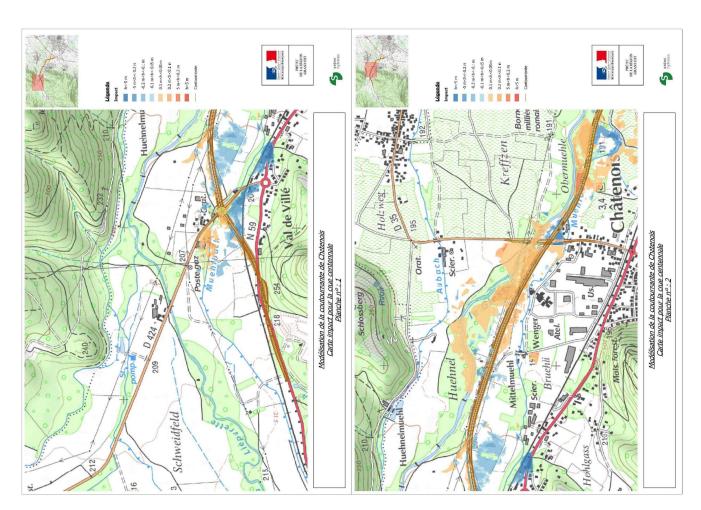


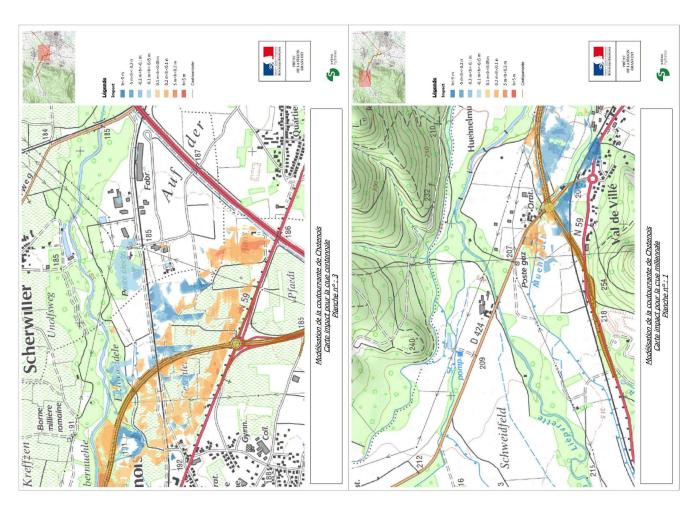


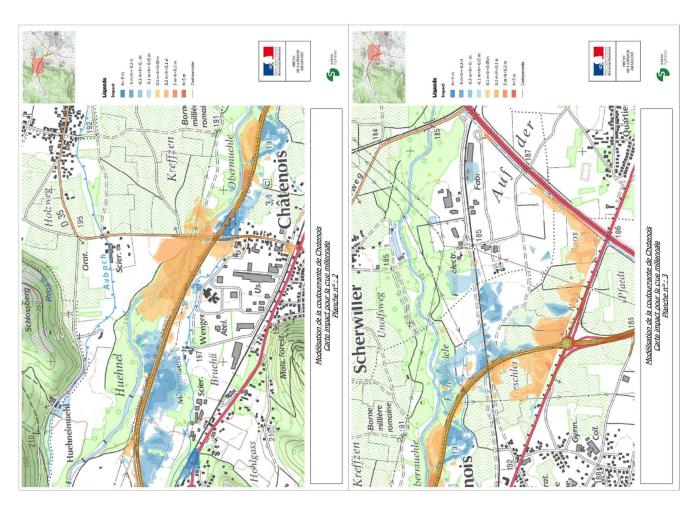


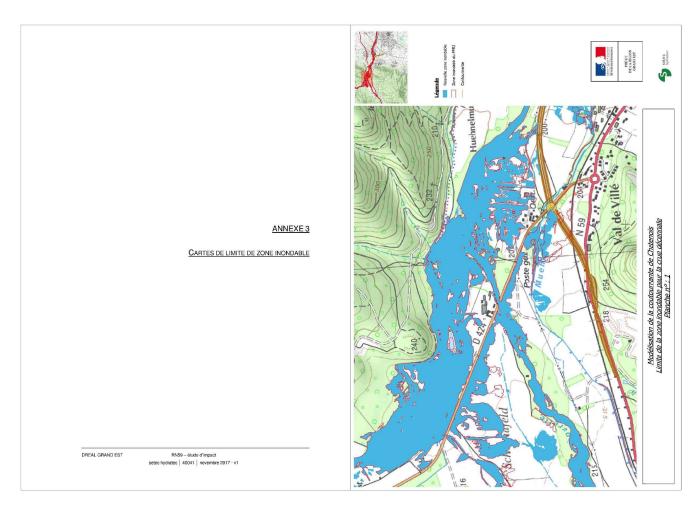


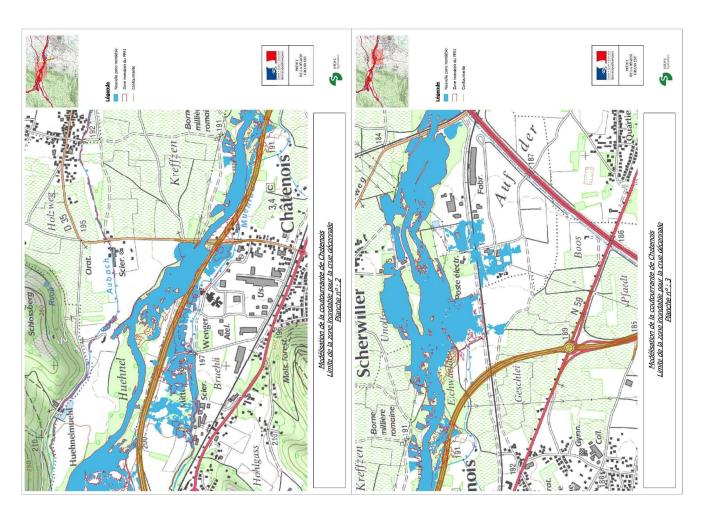


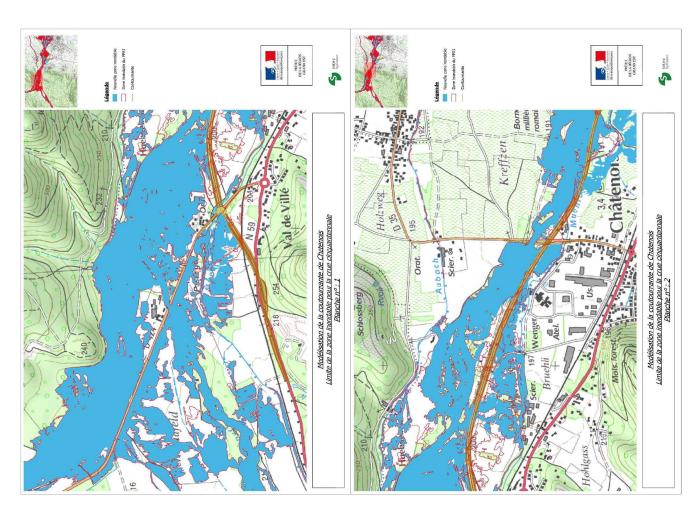


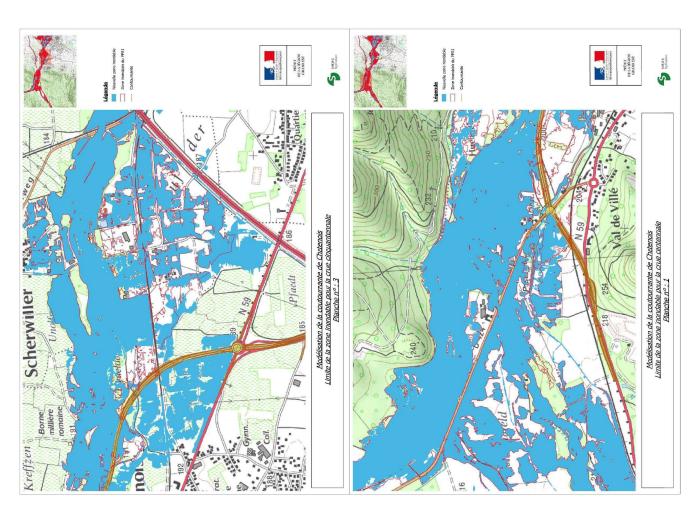


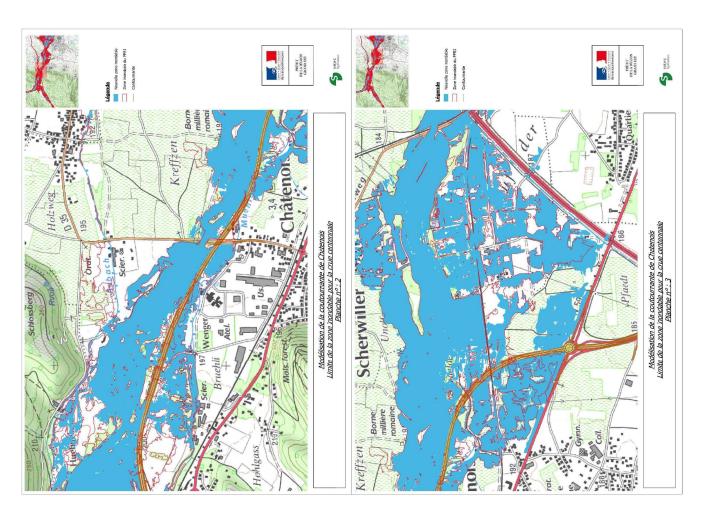


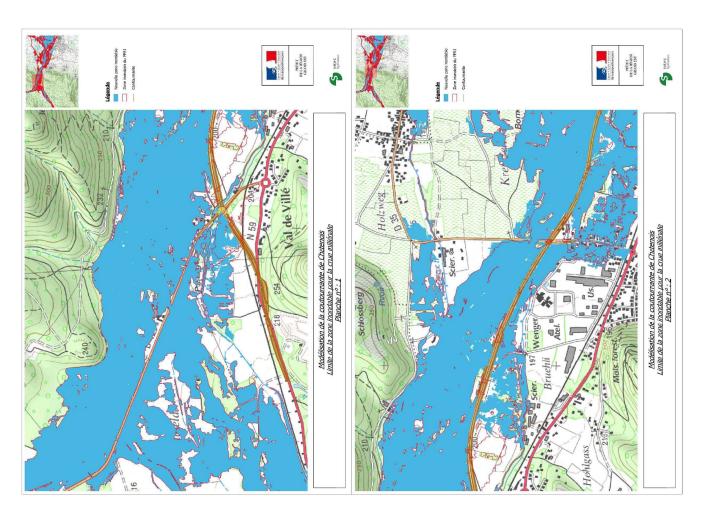


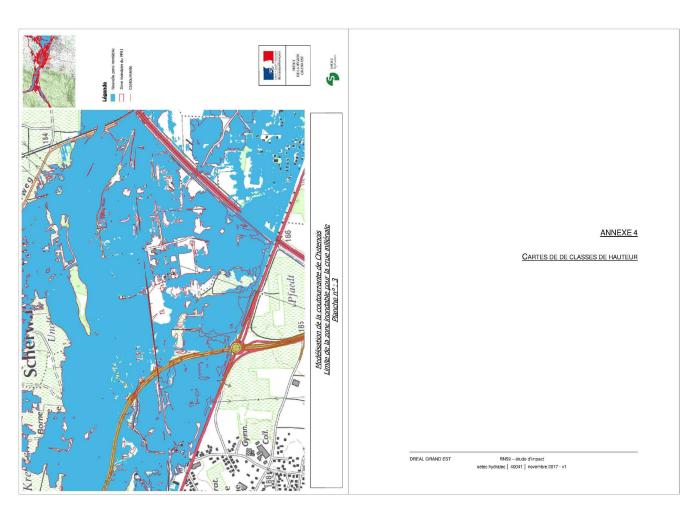


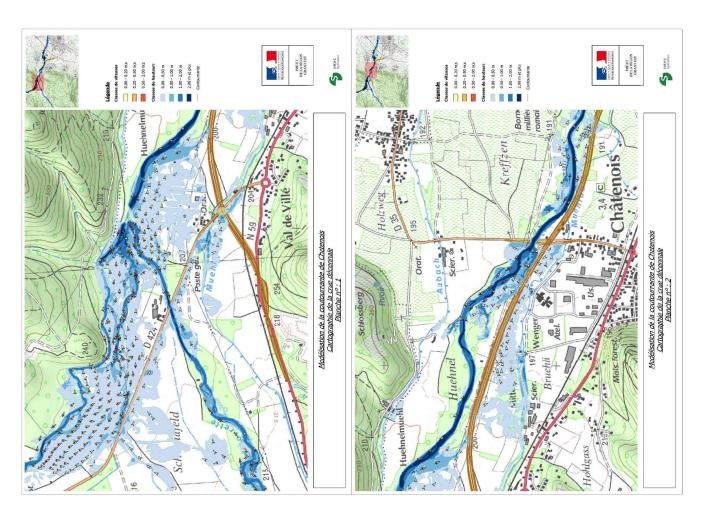


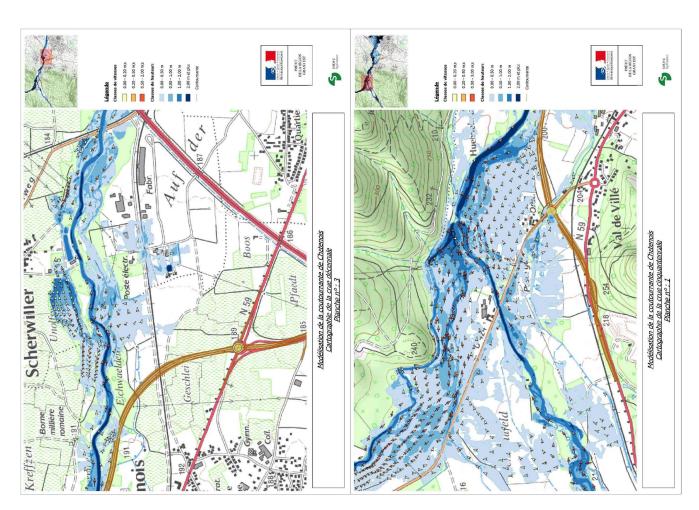


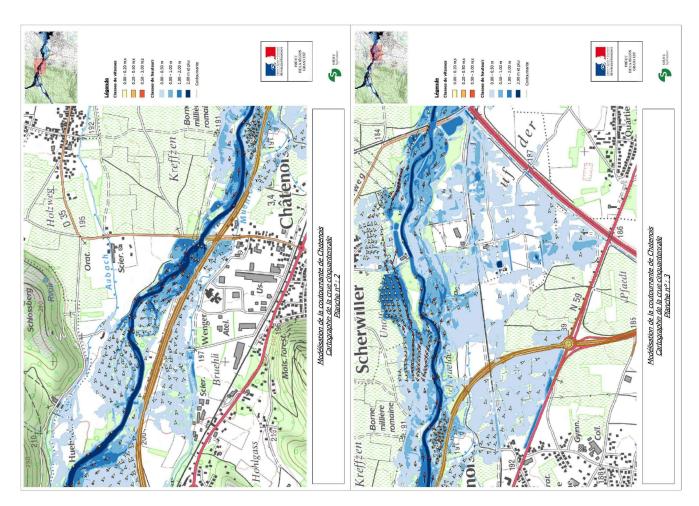


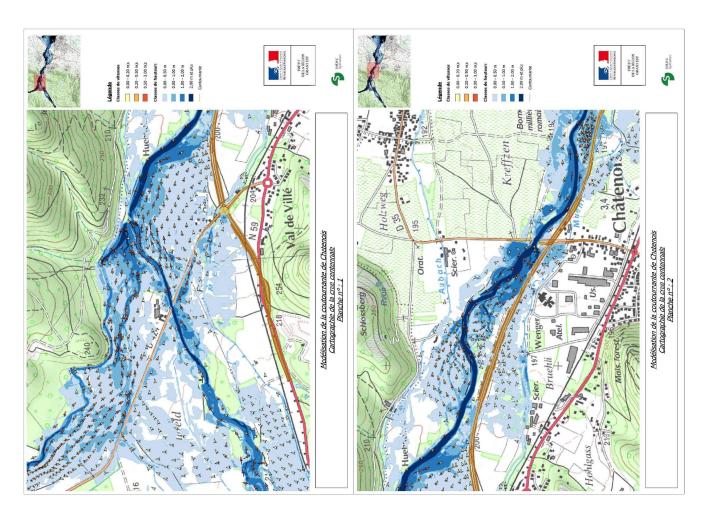


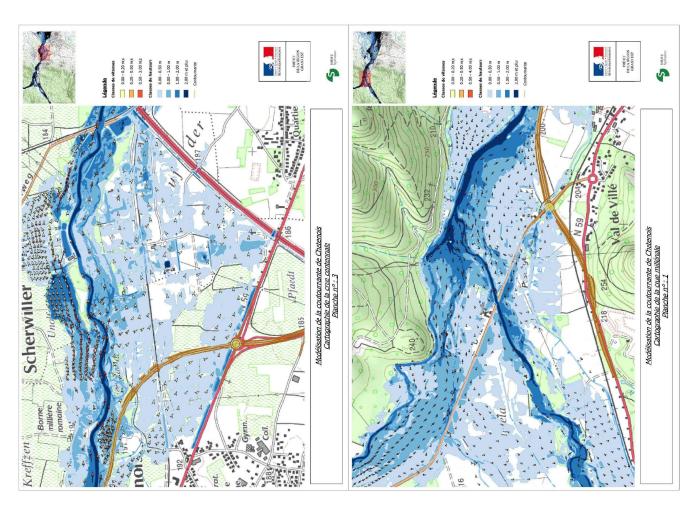


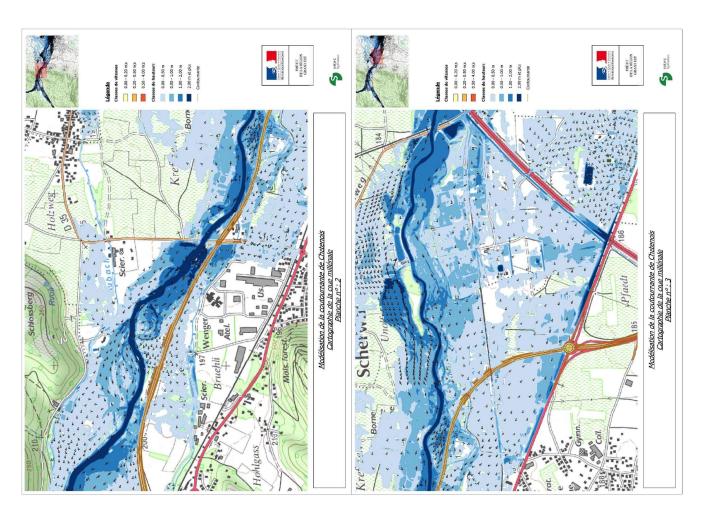












27. RECHERCHE DE SOLUTIONS POUR LES INONDATIONS DU PARKING GRUBE A CHATENOIS, RAPPORT D'ETUDE 01640703 - SETEC HYDRATEC, JUILLET 2017	
Aménagement de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châtenois – Dossier d'autorisation environnementale, Pièce J : Annexes – Octobre 2024	1222



S	setec hydratec	1 de la Course 67 000 STRASBOURG Email: hwdrate.e.trasbourg@hvdra.setos.fr T: 03 88 75 54 36			Directeur d'affaire : TTT Responsable d'affaire : TTT N°affaire : 01640703 Fichier : 40703_Grube_Rapport_v1.docx			
Version	Date	Etabli par	Vérifié par	Nb pages	Observations / Visa			
1	31/07/2017	MXT	TIT	16				

## TABLE DES MATIERES TABLE DES ILLUSTRATIONS 1 CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE...... Figure 1-1 : Localisation des inondations Figure 1-2 : Inondations au parking Grube 1.1 Contexte..... Figure 2-1 : Représentation du bassin versant d'apport et son exutoire. Figure 2-2 : Données météo de la station de Sélestat pour le 25 juin 2016. Figure 2-3 : Buses de passage sous la RD424 Figure 2-4 : Fossé d'évacuation des eaux de pluie vers le Giessen Figure 3-1 : Exemple d'espace disponible pour réaliser un casier de stockage 16 2.2 Caracterisation de l'evenement ou 29 juin 2016. 10 2.3 Calcul des débits l'héoriques produits par le bassin versant. 11 2.4 Exutoire et capacité d'evacuation. 12 2.4.1 Buses de passage sous la RD424. 12 2.4.2 Fossé à l'aval des buses. 13 Tableau 2-1 : Données caractéristiques du bassin versant 10 Tableau 2-2 : Débits de pointe du BV par période de retour Tableau 2-3 : Coefficients de Montana de la région 12 Commune de Châtenois Parking Grube setec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1 p.5/16 Commune de Châtenois Parking Grube setec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1 p.6/16

### 1 CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE

#### 1.1 CONTEXTE

Suite aux importants épisodes pluvieux survenus au courant du mois de juin 2016 et en particuliar la 25 juin, ayant causás des inondations au parking Grube situé au hour du chemin du Neuerweg au niveau de la RD424, la DREAL Grand Est, alertée par la commune de Châtenois, a missionne le bureau d'études hydratec pour apporter une explication et des solutions techniques à ces problématiques d'inondations.

#### 1.2 LOCALISATION ET AMPLEUR DES INONDATIONS

Lors de l'événement pluvieux du 25 juin 2016 le parking Grube de Châtenois a été inondé (voir repères sur la Figure 1-1).



Figure 1-1 : Localisation des inondations

 La Figure 1-2 représente l'étendue de l'inondation au niveau du parking pour le 25 juin 2016.









Figure 1-2 : Inondations au parking Grube

Cette zone est régulièrement inondée et la buse traversant la RD424 au nord du parking semble en être la cause. La vérification hydraulique des différents passages busés et sections hydrauliques des fossés permettront de localiser les points problématiques pour l'évacuation des eaux de ruissellement de la zone et de proposer des solutions d'amélioration.

#### 1.3 MISSION D'HYDRATEC

L'objectif de la mission est dans un premier temps de caractériser l'événement pluvieux à l'aide des données disponibles puis de réaliser une analyse hydraulique du système vis de ce type d'évènement. Une période de retour de protection de la zone sera également calculée. Enfin des propositions d'action seront faites afin de diminuer l'aléa de la zone et protéger le parking des inondations fréquentes.

Commune de Châtenois Parking Grube selec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1

p.8/16

#### 2 HYDROLOGIE

#### 2.1 BASSIN VERSANT

Le bassin versant d'apport de la zone est représenté sur la Figure 2-1

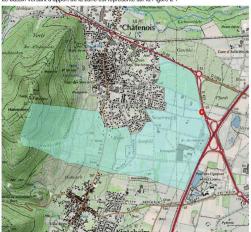


Figure 2-1 : Représentation du bassin versant d'apport et son exutoire.

Il est constitué à l'amont d'un partie forestière située sur le flanc de la colline à l'ouest de la ville, et pour la plus grande partie de surfaces agricoles d'une pente moyenne de 3,25%. La surface totale du bassin versant est de 228 ha et son coefficient de ruissellement évalué à 0.15.

La partie urbaine du bassin versant n'est pas considérée dans les calculs hydrologiques de l'étude, les résultats de modélisation du diagnostic assainissement étant considérés comme entrants du système.

Commune de Châtenois	Parking Grube	p.9/16
Commune de Chateriois	Parking Grude	b av io
	setec hydratec   01640703   Juillet 2017 - v1	

	Bassin versant amont parking Grube
Surface (ha)	2.26
Chemin hydraulique (m)	2 000
Pente moyenne (%)	3.25%
Coefficient de ruissellement	15 %
Temps de concentration méthode SOGREAH (min)	64.66

Tableau 2-1 : Données caractéristiques du bassin versant

Les données caractéristiques du bassin versant sont présentées dans le Tableau 2-1. Le coefficient de ruissollement a été calculé avec la formule établie par SOGREAH en considérant un pourcentage de surface imperméabilisée de 7.2 % du bassin versant.

### 2.2 CARACTERISATION DE L'EVENEMENT DU 25 JUIN 2016

La première étape de l'étude a été l'exploitation des données météo recueillies permettant de caractériser l'événement pluvieux de 2016. Les données à disposition sont celles de la station Météo France la plus proche située à Sélestat chemin du Runtzfeldweg à environ 6 km de Châtenois.

Les données recueillies à Sélestat pour l'événement pluvieux du 25 juin 2016 sont représentées sur la Figure 2-2

Commune de Châtenois Parking Grube p.10/16 setec hydratec | 01640703 | Julilet 2017 – v1

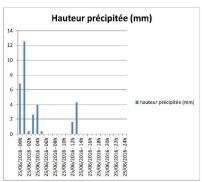


Figure 2-2 . Données météo de la station de Sélestat pour le 25 juin 2016.

Le hyétogramme recueilli ne présente pas de précipitations dans l'après-midi du 25 juin. L'événement pluvieux préjudiciable semble donc être un événement très localisé. Ne disposant pas de données plus proches de Châtenois, nous avons travaillé sur des pluies théoriques calculées avoc les coefficients de Montana de la région de Strasbourg.

## 2.3 CALCUL DES DEBITS THEORIQUES PRODUITS PAR LE BASSIN VERSANT

Les débits de pointe théoriques produits par le bassin versant en fonction des périodes de retour des pluies projet considérées sont présentés dans le Tableau 2-2.

Période de retour	Débit m³/s
5 ans	1.910
10 ans	2.350
20 ans	2.830
30 ans	3.140
50 ans	3.570
100 ans	4,230

Tableau 2-2 : Débits de pointe du BV par période de retour

Commune de Châtenois Parking Grube setec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1 p.11/16 Les hypothèses de calcul permettant d'arriver à ces résultats sont les suivantes :

- Les débits sont calculés à l'aide de la méthode rationnelle.
  Les hauteurs précipitées sont calculées à l'aide des coefficients de Montana de la région présentés dans le Tableau 2-3.
  La durée de la pluie est égale au temps de concentration du bassin versant.

D	Coefficient de Montana			
Période de retour	a	b		
5	4.357	0.613		
10	4.963	0.595		
20	5.522	0.576		
30	5.82	0.563		
50	6.238	0.549		
100	6.686	0.525		

Pour cette étude le niveau de protection retenu est la protection décennale, le débit à évacuer est de 2,350 m²/s pour le bassin versant agricole. Le débit maximum produit par le bassin unitain pour une puis décennale de 60 minutes est de 2700 m²/s en sortie du cévareoir à l'amont du Kolthach (résultat du diagnostic de 1995). Les 2 bassins versants n'ayant pas des temps de réponses identiques, nous considererons que les pointes de débit ne sont pas concenitantes.

## 2.4 EXUTOIRE ET CAPACITE D'EVACUATION

## 2.4.1 Buses de passage sous la RD424

L'exutoire du bassin versant se trouve au nord du parking Grube (voir Figure 2-1). Il s'agit de 2 buses de passage sous la RD424 en DN400. Le calcul de la capacité hydraulique, à pleine section et surface libre, de ces ouvrages à l'aide de la formule de Manning-Strickler, donne un débit pleine section des buses de 115 l's chacune soit de 230 l's au total pour tout le bassin versant.

En cas de mise en charge au droit de l'exutoire, en considérant 1 m de charge au droit des buses, le débit capable des buses peut atteindre 570 l/s au total.

Commune de Châtenois Parking Grube setec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1 p.12/16

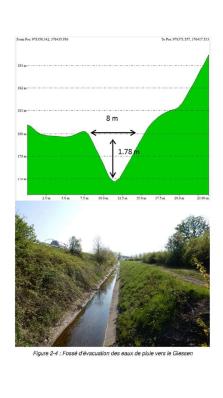


Figure 2-3 : Buses de passage sous la RD424

## 2.4.2 Fossé à l'aval des buses

A l'aval des buses de franchissement de la RD424 un fossé conduit les eaux de pluies jusqu'au Giessen au niveau de son passage sous l'autoroute A4, après 2 km de chominoment. Ce foecé ect de ceetien trapézoidate (voir Figure 2-1). L'analyce de la capacifé hydracilique du fossé donne un **débit capable de 3.610 m**/s en considérant une pente de 0.34 % et un ceefficient de rugosité de Strickler de 10.





 Commune de Châtenois
 Parking Grube
 p.14/16

 setec hydratec | 01840703 | Juillet 2017 – v1
 - v.1

#### 3 CONCLUSION ET PROPOSITION D'AMENAGEMENTS

Pour protéger le parking Grube, mais également le futur passage sous la RD424 de la confournante de Châtenois (RN59) des inondations dues à des pluies d'occurrence décennale il ext nécessaire d'intervenir sur l'exutoire du bassin versant et sur sa capacité d'évacuation ou de stocker le volume ruisselé.

En effet le débit d'évacuation possible par les buses actuelles (570 l/s en considérant 1 m de charge à l'amont des buses) est faible par rapport au débit de pointe généré par le bassin versant pour une pluie décennale d'1 heure (2.350 m²/s).

Notons que le risque d'innodations dus au taible débit d'évacuation des buses de passage sous la RD424 est augmenté par le fait que les rejets des déversoirs d'orage dans le Köbbeth à l'amont des buses peuvent provoquer des débits de l'ordre de 3 m<sup>3</sup>/s en situation actuelle de 1995 pour une pluie décennale de 30 minutes et de l'ordre de 6 m<sup>3</sup>/s en situation future (solution 2 du diagnostic) dont une partie des aménagements ont êté réalisés.

Il est donc nécessaire de réaliser des aménagements du secteur si l'on souhaite diminuer les risques d'inondations de la zone.

Les interventions proposées sont :

- Augmentation de la capacité hydraulique du passage sous la RD424
   Stockage du volume produit pour la pluie de référence.

L'augmentation de la capacité hydraulique de l'exutoire du bassin versant nécessite le remplacement du busage actuel par un ouvrage d'une section hydraulique minimale de 1,7 m² qui permettrait d'atteindre les capacités hydrauliques du fossé avai (3.6 m²s) s'dant entendu que ce débit peut être dépassé pour certains événements pluvieux ou une saturation des sols générant un ruissellement supérieur à la valeur de 15 % retenue ici.

Le montant évalué pour la mise en place d'un nouvel ouvrage sur 50 ml pour traverser la RD424 est évalué à  $100\,000\,\mathrm{C}$  HT.

La réalisation d'un ouvrage de rétention de 30 000 m³ permet la protection du secteur pour l'évènement de référence (pluie décennale d'une heure et 15 % de ruissellement) sans modification du busage actuel.

Ce type de casier de rétention peut être réalisé par mise en œuvre d'un merlon de terre d'environ 1 m de hauteur pour stocker l'eau débordée sur une hauteur d'environ 50 cm (30 à 80 cm). Le montant d'un tel aménagement, hors acquisitions foncières et pour un volume de 30 000 m³, est évalué à 250 000 € HT.

Sí le remplacement préalable de l'ouvrage de franchissement de la RD424 est réalisé, la protection du secteur pour l'évenement de référence pourrait être obtenue par mise en place d'un volume de réfention de 14 000 m³ ce qui porterait le montant des travaux à 270 000 € HT (170 000 pour les merlons et 100 000 pour l'ouvrage de franchissement).

Il est précise que les volumes ont été évalués en considérant tout le bassin versant d'apport du Kothbach c'est-à-dire le bassin de la Figure 2-1 plus 108 ha de vignes en amont du village et 99 ha de bassin versant urbain suivant les données du diagnostic d'assainissement de 1995.

Ils ont été calculés à l'aide de la méthode des volumes à partir des courbes IDF (Intensité Durée Fréquence) en considérant des débits de fuite respectifs de 0.570 et 3.610 m³/s.

Commune de Châtenois Parking Grube setec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1 n 15/16 La mise en place d'un casier de stockage en rive gauche du tossé, représenté ci-dessous à titre d'exemple pour une surface d'environ 4,6 ha, permettrait la mise en place des solutions décrites ci-dessus (hauteur de stockage variable en fonction du volume à atteindre et adaptation du contour).

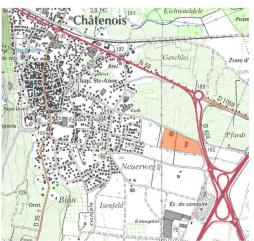


Figure 3-1 : Exemple d'espace disponible pour réaliser un casier de stockage

Des solutions de rétention pourront également être recherchées à proximité des ouvrages du contournement de Châtenois, notamment au droit des bassins de rétention des eaux pluviales des voiries.

p.16/16 Commune de Châtenois Parking Grube setec hydratec | 01640703 | Juillet 2017 - v1

## 28. NOTE COMPLEMENTAIRE SUR LE DOSSIER CNPN DANS LE CADRE **DE LA 1**<sup>ERE</sup> **INSTRUCTION DU DOSSIER**



Note Tech	nique complémentaire n°1 – Dérogation espèces protégées
Projet : Déviation	ni de la RNSS à Chateriols (67)

Rédacteur : Coraline KLEIN, Thomas ROUSSEL, Marie GEOFFRAY et Sébastien ISEL

Cette note technique complémentaire a pour but de préciser certains points du dossier de dérogation « espèces protégées », pièce H du DAU du projet d'aménagement de la RN59 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat.

#### Engagement du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage s'engage à ne démarrer les travaux impactant les milieux natureis identifiés dans le dossier d'autorisation environnementale que lorsque la sécurisation foncière de l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de comprenation nécessaires sera effective. Un courrier d'engagement signé du directeur adjoint de la DREAL Grand Est est joint à la présentre note.

Consolidation des curfaces à papillons.

Une réunion a eu lieu le 14 mai 2018 avec la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs exploitant des parcelles abrhant des papillons. L'Objectif de la réunion était de discuter de la mise en place de mesures de compensation sur l'ensemble des parcelles agricoles du secteur identifié comme étant particulièrement favorable aux papillons. Un accord a ainsi été trouvé sur les conditions de mise en œuvre (contenu des mesures, cahiner des charges), sous réserve de procéder à une série d'échanges parcellaires, en propriété ou uniquement en exploitation, et ce pour permettre aux exploitants qui ne souhaitaient participer à cette démarche des errêters de cette zone. Le compte-rendu de la réunion, listant l'ensemble des échanges parcellaires préalables à la mise en œuvre des mesures compensatoires, est annevé à cette noire. Le 13 septembre dernier, avec pour objectif de faire un point d'avancement sur les démarches d'échanges parcellaires. Le compte-rendu de cette seconde réunion est également joint à la présente note.

Systre Foncier, opérateur foncier du porteur de projet, se chargera des modalités administratives d'échanges parcellaires puis de la signature des promesess d'obligations réelles environmentales (PORE) / obligations réelles environmenentales (ORE). Les démarches d'échanges parcellaires puis de signature des PORE nécessitant plusieurs semaines pour aboutir, le porteur de projet a fait signer un document d'engagement de tout les exploitants régnices connemes par des parcelles environmentales (PORE) / obligations réelles environment environment de la mitter de projet à fait signer un document d'engagement de tout les exploitants respires éparces la présente

#### Etat d'avancement de la maîtrise foncière des parcelles ciblées par la compensation

Est annexé à cette note le tableau de synthèse des parcelles ciblées pour la compensation et du type de maîtrise foncière associée, ceci par unité de compensation (de U1 à U12).

## Méthode globale d'évaluation des enjeux et zoom sur la prise en compte des enjeux spécifiques pour les papillons

Les enjeux écologiques analysés dans le DAU ont suivi la méthode décrite en page 732. Celle-ci est reprise dans le tableau page suivante. Cette méthode est basée sur les référentiels régionaux, nationaux et internationaux précisant les statuts de conservation

Niveau d'enjeu	Commentaire				
	Espèces de faune				
	Présence d'au moins une espèce très rare et/ou très menacée de faune (= list rouge UICN régionale ou nationale : CR, EN et RR à RRR).				
MAJEUR	Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré				
De portée nationale à	Habitats et flore indigène				
supra-nationale voir mondiale	Habitat (semi-)naturel <u>très rare et menacé</u> en France et dans la régic administrative du site d'étude.				
	Habitat d'intérêt communautaire au titre de la directive Habitat en bon état conservation.				
	Précence d'au moine une espèce <u>très menacés</u> de flore (- liste reuge UIC régionale ou nationale : EN, CR et/ou RRR).				
	Espèces de faune				
	Présence d'au moins une espèce <u>rare et/ou menacée</u> (= liste rouge UIC réglonale ou nationale : EN, CR, R).				
FORT	Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré				
Enjeu de portée régionale à supra-régionale	Habitats et flore indigène				
supra-regionale	l labitat (semi-)naturel <u>rare et menacé</u> dans la région administrative du site d'étude en bon état de conservation.				
	Présence d'au moins une espèce <u>menacée</u> de flore (= liste rouge UICN régiona ou nationale : NT, VU).				
	Espéces de faune				
	Cortege(s) associe(s) principalement constitue(s) d'especes <u>communes</u> , presend de quelques <u>espéces moins fréquentes</u> (= liste rouge UICN régionale d nationale: NT, VU, AR, R, RR).				
MOYEN	Espèces communes (TC, C, AC, PC) non concernées.				
Enjeu de portée départementale à supra-	Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré (secter dominé par loc milioux naturole opontanée).				
départementale	Habitats et flore indigêne				
	Habitat (semi-)naturel <u>fréquent mais menacé</u> OU habitat <u>rare mais non menace</u> dans la région administrative du fuseau d'étude en bon état de conservation.				
	Présence d'au moins une espèce <u>rare</u> mais <u>non menacée</u> de flore (= liste roug UICN régionale ou nationale : LC, R) ou présence d'une espèce déterminante d ZNIEFF.				
	Espèces de faune				
FAIBLE	Cortège(s) associé(s) constitué(s) <u>d'espèces communes</u> (= liste rouge UIC régionale ou nationale : LC, TC, C, AC, PC).				
Enjeu de portée locale, à l'échelle d'un ensemble	Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré (secte occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels).				
cohérent du paysage	Habitats et flore indigène				
écologique (vallée, massif forestier, etc.)	Habitat (semi-)naturel rudéralisé dont la flore est rendue banale et commune C habitat <u>fréquent et non menacé</u> en France et dans la région administrative l fuseau d'étude.				
	Présence d'espèces de flore communes à assez rares mais non menacées.				

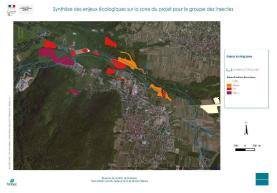


Application de cette méthode pour l'évaluation des enjeux des populations de papillons sur le projet de Chatenois

Le projet de déviation de Chatenois est concerné par 3 espèces de papillons, protégées nationalement :

- Le Cuivré des marais est quasi-menacé et sur la liste rouge régionale,
  L'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe sont classés vulnérables.

Les premières expertises réalisées par ESOPE dans le cadre de la DUP identifiaient des habitats à papillon à enjeux moyen dans la bande de DUP. Les résultats issus de ces expertises ont été présentés dans la partie diagnostic du présent dossier de dare d-désesus).

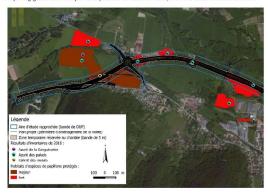


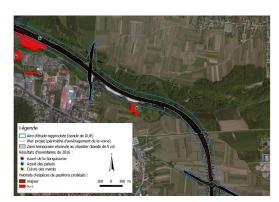
Toutefois, la présence de ces habitats favorables aux papillons n'a pas été reconfirmée lors des inventaires réalisés par Biotope en 2016. En effet, aucun individu de papillon et sa plantes hôtes n'ont été observés sur ces secleurs, malgré des expertisses réalisées en période Favorable. L'observation des papillons peut vaier d'une année à l'autre en fonction de la météo. Dans le cas de Chalenois, les habitats ont été constatés en 2016 comme particulièrement dégradés, avec sur centain secletur une absenne totale de la plante hôte et sur d'autres, l'observation de quelques plants de Sanguisorbe mais três dispersés.

Pour que l'habitat soit considéré comme favorable, il faut constater une certaine densité de Sanguisorbe, afin que la retaiton papilion/plarier hôte soit efficace. L'observation de quelques pieds voir de l'absence totale de pieds, est prohabitement d'à une pression de fauthe plus importante, car avision reformement de praisie n'à âté condatat eur secteur anciennement à epieu moyen. Des étés très secs s'enchainent depuis quelques années, ce qui n'est pas forvoutele à la Sarquisoutue. El rigetria la plante trôte, même sans individu, se retrouve draque année sur le terrain, mais en 2016 ce ne fut pas le cas.

L'information des expertises d'ESOPE pour les habitats à enjeux moyers a été conservée comme données bibliographiques, car ces secteurs restent des milieux qui pourraient redevenir favorables avec des mesures de restauration ambitieuses (d'où la matérialisation de cette information dans la carte présente en partie diagnostic (page 571 et 572), reprise oi-dessus).

Au regard des expertises réalisées en 2016, les habitats anciennement à enjeu moyen ont été considérés comme à enjeu négligoable dans l'analyse des impacts sur les oartes suivantes, et dans le calcul de la dette associén





Il est à noter que les mesures de sulvi MS01, MS02 et MS03 permettront de sulvire l'évolution des populations de papilions sur le secteur, notamment sur l'unite de compensation U10 (qui contient un ancien nabitat a papilions expertisé à enjue un pore par ESOPE à l'écoque.)

Pour l'application de la methode d'evaluation des enjeux presentee ci-dessus, nous considerons

- Zones à enjeu majeur = Espèces « vulnérable », sur des habitats d'intérêt européen en bon état de conservation (majoritairement des prairies de tauche des plaines medio-européennés), pante hote tres bien représentée, de nombratier indivisties obsenier des plaines medio-européennés, pante hote tres è la comment de la comment de la comment de la commentation de la commentation de la commentation en des parties medio-européennes, peicuse semi-airde médio-européenne à Brome erectus et, praine turmidé à seriecon aquatique non IC) présentant majoritairement un état de conservation jugé moyer (certiset plus fablle de plainet fulte) à long, oit moins d'individus ort été observations.

La méthode d'évaluation des enjeux est prioritairement basée sur des critères de statut de conservation. Toutefois elle est affinée à dire d'expert sur l'analyse écologique faite sur le terrain, ainsi que la projection de l'évolution des milleux par rapport aux menoses (pressions agricoles, sécheresse liée au changement climatique...).

## Compensation spécifique pour les papillons

La création d'habitats à papillons sur des secteurs dépourvus de populations installées et de plantes hôtes, est très expérimentale. Une consultation du CSA a été faite (en réunion le 05/12/2016, et par échange teléphonique avec la chargée searfidhque outuant du mois de décembre 2016 dans ce sens, pour échanges sur le profocole à suivre et le taux de réussite de ce tipe de programme : le CSA a précise que lataux de réussite restait faible, et qu'ils avaient peu de réussite de ce tipe de programme ; le CSA a précise que lataux de réussite restait faible, et qu'ils avaient peu de réussite réussite précise de la constitue de la

D'autre part, les papillons et leur plante hôte, par feur écologie très spécifique, sont particulièrement sensibles aux activités agricoles. En effet, une population peut disparaitre très rapidement si la parcelle de prairie où elle est installée est reburnée ou si els fauche est prairiquée de fapon plus intensive ou à de mauvaises périodes. Les stations de papillons recensées sur la commune de Chatenois restent très vulnérables (nors aménagement de la déviation) aux pratiques agroices dans le secteur. Cest pourquoi, d'annie cadre du propté de la déviation, il rous semble plus pertinent de garantir le maintien, voir le développement, de ces stations existantes et d'importance, en

travaillant sur des protocoles spécifiques avec les agriculteurs en termes de fauche et de gestion, plutôt que de consacrer une surface importante de terrains dégradés à la recréation d'habitats favorables sans garantie que la

Notions que toutes les insesures qui sont propuéses pour la compensation « inflieux ouveits » Jains le DAU sont à mettre en œuvre dans le but d'améliorer la qualité des prairies et donn de rendre attractif ces habitats pour la faune. Ces mesures sont donc tout à fait compatibles avec les exigences des papillons qui pourraient dono revenir coloniser la zone. C'est le cas es une les unités de compensation suivantée:

– U3, via les mesures Comp02 et Comp05, sur des secteurs de U3 à proximité de stations de papillons avéstantes.

- existantes
  U7, via la mesure Comp02, sur des secteurs de U7 à proximité de stations de papillons existantes ou d'habitals fortement favorables
  U11 et U12, via la mesure Comp02: ces deux unités qui s'étirent le long du projet de la déviation possédent des patchs d'habitals favorables aux papillons mais aussi de petites populations déjà en place. Le travail de gestion sur ces 2 unités est vainert dans un but de développer le papillon sur une majorité de surface en milieux ouverts de ces 2 unités (principalement U11).

La stratégie compensatoire spécifique papilons privilégie donc des mesures où l'efficacité à court terme est garantic. Toutefois, une part d'expérimentation pour tenter de restaurer de nouveilles populations cet tout de même proposée, car ce type de protocole reste très intéressant (notamment si les résultats s'avérent concluant), mais sur une surface réclipant à la dette spécifique papillon à hauteur de 109%. A cela s'ajoute les milleux cibiés pour la dete milleux overtéadurtes espéces (surlignés en l'ouge dans le tableau ci-après), qui peuvent aussi étre tavorables aux papillons, pour un total de 12,67 ha, élevant une réponse à la dette spécifique papillon poternielle finale de 216%.

#### Erratum concernant le tableau de réponse à la dette page 654 et la carte des unités 3 & 4 page 664

Une modification a été apportée dans le tableau de réponse à la dette, ainsi que sur la carte des unités 3 & 4, pour une mise en cohérence des surfaces engagées dans la compensation spécifique papillon sur l'unité 3.

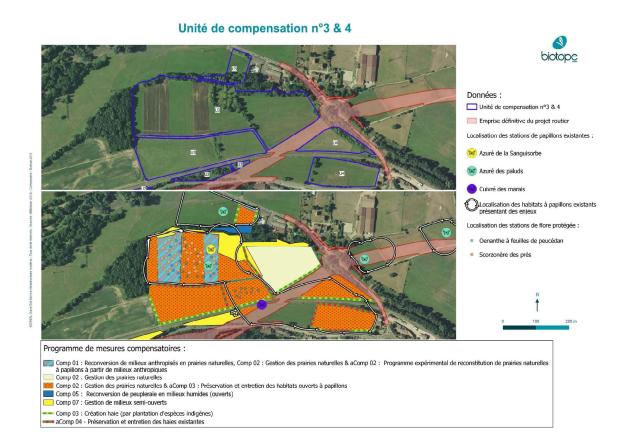
En effet, l'unité 3 comprend en grande partie une zone à enjeux majeurs pour les papillons. Cette zone pendant la durée de l'étude, a subt des modifications sur le terrain rendant certaines parceiles (hachurées en bleu sur la carte ci-prés) dans un état dégrade et plus favorable aux pepillons. Octo pourquoi, le programme de messures de compersation cible :

• La reconversion de milieux arrithropisés en prairie naturelles (via Comp01), sur les parcelles retournées,

• La gestion des prairies naturelles (via Comp02), pour critecterir la bisediversité our les parcelles reconversion de majeur de l'action de la papillons (via aComp02) sur les parcelles retournées, mais à proximité de stations de papillons existantes.

Le tableau et la carte ont donc été modifiés dans ce sens :

				U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12				
Espèces / groupes	Grands	Besoin						Surf	aces de	s unités	de com	pensation				Réponse à la	% de		
concernés	milieux	compensa- toire par		5,55	2,41	12,20	2,54	1,12	7,63	9,62	4,54	1,03	0,49	3,77	1,19	dette	réponse à l dette		
Papillons	Milieux	11,78	Comp 01 - Reconversion de milieux anthropisés en praîries naturelles, Comp 02 - Gestion des praîries naturelles & aComp 02 - Pragramme expérimental de reconstitution de praîries naturelles à papillons à partir de milieux anthropiques (cultures, friches)			2										12,79	109%		
	ouverts 11,	ouverts	verts 11,78	11,/8	Comp 02 - Gestion des prairies naturelles & aComp 03 - Préservation et entretien des habitats ouverts à papillons		0,09	6,28	2,54			1,08				0,8			
			aComp 05 - Apport d'un soutien financier à la déclinaison du PNA Maculinea au niveau de Châtenois et des alentours							х									
			Comp 06 - Restauration des boisements alluviaux & Comp 04 - Suppression d'espèces exotiques envahissantes					0,69	7,24		4,53		0,27		0,87				
Gagée jaune	Boisements humides	8,23	aComp 01 - Préservation des stations de Gagée jaune sur le territoire communal de Châtenois (absence de gestion)						х	х					×	13,6	165%		
			aComp 06 - Participation à la co-rédaction d'un PRA Gagée à l'échelle de l'Alsace centrale							×									
	Roisements	3,25	Comp 08 - Gestion des boisements favorable à la biodiversité	5,55												5,55	171%		
			Comp 03 - Création haie (par plantation d'espèces indigènes)			785	407			843		64		390					
	Fourrés / bosquets	4,58	Comp 07 - Gestion de milieux semi-ouverts		2,32	1,38								1,41	0,29	5,4	118%		
Autres espèces			aComp 04 - Préservation et entretien des haies existantes			476	366							375					
protégées			Comp 01 - Reconversion de milieux anthropisés en prairies naturelles					0.43					0.22						
	Milieux		Comp 02 - Gestion des prairies naturelles			2,28				8,54		1,03		1,56	0,03				
	ouverts	13,7	Comp 04 - Suppression d'espèces exotiques envahissantes						0,39							14,74	108%		
			Comp 05 - Reconversion de peupleraie en milieux humides (ouverts)			0,26													
Total		41,54		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%				



#### Erratum concernant la mesure M comp 02

Une modification est à apporter concernant les dates de fauche à respecter dans la mesure M comp 02 (gestion des prairies naturelles – reslauration et entiretien de prairies humides et sédires).

Les modalités d'exploitation des prairies sont donc les suivantes (en conformité avec les prescriptions du PNA Maculinea et les particularités locales) :

- Une première fauche de la prairie à réaliser avant le 15 juin

- Une seconde fauche de la prairie à réaliser après le 31 août

Aucune fauche ne sera acceptée entre le 15 juin et le 31 août, car il s'agit de la période de reproduction des papillons, période où se met en place le cycle avec la plante hôte et où les imagos volent.

## Synthèse des surfaces engagées dans la compensation, par mesures compensatoires

Synthese des surfaces engagees dans la compensation, par mesures compensatoires	
Comp 02 - Gestion des prairies naturelles & aComp 02 - Programme expérimental de reconstitution de prairies naturelles à papillons à partir de milieux anthropiques (cultures, friches)	1,92
Comp 02 - Gestion des prairies naturelles & aComp 03 - Préservation et entretien des habitats ouverts à papillons	10,79
aComp 05 - Apport d'un soutien financier à la déclinaison du PNA Maculinea au niveau de Châtenois et des alentours	×
Comp 06 - Restauration des boisements alluviaux & Comp 04 - Suppression d'espèces exotiques envahissantes	13,6
aComp 01 - Préservation des stations de Gagée jaune sur le territoire communal de Châtenois (absence de gestion)	3 unités engagées sur 12
aComp 06 - Participation à la co-rédaction d'un PRA Gagée à l'échelle de l'Alsace centrale	×
Comp 08 - Gestion des boisements favorable à la biodiversité	5,55
Comp 03 - Création haie (par plantation d'espèces indigènes - en mètre linéaire)	2489
Comp 07 - Gestion de milieux semi-ouverts	5,4
aComp 04 - Préservation et entretien des haies existantes (en mètre linéaire)	1217
Comp 01 - Reconversion de milieux anthropisés en prairies naturelles	0,73
Comp 02 - Gestion des prairies naturelles	13,44
Comp 04 - Suppression d'espèces exotiques envahissantes	0,39
Comp 05 - Reconversion de peupleraie en milieux humides (ouverts)	0,26
Total de surface engagée dans la compensation (ha)	52,08



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale de l'Environnemen de l'Aménagement et du Logement Strasbourg, le 5 octobre 2018

Service Transports Pôle Maîtrise d'Ouvrage Routière Strasbourg

Annexe 1 : Courrier d'engagement de la DREAL

10

## Engagement du maître d'ouvrage

Le projet de déviation de la RN50 à Châtenois engendre des impacts sur les milieux naturels et nécessite la mise en œuvre de mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Par la présente, la DREAL Grand Est s'engage à ne démarrer les travaux impactant les millicux naturels identifiés dans le dossier d'autorisation environnementale que lorsque la sécurisation foncière de l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de compensation nécessaires sera effective.

> Le Directeur Régional Adjoint de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

Laurent DARLEY

nnn: grand-esi, developpement-durable, gouv. fr

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00 / 16: 03 88 13 05 00 - fax: 03 88 13 05 00 - fax: 03 88 13 05 30 
16: 03 08 13 05 00 - fax: 03 88 13 05 30 
14: rue du batailton de marche n'24 - Tram A-D ou bus 17-19 staiton « Robonde »



# COMPTE RENDU ET RELEVÉ DE DÉCISION DE LA RÉUNION DU 14 MAI 2018 A CHATENOIS

MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES RN59

ordinario,	
	12 gr. ).

- Objet :

  La Mairie a souhaité organiser une réunion permettant :

  © de définir quelles pourraient être les surfaces proposées pour la compensation environnementale

  © de voir quels échanges pourraient être envisagés entre les différents agriculteurs présents.

## Relevé de décision

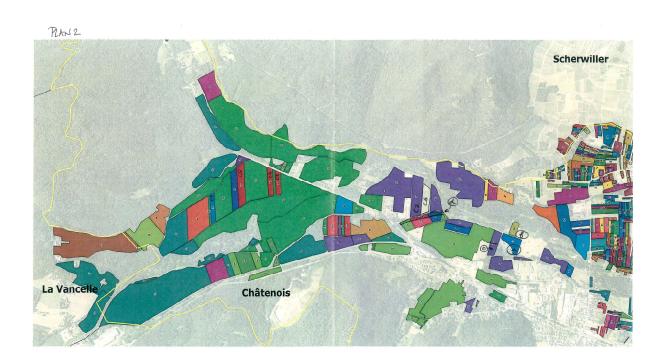
- Les secteurs A et B (plan1) sont proposés pour la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales liées aux papillons.
   Les 0

Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion du 14 mai 2018 et annexes

11









Étaient présents

COMPTE RENDU ET RELEVÉ DE DÉCISION DE LA RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 2018 A CHATENOIS

MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES RN59

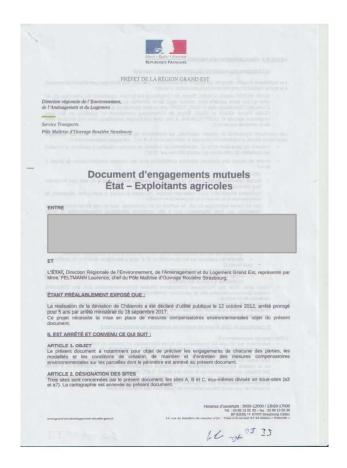
Objet : La maire et la Chambre d'agriculture ont souhaité faire un point sur l'avancement des négociations relatives à la mise en place des mesures compensatoires environnementales liées à l'aménagement de la RN59.
Relevé de décision et rapport d'étape
Concernant les points ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ du compte rendu du 14 mai 2018

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2018

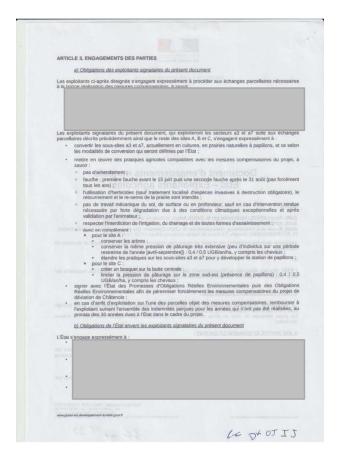
12



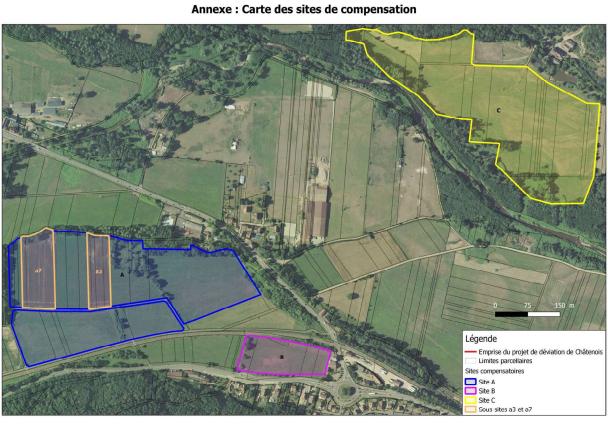
Annexe 4 : Document d'engagements signé par les exploitants agricoles concernés par les parcelles agricoles dans le secteur « papillons »



13









Unité de compensation	Surface du site compensatoire (ha)	Répartition pour chaque unité des surfaces par propriétaire, type de maîtrise foncière et avancement	Propriétaire	Type de maîtrise foncière		
U1	5,55	100%	SMICTOM	Acquisition en cours de finalisation		
U2	2,41	7,1%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours		
02	2,41	93%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours de finalisation		
		3,6%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours		
U3	12,2	3,6%	Propriétaires privés	Acquisition en cours de finalisation		
		4,8%	Commune de Châtenois	Conventionnement en cours		
		88%	Propriétaires privés	Conventionnement en cours		
U4	2,54	100%	Propriétaires privés	Conventionnement en cours		
U5	1,12	7,4%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours		
		31%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours de finalisation		
		61%	Propriétaires privés	Acquisition en cours de finalisation		
U6	7,63	100%	Commune de Châtenois	Conventionnement en cours de finalisation		
117	0.00	0,3%	Ass. Foncière de Châtenois	Conventionnement en cours		
U7	9,62	99,7%	Propriétaires privés	Conventionnement en cours		
		3,4%	État	Acquise		
U8	4,54	9,5%	Propriétaires privés	Acquisition en cours de finalisation		
		87%	Commune de Châtenois	Conventionnement en cours de finalisation		
U9	1,03	100%	État	Acquise		
U10	0.49	83%	État	Acquise		
010	0,49	17%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours de finalisation		
U11	3,77	54%	État	Acquise		
011	3,77	46%	Propriétaires privés	Acquisition en cours de finalisation		
		21%	État	Acquise		
U12	1,19	10%	Commune de Châtenois	Acquisition en cours		
		69%	Propriétaires privés	Acquisition en cours de finalisation		

LEGENDE :	Acquise	e = Acte de vente signé		
	Acquisition en cours de finalisation	= Promesse de vente signée		
	Acquisition en cours	= Acquisition après procédure de « Récupération de Biens sans Maître » par la commune – En cours		
	Conventionnement en cours de finalisation	= PORE signée		
	Conventionnement en cours	= Démarche de PORE/ORE engagée (mais nécessité de réaliser		

29. MEMOIRE EN REPONSE A LA DEMANDE DE PRECISIONS FORMULEE PAR LA DDT EN OCTOBRE 2018, DANS LE CADRE DE LA 1<sup>ERE</sup> INSTRUCTION DU DOSSIER



Aménagement de la RN59 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat

Déviation de Châtenois (67)

Précisions apportées par le Maître d'ouvrage à l'issue des échanges avec le Service Instructeur



### <u>Préambule</u>

La présente note se base sur les échanges entre la DDT et le porteur de projet sur le dossier d'autorisation environnementale unique relatif au projet de déviation de la RNS5 à Châtienois. Les précisions apportées au dossier figurent sous chaque paragraphe » e Précisions apportées ».

## Table des matières

1	Régi	ementation	1	3
2			ources en eaux du chantler :	
3	Eaux	souterrain	1es	. 7
4	Gest		ux pluviales autoroutières	
- 2	1.1		f'exploitation	
	4.1.1		e et dimensionnement des bassins	
	4.1	.1.1 Bas	ssin n°0 – évolution depuis DAU août 2018	11
	4.1	.1.2 Bas	ssin n°1	14
	4.1	.1.3 Bas	ssin n°2	17
	4.1	.1.4 Bas	ssin n°3	18
	4.1	.1.5 Bas	ssin n°4 – évolution depuis DAU août 2018	19
	4.1.2	Temps d	e vidange des bassins.	22
	4.1.3	Gestion of	de la pollution chronique	22
	4.1.4	Bassins	d'infiltration – zone non saturée	22
	1.2	En phase c	hantler	25
	4.2.1	Bassins	provisoires	25
5	Zone	humide. c	ours d'eau	28
Ξ,	5.1		s et enjeux associés aux milieux aquatiques	
	.2		de l'état initial	
	3.3		des impacts et pertinence des mesures de réduction	
	5.3.1		e d'exploitation	
	532		e chantier	
			marques générales	
			nes humides	
	5.3		nchissements de cours d'eau	
	5.3		nèces exotiques envahissantes	
			asage des travaux sur les cours d'eau	
3	14		des impacts négatifs résiduels significatifs et pertinence des mesures de compensat	
		34		
	541	zones hi	umides	35
	542	Restaura	ation du Muehlhach	27
	5.4.3	Suggesti	ons	
6				
~ a	3.1	Anneve : V	'érification du dimensionnement des ouvrages pour la gestion de la pollution chroniq	ше
		38		
- 1	3.2	Annexe : Fi	iches techniques du guide des bonnes pratiques AFB 2018	48
- 4	3.3		ngagement de la DREAL	
	3.4		ocument d'engagements signé par les exploitants agricoles concernés par les parcel	
			ecteur « papillons »	
	3.5		ableau de synthèse de l'avancement de la maîtrise foncière pour chaque unité	
- 6	compe			

Compléments formulés suite à la demande émise par la DDT en Octobre 2018.

### 1 Réglementation

Précisions apportées vis-à-vis du SAGE ILL-NAPPE-RHIN La pièce D du DAE est précisée comme suit :

Le piece U au DAE est précisée comme suit :
Contacte règlementaire page 43 :
Ajout d'une rouveille puce

Le SASE ill-nappe-Rinn, adopté par la CLE le 11 décembre 2014 et approuvé par arrêté préfectoral
du 1 jun 2015.

Le SACE Illi-happe-Rhin, adopté par la CLE le 11 décembre 2014 et approuvé par arrêté préfectoral du 1<sup>st</sup> juin 2015.

Création d'un nouveau paragraphe 2.4 LE REGLEMENT DU SAGE ILL-NAPPE-RHIN, page 51 du DAU version août 2018 comportant les éléments suivants.

Le prote de déviation de Châtenois se situe dans le périmètre eau souterraine du SAGE Ill-Nappe-Rhin approuvé par arrêté préfectoral le 1<sup>st</sup> juin 2015. Les enjeux du SAGE sont les suivants.

Préservet et reconquérit la qualité de la nappe phrésitique rifhenane :

Enjeu 1.1 Garantir la qualité des eaux souterraines sur l'ensemble de la nappe alluviale rhénane d'Alsace afin de permetre partout, au jous tard d'ici 2027, une alimentation en eau potable sans traitement. Les pollutions présentes dans la nappe secont résonées duralbement.

Les pollutions présentes dans la nappe secont résonées duralbement.

Les pollutions présentes dans la nappe secont résonées duralbement.

Les pollutions présentes dans la nappe secont résonées duralbement.

Les pollutions présentes dans la nappe secont résonées duralbement nécessitant de l'eau de bonne environnementailes ou déconniques, la préservation de la nappe phréatique rhénane et un de pour la company de la co

Enjeu 41. Prendre en compte la gestion des eaux dans les projets d'aménagement et le développement economique.
Eléments de contexte : le SAGE na pas pour objectif de freiner le développement des communes de la plaine d'Alsace. Il définit les régies pour la préservation des ressources en eau dont la bonne qualité est indispensable à bon nombre d'activités et, à ce tire, est un des atouts du développement de la région.
Enjeu 5 ; Assure une conérence globale entre les objectifs de protection cortre les crues et la préservation des zones humides.
Eléments de contexte : la reconquête des zones d'expansion des crues permet d'une part de limiter efficacement les déglists occasionnés par les crues mais est également indispensable au mainten des milieux aquarques tes que les riectes ou les fores abluviales.
Eléments de contexte : les politiques d'aménagement du territoire ne doivent pas aggraver l'impact des phénomènes naturels (notamment des crues) et, en particulier, elles doivent garantir la sécurité des biens et des personnes si ces phénomènes survennent.
Concernant les zones inondables, le SAGE se réfère au PPRI lorsqu'il existe, celui-ci résultant d'une étude fine des risques. Dans le cas contraire, le SAGE proscrit l'urbanisation des zones inondables faute d'une connaissance suffisante du risque.

- Le règlement du SAGE est composé de 8 articles regroupés par thématique :
  Règles relatives à la tonctionnalité des cours d'eau et des milieux aquatiques

   Article 1 : Règle relative à la construction des digues contre les nondations et les submersions ;

   Article 1 : Pet elleute à la construction des digues contre les nondations et les submersions ;

   Article 2 : Pet elleute à la construction de la resilication des cours d'eau ;

   Article 4 : Règle relative au curage des cours d'eau et des canaux ;

   Article 4 : Règle relative au curage des cours d'eau et des canaux ;

   Article 5 : Règle relative aux orpérations de fexicion de berges dans le fuseau de mobilité de l'III Règles relatives à la qualité des ressources en eau 

   Article 6 : Règle relative aux rejets polluants dans les cours d'eau à préserver en priorité ;

   Article 7 : Règle relative à ux rejets polluants dans les canaux et les milieux stagnants ;

   Article 6 : Règle relative à l'infiliration des des diffuents issus des deversiors d'orages « Règles relatives à la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux aquatiques.

# Règles relatives à la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux aquatiques Article 1 : Règle relative à la construction des diques contre les inondations et les submersions

Article 1 : Règle relative à la construction des diques contre les inondations et les submersions (périmètre «aaux superficielles »).

Afin de préserver la fonctionnaîté écologique des cours d'eau en milieux riediens, les opérations de construction de diques de protection contre les inondations et les submersions, sournises à autorisation et visées à la indreup «3 ¿6.0 de l'article R 224-4.1 du code de l'environnement, ne contractions des dans le périmètre de l'entre d

à l'aval.

Article 2: Rèdic relative au recalibrage et à la rectification des cours d'eau (périmètre « eaux superficielles »)
Les opérations de recalibrage, de rectification, de dérivation et de détournement des cours d'eau soumises à autorisation ou déclaration et visées à la rubrique 3.1.2.0 de l'article R 214-1 du code de l'environnement, ne sont autorisées dans le périmètre du SAGE que dans les cas suivants:

l'orsque la nécesaité de intervention et clearment établie par des impératifs de césurité ou de des l'autorisées de la métait de l'autorisées de l'autorisées

Article 3 : Règle relative à la protection des zones humides remarquables (périmètre « eaux superficielles ») .
Les opérations d'assèchement, de mise en eau, d'imperméabilisation, de remblais des zones humides remarquables visées à la rubrique 3.3.1.0 de l'article R214-1 du Code de l'environnement ne sont autorisées que dans les cas suivants :

- ns les cas suivants : lorsque la nécessité de l'intervention est clairement établie par des impératifs de sécurité ou de salutriré public que ut d'intérêt public majeur et ne porte pas atteinte à la fonctionnailé de la zone humide remarquable et en l'absence d'une autre solution permettant d'atteindre le même résultat à un coût économyument acceptain des maires obliton permettant d'atteindre le même résultat à pour les programmes de restauration des milieux visant une reconquête des fonctions écologiques lorsqu'une étude environnementale précise prouve que le site ne présente pas les caractéristiques d'une zone humide remarquable.

Article 4 : Règle relative au curage des cours d'eau et des canaux (périmètre « eaux superficielles ») Les opérations d'enlèvement de sédiments des cours d'eau ou des canaux, sourises à autorisation ou à déclaration visés à la rubrique 3.21.0 de l'article R214-1 du Code de l'environnement, ne sont autorisées que d'ans les cas où sont d'enfontriés : soit des impéritatés de séviruité ou de salubrité publique ou de réhabilitation des caractéristiques des

- snit des impératifs de sécurité ou de salubrité publique ou de rébabilitation des caractéristiques des chenaux de navigation ; soit des objectifs de maintien ou d'amélioration de la qualité des écosystèmes aquatiques des cours d'eau ;

d'eau;

soit des objectifs de maintien de la fonction des canaux (irrigation, navigation, etc.).
L'enlèvement de sédiments ne doit intervenir qu'après étude des causes de l'envasement et des alternatives (effacement et ouverture des ouvarges, renaturation du lit, etc.), la qualité des sédiments doit géglement fette étudée au prélaible.
Cet article s'agiquie également aux opérations de même nature régies pas d'autres procédures aux autorsation au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environement (procédures l'CPE, procédures au titre du code minière, etc.).

Article 5 : Règle relative aux opérations de fixation de berges dans le fuseau de mobilité de l'Ill [périmètre « eaux superficielles »)
Afin de préserve l'équilibre hydrodynamique de l'Ill nécessaire à la bonne qualité du milieu aquatique, les travaux de consolidation ou de protection des berges visés à la rotirque 3.1.4.0 de l'article R22.4-1 du Coule el renvironnement ne sont autorisés dans le travaux de mobilité que dans le cas oil le visté des enjeux liés à la sécurité des personnes, des habitations, des bătiments d'activités et des infrastructures de transports existants ou si une étude hydraulique précise montre que le secteur ness pas mobile.

Robes relatives à la qualifé des ressources en notre que le secteur rest pas inciner.

Robes relatives à la qualifé des ressources en pas es cours d'eau à préserver en priorité (périmètre «eaux superficielles »)

Si, pour des raisons teniques, le rejet ne peut se faire que dans un cours d'eau à préserver en priorité, le pétitionnaire étudiera la capacité dépuration du milieu récepteur et en dédurar le invieau dépuration à aneindre. Cette étude ponera sur l'ensemble du cours d'eau et tiendra compte de l'impact cumurié de tous les rejets. Les rejets, issus des installations, ouvages, travaux ou activités, visés aux inbiques 2.1.1.0 et 2.1.2.0 de l'article 8.2.1.4 du Code de l'environnement, sont autorisés dans les cours d'eau à préserver en prorité uniquement si les conditions suivantes sont simulatiement réurines.

• lorsque pour des raisons techniques le rejet ne peut se faire que dans un cours d'eau à préserver en protife uniquement la canocité duration étudient d'un de l'article 8.2.1.1.0 et de l'article 8.2.1.1.0

priorité;

et lorsque la capacité d'auto épuration du mileu récepteur (en tenant compte des impacts cumulés des autres rejets) set suffisante (le rejet n'entraînera pas une dégradation de la qualité chimique et écologique du cours d'eau à plus de 200 mil dur jet).

Cet article s'applique également aux opérations de même nature régles pas d'autres procédures valant autorisation au titre des articles 1241-at et suivants du code de l'environnement (procédures l'oxigne procédures d'aménagements fonciers, procédures au titre du code miner, etc.). Les cours d'eau à préserver en prontié sont les anciens bross du finn et les cours d'eau essemellément phréatiques.

en priorie sont les anciens tras du Nnn et les cours d'eau essentiellement prieatiques.

Atticle 2. Réble - letathre aux rijets pollulants dans les canaux et les millieux stagnants (périmètre seaux superficielles a).

Les rejets, issus des installations, ouvrages, travaux ou activités, visés aux rubriques 2.1.10 et 2.1.2.0 de l'article R. 214-1 du Code de l'environnement, ne sont autorisés dans les canaux (à l'exception du Grand Chalace et du Rhin canalisé) et les milieux stagnants uniquement dans les cas où les conditions suivaries sont simultanément réurine.

I lorsque pour des raisons techniques le rejet ne peut se faire que dans ce millieu,

et lorsque pour des raisons techniques le rejet ne peut se faire que dans ce millieu,

et lorsque pour des raisons techniques le rejet ne fruit direct peu une dégradation de la qualité physicodes autres rejets) est suifissante (le rejet ne fruit direct peu sur dégradation de la qualité physicodes des autres rejets) est suifissante (le rejet ne fruit direct peu sur dégradation de la qualité physicodes des autres et des la comment de l'environnement (procédures valant autorisation au titre des articles L.21.4.1 et suivants du code de l'environnement (procédures ICPE, procédures d'aménagements fonciers, procédures au titre du code minier, etc.).

## Article 8 - Règle relative à l'infiltration des effluents issus des déversoirs d'orages (périmètre « eaux

souterraines 1)
Les effluents issus des déversoirs d'orage des réseaux unitaires situés sur un système de collecte des eaux
unitaires situés sur lo système de collecte des eaux
unitaires situés sur lo système de collecte un flux polluant journailer inférieur ou égal à 12 kg de DBOS ne pourront être
infilirés directement; un dispositif de filiration rustique (zone tampon) adapté au rejet devra être mis en place

à l'avai de l'ouvrage, sauf en cas de contraintes techniques avérées.

Les effluents issus des déversoirs d'orage des réseaux untaires stutés sur un système de collecte des eaux un des destiné à collecter un fux pollusari journaire supérieur à 12 kg de DBOS ne pourront pas être inflitrés.

Si le rejet dans un cours d'eau n'est pas possible, l'inflitration en nappe ne pourra être autorisée que si elle antichtée fluéda au cas par cas, le projet devan incamment comporter des données précises relatives:

un viveaur du cut de la happe en période de hautes eaux,
à la perméabilité et à la nature des sols.

L'annexe 13 du SAGE III-Nappe Rhin définit, pour les nouvelles opérations d'aménagement, les conditions dans lesquelles l'infiltration des eaux est possible sur le pérmètre du SAGE. On entend par infiltration en nappe l'infiltration en lappe l'infiltration en la de la qualit définit s'infiltre drate nu sol naturel ou reconstitué, non saturé. La possibilité d'infiltration est conditionnée par l'usage « eau potable » de la nappe d'Alsace et les objectifs de qualité définité dans le SOAGE et le SAGE.

De ce fait, ces conditions d'inflitration tiendront compte de la vuinérabilité de la nappe et des contraintes de terrain ne permettant pas toujours un rejet en milieu superficiel. La solution choisie dépendra de la nature du rejet, de la perméabilité du sol et de sa nature.

- rejet, de la perméabilité du soi et de sa nature.

  Remarques:

  1) Compte tenu de leur itable capacité d'auto-épuration, les rejets dans les cours d'eau phréatiques et les canaux doivent fet estrictement limités. Ainsi, figurent dans le SAGE les dispositions suivantes relatives aux cours deau à préserver en priorité (cf. cartographie annexée au SAGE) et aux canaux:

  Princéger les cours d'eau à préserver en priorité de tout prélèvement deau ainsi que de tout rejet d'eaux usées, épurées ou non. Toute intervention de nature mécanque doit avoir comme objectif l'amélioration de la fonctionnailé du cours d'eau et des milieux adilvaux ausoures.

  Si pour des raisons techniques, le rejet ne peut set faire que dans un cours d'eaux à préserver en priorité pétionnaire chois la capacité d'épuration du milieu réceptur et en dédurar le niveau de l'impact cumulé de tous les rejets.

  L'imte s'intrément et contrôle les rejets de politoin dans les canaux (à l'exception du Grand Canal d'Alsace et du Rhin canalisé) et les milieux stagnants (ports, darses, gravères, etc.).

  Aucune autorisation nouvelle de rejets permanents dans ces milieux de doit d'ere accordée dans la mesure où ceci n'entraîne pas un coût d'sproportionné pour le maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, il convendra d'évetre également es rejets de déversoirs d'orages ou d'eaux pluvales polluées (aires de stockage en particulier).

2) De manière générale, l'infiltration est règlementée à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée des captages d'eau destinés à la consommation humaine (à détailler dans la Déclaration d'Utilité Publique en fonction de l'avis de l'hydrogéologie agréé).

en fonction de l'avis de l'hydrogéologue agréé).

Hest à note nu pie paragnafe 2 4 acusellement présent dans le DAU version avoit 20.18 et dénonmé «. LES
DISPOSITIONIS DU PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATION (PGRI) DU DISTRICT RHIN »
devient le paragraphe 2.5.

A la page 292 du DAU version août 20.18, un nouveau paragraphe est créé : « 8.3 – Compatibilité du projet
avec le SAGE III-Nappe Rhin ».

8.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin
B.3 – Compatibilité du projet avec le SAGE III-Nappe Rhin de sour le carbon saturée est de 1.7 m
au niveau du BR44-5 et de 3,96 m au niveau du BR0. Ainsi, le projet répond aux exigences de l'annexe 13 du
SAGE III nappe Rhin à savoir :

• le contact direct avec la nappe est prosont ;

• le contact direct avec la nappe est prosont ;

• le contact direct avec la nappe est prosont ;

• le contact direct avec la nappe est prosont ;

• le contact direct avec la nappe est prosont ;

ents formulés suite à la demande émise par la DDT en Octobre 2018

### 2 Besoins et ressources en eaux du chantier :

Précisions apportées
Les citernes seront alimentées à partir de pompages réalisés dans des puits existants. Les prélèvements seront inférieurs aux seuils de déclaration, à savoir : 10 000 m³ pour des prélèvements dans une nappe d'accompagnement.

Ces éléments viendront compléter le paragraphe de la Rubrique 1.1.2.0, page 43 du DAU août 2018 ainsi que le paragraphe 4.4.1 page 128.

### 3 Eaux souterraines



Les qualitomètres déjà existants sont tous éloignés du projet. Un survi de la qualité des rejets en nappe sera réalisé au droit des piézomètres mis en œuvre pour le suivi quantitait de la nappe anns quau ser des puis prives identifiée à proximité du projet. Ces édiments apparaitions dans un nouveau paragraphe 4.1.2 Suivi de la qualité des eaux souterraines, page 130. Le actuel paragraphe 4.1.2 Gestion des déchets devient le paragraphe 4.1.3.

## 4 Gestion des eaux pluviales autoroutières

### 4.1 En phase d'exploitation

## 4.1.1 Typologie et dimensionnement des bassins

4.1.1 l'ypologie et d'immensionnement des bassins 
Précisions apportées sur le dimensionnement 
Les règles de conception dassique issues des guides de conception routières du SETRA ont été utilisées, 
Le dimensionnement des ouvrages présente une wérification des hypothèses notamment sur les coefficients 
de Montana entre Colmar et Strasbourg. La pluviométrie prise en compte est celle de la station de Colmar, 
colmar, qui bénétice d'une position partioulière du fait de la présence des Viseyse, ne connaît pas la mere pluviométrie que celle de Châtenois, plus proche des valeurs de pluviométrie de Strasbourg. Les données 
de Colmar pour trainent sous-estimer les précipitations. 
Extra du DAU août 2018, page 306 pièce F:

« Suite au condribé extérieur du CEREMA, sur I/AVP, il a été fait deux vérifications pour confirmer ces 
résultats:

• Utilisation de la méthode des pluies pour le calcul des volumes de rétention et comparaison ;

• Comparaison du calcul en utilisant les coefficients de Montana de Strasbourg plutôt que Colmar.

Les résultats sont cohérents et très proches de ceux trouvés par la méthode de la doctrine MISEN. Les volumes de la méthode des pluies avec les coefficients de Montana de Colmar qui sont très légèrement supérieurs à caux de la première méthode ainsi qu'à ceux avec les coefficients de Strasbourg ont donc été retenu et donc plus « sécuritaire ».

V(en m3) – méthode des pluies – Coeff Colmar	415	872	657	752	945
V(en m3) - méthode des pluies - Coeff Strasbourg	414	867	656	749	939

Tableau 1 : Volumes de retention necessaires selon la methode des pluies
Pour info les coefficients de Montana pris en compte dans les calculs pour Strasbourg sont les suivants :



# COEFFICIENTS DE MONTANA

## STATION DE STRASBOURG-ENTZHEIM

NUMERO INSEE : 67124001 PERIODE: 1972-2002

Les ouvrages ont donc été dimensionné avec une marge de sécurité. Le calcul dimensionnant est l'écrétement, à l'exception du bassin de rétention BROa, pour lequet le calcul de pollution a été dimensionnant.

Précisions apportées sur le confinement pollution accidentelle :
Le principe d'assanissement des bassins of et 4 sera finalement basé sur un système de doubles bassins en série. Les eaux sont dirigées vers le premier bassin de rétention qui assure le traitement de la pollution accidentelle et chronique. Le fonctionnement de ce bassin routier avec volume mort est issu du guide technique sur la pollution d'originer routière (SETRA—2007). Après traitement, les eaux sont évacuées vers le second bassin, qui assure l'infiltration des eaux.

Le fonctionnement et le dimensionnement est se suvant à chaque point de rejet :

- Un premier bassin permettra de géter la pollution accidentelle et chronique. Celui-ci sera de 10½ pour le bassin n'o et de 10½ pour le 10½ pour le

Les résultats de ce dimensionnement sont récapitulés ci-après :

- Bassin nº 0 :

- Bassin 0a V-260 m²;

- Bassin 10a V-280 m² et S-950 m²;

- Bassin 10a V-280 m² et S-950 m²;

- Bassin 40a V-000 m²;

- Bassin 40a V-000 m²;

En plus du dimensionnement à l'écrétement, ces bassins sont dimensionnés conformément au Guide Technique Pollution d'Origine Routière pour contenir une pollution accidentelle lors d'une pluie de période de retour de 2 ans, avec l'ouvrage de sortie fermé.  $V_u = S_a \times h_{(p_2)} + V_{p_A}$ 

$$V_u = S_a \times h_{(\Gamma,t)} + V_p$$

- avec 
    $V_{-}$  = volume utile. en  $m^3$   $S_{+}$  = surface active de l'impluvium routier, en  $m^2$   $S_{+}$  = surface active de la plute de période de retour T et de durée  $t_{+}$  en m•  $V_{m_{+}}$  = volume de la pollution accidentelle.  $V_{m_{+}}$  = 50  $m^3$   $V_{m_{+}}$  = volume de la pollution accidentelle.  $V_{m_{+}}$  = 50  $m^3$   $V_{m_{+}}$  = volume de la pollution accidentelle.  $V_{m_{+}}$  = 50  $m^3$

• V<sub>ss</sub> = volume de la pollution accidentelle, V<sub>ss</sub> = 50 m<sup>3</sup>
Ces bassins sont également dimensionnés pour être compatibles avec le délai d'intervention des agents pour fermer profice de sortie, Le délai pris en compte est de 1 heure. Les bassins ont été vérifiés vis-àvis de la pollution chronique conformément au GTPOR. Les fichiers de vérification sont consultables en annova 1 de la présente note, page 39.
Chaque ouvrage de stockage (rétention et infiltration) sera muni, d'un ouvrage deritée composé d'une vanne martelière et d'un bypas permetant de shunter le bassin en cas de pollution accidentelle. Chaque bassin sera également muni d'un ouvrage de sortie composée d'un dégrilleur, d'une cloison siphoitée, d'une vanne martelière et d'un office des sortie dont le diamètre d'ajutage correspond au débit de fuile du bassin.
Pour les deux bassins d'infiltration, le principe sera de piéger la pollution accidentelle dans l'ouvrage de stockage mis en place (solé par une vanne martelière). Dans le cas où ce disposit în e suffise pas, le tratement utérieur à la pollution nécessitera une intervention curative sur le fond du bassin pour évacuer les zones pollutées.
Lemmeten des ouvrages à la suite d'un tel événement est décrit au paragraphe 6.3 page 261 du DAU août 2018 et repris ci-dessous.

Les opérations d'entretien exceptionnel seront liées à des événements particuliers, tels que les orages violents, pollution accidentelle; ... qui nécessiteront le nettoyage et le curage de tout ou partie des ouvrages d'assainissement.

Dans le cas d'intervention sur les bassins d'infiltration à la suite d'une pollution accidentelle, le substrat devra être curé et remiplacé.

Précision apportée sur l'évacuation des volumes ruisselés excédentaires
Tous les bassins sont équipés d'un ouvrape de surverse.
Dans le cas des bassins BR0 et BR1, la surverse se fait vers le fossé de rétablissement du bassin versant naturel.
Dans le cas des BR2 et 3, la surverse est effectuée vers le Muelbach et dans le cas du bassin 4, dans le fossé attenant.

Les illustrations pages suivantes présentent chaque ouvrage rétention. Il est à noter que la représentation des bassins BROa et BR4 dispose d'une évolution par rapport aux éléments figurant pages 30ê à 316 du DAU AOÛt 2018 (vue en plan vue en coupe ouvrage d'entrée, ouvrage de sortie, ouvrage de surverse, coupe avec caractéristiques plus détaillées).

### 4.1.1.1 Bassin n°0 - évolution depuis DAU août 2018

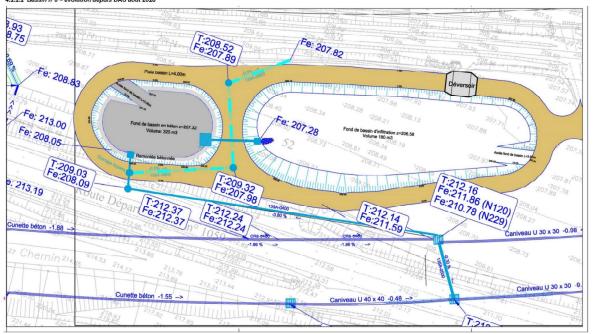
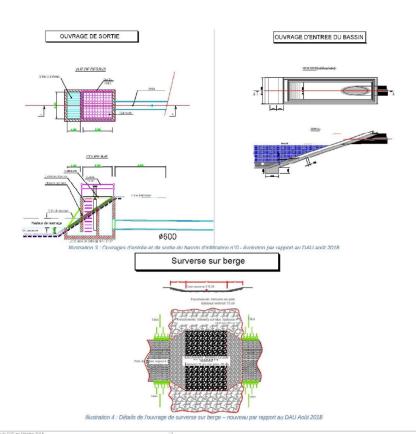
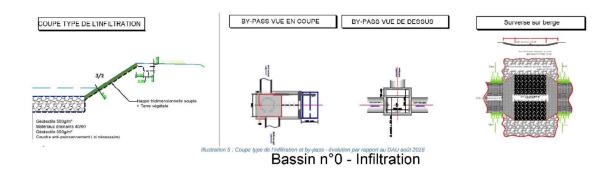


Illustration 2 : Vue en plan du bassin d'infiltration n°0 – évolution par rapport au DAU août 2018

Compléments formulés suite à la demande émise par la DUT en Octobre 2018



Aménagement de la RD1059 entre Saint-Dié-des-Vosges et Sélestat, Déviation de Châtenois – Dossier d'autorisation environnementale, Pièce J : Annexes – Octobre 2024



## BY-PASS

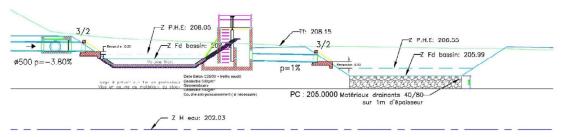


illustration 6 : Vue en coupe du bassin d'infiltration n°0 évolution par rapport au DAU août 2018

Complements formulés suite à la demande emise per la DUT en Octobre 2018.

## 4.1.1.2 Bassin n°1

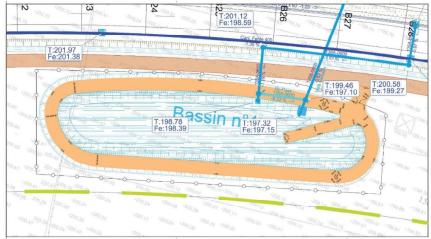
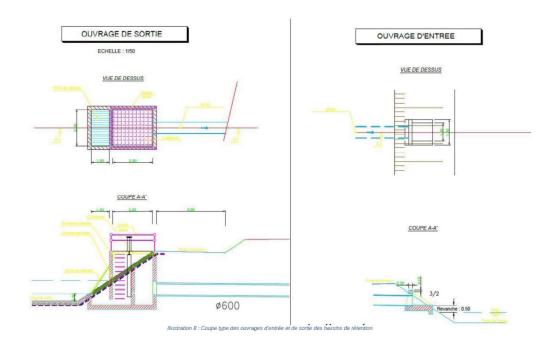


Illustration 7 : Vue en plan du bassin de rétention n°1

Compléments formules suite à la demande émise par là DUT en Octobre 2011



Compléments formulés suite à la demande émise par la DOT en Octobre 201.

# COUPE TYPE DE L'ETANCHEITE

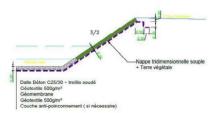
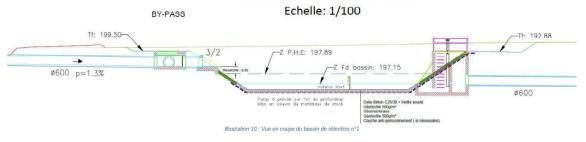


Illustration 9 : Coupe type de l'étanchéité des bassins de rétention

# Bassin n°1 - Rétention Volume de rétention : 880m³



Compléments formules suite à la demande émise par là DDT en Octobre 2018

## 4.1.1.3 Bassin n°2



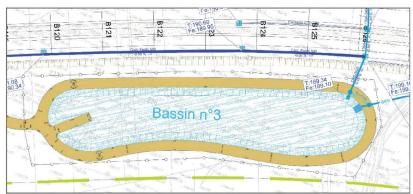
illustration 11 : Vue en plan du bassin de Bassin n°2 - Rétention Volume de rétention : 660m³ Echelle: 1/200



Illustration 12 : Vue en coupe du bassin de rétention  $n^{\circ}2$ 

Complements formulés suite à la demande emise par la DUT en Octobre 2018

## 4.1.1.4 Bassin n°3



# Bassin n°3 - Rétention Volume de rétention :755m³

Echelle: 1/100

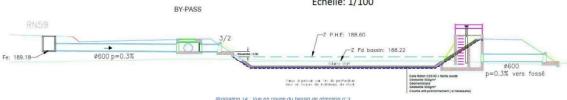
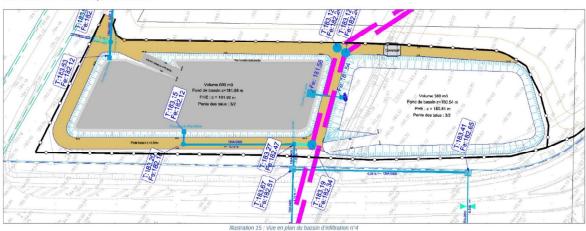
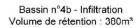


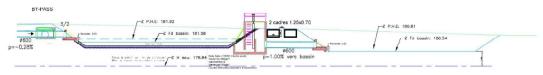
illustration 14 : vue en coupe du bassin de rétention n°3

## 4.1.1.5 Bassin n°4 – évolution depuis DAU août 2018



Bassin n°4a - Rétention Volume de rétention :600m³





PC: 177.0000

Illustration 16 : Vue en coupe du bassin d'infiltration n°4 – évolution depuis DAU août 2018

Compléments formulés suite à la demande émise par la DOT en Octobre 2018

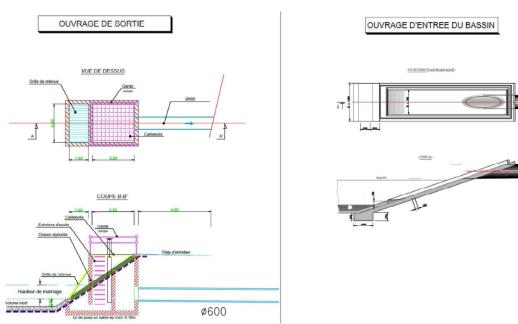


Illustration 17 : Ouvrages d'entrée et de sortie – évolution depuis DAU août 2018

Complements formulés suite à la demande emisse par là DST en Octobre 201.